

TOULOUSE

BOÉCIS

René LAVAUD

POST

~~X~~ G 352

RENÉ LAVAUD  
GEORGES MACHICOT

# BOECIS

Poème sur Boèce (Fragment)

Le plus ancien texte littéraire occitan réédité,  
traduit et commenté



TOULOUSE  
INSTITUT D'ETUDES OCCITANES  
1, rue Lafaille, 1

1950

cf. E. HOEPPFNER, Romania 1951,  
249-254 -

~~VI~~ - ~~A65~~

~~X~~ - ~~G 352~~

~~K 2 3 (4)~~

*Annali*

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIENALES  
LINGUISTIQUE

*Annoli'*

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES  
LINGUISTIQUE

# BOECIS

(FRAGMENT ANONYME)

RENÉ LAVAUD  
GEORGES MACHICOT

TA  
Oc

Annoté

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES  
LINGUISTIQUE

# BOECIS

Poème sur Boèce (Fragment)

Le plus ancien texte littéraire occitan réédité,  
traduit et commenté



TOULOUSE  
INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES  
1, rue Lafaille, 1

1950

# BOECIS

ou

## “ La Philosophie Consolatrice ”

---

### AVERTISSEMENT

Depuis l'année 1817, où RAYNOUARD, qui l'avait retrouvé en 1813, le publia avec une traduction, le « fragment occitan sur Boèce » — sans titre dans le manuscrit — n'a pas été réédité en France avec les explications utiles. Le travail de RAYNOUARD était fort estimable à sa date : aujourd'hui, tant pour l'établissement du texte que pour l'interprétation, il est grandement dépassé. Les textes critiques des « Chrestomathies » — dont une seule française, celle de Paul MEYER — sont intéressants par les corrections proposées et les sens, plus exacts, épars dans leurs glossaires, mais la difficulté de confronter et compiler ces recueils, et surtout l'absence de traduction et de commentaire suivi, dépassant le point de vue « phonétique et morphologique », qui est celui de la thèse récente (1930), d'ailleurs importante et consciencieuse, de Victor RABOTINE — nous a paru justifier la publication d'une édition, sinon exhaustive et « définitive », du moins soucieuse d'information abondante, et attentive aux différents aspects de ce premier poème connu en notre langue d'oc.

L'intérêt qu'il présente n'est pas dû seulement à sa date, mais aussi à la valeur intrinsèque de cette « moralité », inspirée par l'infortune de BOËCE, homme d'Etat, poète et philosophe chrétien. Qu'il y ait du lieu commun dans le fragment qui nous reste ne doit pas faire méconnaître un certain tour éloquent, et l'apparition de la Dame dans la prison, avec l'échelle symbolique peinte sur son vêtement,

n'est pas une allégorie banale. La perte du principal du poème nous interdit de porter un jugement définitif sur le fond et la forme; du moins il dut avoir une large audience en pays d'Oc et y contribuer à la popularité de BOËCE et de sa *Consolatio philosophiæ*.

L'idée de cette publication m'a été suggérée par mon collaborateur, dont l'aide m'a été précieuse. Nous avons jugé bon d'adopter, après RAYNOUARD, le principe de la traduction littérale, plus préoccupés de l'exactitude que d'une élégance qui entraîne souvent l'à peu près : le français n'est nullement le but, mais un moyen de faire goûter un original savoureux, même dans sa naïveté et sa gaucherie. Cette littéralité, l'abondance des notes explicatives, nous ont semblé rendre inutile l'adjonction d'un glossaire.

Nous espérons que ce travail — tel que les circonstances nous ont permis de le présenter — facilitera l'initiation des étudiants de tout « degré » à la langue occitane classique et méritera l'attention des romanistes. (1)

René LAVAUD.

Saint-Raphaël, 31 janvier 1946.

---

(1) Nous remercions vivement Mlle Suzanne LAVAUD, Bibliothécaire à l'Université de Paris, des utiles recherches et vérifications qu'elle a faites pour nous.

---

#### Sur le titre du Fragment.

Le manuscrit ne porte aucun titre ; titre dans les éditions précédant celle-ci (énumérées ci-après à la Bibliographie) :

RAYNOUARD : Poème sur Boèce. — BARTSCH : Poème sur Boece. — P. MEYER : *Boèce*. — CRESCINI : *Boecis* (avec l's du cas sujet). — APPEL : *Boeci*. — KOSCHWITZ : Poème sur Boèce. — Les érudits allemands en général disent : *Boëthius-lied*.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*MANUSCRIT.* Le ms., en exemplaire unique (1), provient de la bibliothèque de l'abbaye de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire (actuellement commune du Loiret, à 31 km. en amont d'Orléans). Il a été remarqué dès 1727 par l'abbé LEBŒUF (2), qui « en a fait mention pour la première fois en 1738 dans l'une de ses *Dissertations sur l'histoire civile et ecclésiastique de Paris* » (3). Il a été retrouvé par RAYNOUARD, à la Bibliothèque d'Orléans, en octobre 1813. Il date vraisemblablement du XI<sup>e</sup> siècle. (4) Conservé à la Bibliothèque municipale d'Orléans (anciennement n° 374, aujourd'hui n° 444) « il se compose de 275 pages dont 268 et demie sont occupées par des morceaux de la Bible et des sermons. Le poème commence donc à la moitié de la page 269 et se poursuit jusqu'au bas de la page 275 où il est brusquement arrêté au milieu d'un mot par la perte de la fin du volume. La page 269, qui contient les 21 premiers vers, sauf le dernier mot *peior* qui est rejeté à la page 270, est d'une écriture visiblement plus archaïque que le reste du poème » (5). L'ensemble est écrit en caractères latins « minuscules néo-carolins » (6). A noter que BARTSCH

(1) Paul MEYER, *Romania*, I, 1872, p. 226.

(2) « Ce que j'ai vu en 1727 dans un des volumes de la fameuse bibliothèque de l'abbaye de Fleury ou St-Benoît-sur-Loire » passage d'une *Dissertation sur l'histoire civile et ecclésiastique de Paris* par l'abbé LEBŒUF, cité par RAYNOUARD, *Choix des Poésies originales des Troubadours*, t. II, p. CXXVIII.

(3) RAYNOUARD, *ibid.* p. CCXVII.

(4) Cf. l'abbé LEBŒUF, cité *ibid.* p. CXXXIII. Cette date est affirmée dans l'avertissement du t. VII de *l'Histoire littéraire de la France*, p. XXX, cité par RAYN. *loc. cit.* p. CXXXIV ; de même par Ant. THOMAS (*Grande Encyclopédie*, Paris, 1885-1902, au mot Boèce). Elle est considérée comme certaine par P. MEYER, (*Romania* I, 1872, p. 233), précisée par SOHUM et BRESSLAU (*Grundr. d. roman. Philol.* I, 1904-1908, p. 222 : étude paléographique des mss) : « le ms. de Boèce est de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle ». Enfin A. JEANROY (*Hist. sommaire de la poésie occitane*, 1945, p. 8) dit que le ms. est « du XI<sup>e</sup> siècle ». V. en outre la note critique 100, fin.

(5) P. MEYER, *Romania*, I, 1872, p. 227. Selon ZINGARELLI il n'y a eu cependant qu'un copiste ; voir plus loin son explication : Date du Poème, III.

(6) E. MONACI, *Facsimili*, p. VIII.



seul (1) dit expressément que ce manuscrit n'est pas un original mais la copie d'un modèle plus ancien. Dans chaque laisse les vers sont écrits à la suite et l'usage des majuscules est souvent fantaisiste (V. ci-après note critique 40).

*FAC-SIMILE* : Ernesto MONACI, *Facsimili di antichi manoscritti*, Roma, 1991-1892, tavole 33-39.



Première édition (2) : François RAYNOUARD, *Choix des poésies originales des Troubadours*, t. II, Paris, 1817. — Les pages 4-39 contiennent la « copie figurée » — parfois inexacte — du manuscrit, des notes le plus souvent étymologiques (page de gauche), et le premier texte établi d'après le manuscrit, accompagné d'une traduction française littéraire (page de droite).

Les pages CXXVII-CXXXVI renferment des notes sur l'abbaye de Fleury, la découverte du fragment et le fragment lui-même. En fin de volume, RAYN. donne un facsimilé des cinq premières lignes du ms. et des deux dernières.

#### EDITIONS CRITIQUES.

Friedrich DIEZ, *Altromanische Sprachdenkmale*, Bonn, 1846, 39-72.

Karl BARTSCH, *Chrestomathie provençale*, Elberfeld, 1868 (4<sup>me</sup> édit. citée, 1880 ; 6<sup>me</sup> édit. voir KOSCHWITZ).

Paul MEYER, *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux* (3) et français, Paris, 1877, 23-32.

(1) *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur*, Elberfeld, 1872, p. 8.

(2) Dès 1738, date donnée par P. RAJNA, *Come proseguiva* etc. (Voir plus loin « A consulter ») p. 367. l'abbé LEBŒUF avait publié deux passages (22 vers) du fragment, au cours de sa dissertation, passages intitulés : « Fragment de poésie, en langage vulgaire usité, il y a environ 700 ans, dans les parties méridionales de la France, tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire, qui paraît être du XI<sup>e</sup> siècle ». Titre cité par RAYNOUARD, loc. cit. p. CXXXIII.

(3) Cette première partie contient 63 textes bas-lat. et provençaux ; la deuxième partie, qui devait comprendre les textes en ancien français, le glossaire provençal et le glossaire français, annoncée, dans l'avertissement, pour l'année suivante, n'a jamais paru (Cf. JEANROY, *La Poésie lyrique des Troubadours*, I, 35). Pour le fragment : texte sans traduction ni glossaire, ni commentaire, très peu de notes critiques ; fragments latins reproduits ici à la note explic. 22 ; citation du *Metrum I, Libri I* et de quelques lignes de *Prosa I* de la *Consolatio Philosophiae*.

Franz HÜNDGEN, *Das altprovenzalische Boëthiuslied*, Oppeln, 1884, « édition peu satisfaisante, avec traduction, glossaire et remarques explicatives, grammaticales et métriques, insuffisantes et erronées » (RABOTINE).

Vincenzo CRESCINI, *Manualetto provenzale*, Vérone et Padoue, 1892 (2<sup>me</sup> édition, 1905 — dont nous citerons l'introduction — contient seulement les vers 1-137, utilisée ici pour ces vers ; et 3<sup>me</sup> édition, titre nouveau : *Manuale per l'avviamento agli studi provenzali*, Ulrico Hoepli, Milano, 1926 ; texte complet ; utilisée ici pour les vers 138-257).

Carl APPEL, *Provenzalische Chrestomathie*, Leipzig, 1895, édit. citée (2<sup>me</sup> édit 1901, 3<sup>me</sup> 1907, 6<sup>me</sup> 1950).

BARTSCH-KOSCHWITZ, 6<sup>me</sup> édit. de BARTSCH, revue par Eduard KOSCHWITZ, Marburg, 1903.

Antonio BOSELLI (dans la collection E. MONACI), Roma, 1903 : texte suivi d'un glossaire, édition épuisée.



#### A CONSULTER :

*Histoire littéraire de la France* (commencée par les Bénédictins, continuée par l'Institut depuis 1814), Paris vol. XVII (1832), 601-614 (dissertation d'Amaury DUVAL sur ce fragment) ; v. aussi t. VII, p. XXX-XXXII, III-12 (Dom RIVET).

Conrad HOFMANN, *Ueber die Quellen des ältesten prov. Gedichte*, dans *Sitzungsberichte der Kgl. bayer. Akademie der Wissenschaften*, München, 1870, II, 175-182 (Etude sur les sources du Poème).

Nicola ZINGARELLI, *Il Boezio provenzale e la leggenda di Boezio*, Milan, 1920, dans *Rendiconti del Reale Istituto lombardo*, t. LIII, 1920, 193-221 : I. Etude sur la date, la langue, la versification, l'argument, quelques détails (*coms*, *Torquator*) ; les emprunts à la *Consolatio* (203-211) — le but moral du poème provençal. II. Boèce « martyr », le sentiment religieux dans la *Consolatio* (216-221).

Pio RAJNA, *Come proseguiva e terminava il Boezio provenzale*, dans *Mélanges A. THOMAS*, 1927, 367-376 ; cf. aussi *Le origini dell' Epopea francese*, *ibid.* 490-491.

Arturo GRAF, *Roma nelle memoria e nelle imaginazioni del medio evò*, t. II, Torino, 1883, 322-367. (Boèce était chrétien, mais mourut-il pour sa foi, fut-il martyr ? GRAF ne le croit pas et explique — avec trop de longueurs — la formation de cette légende).

Vladimir RABOTINE, *Le « Boèce » provençal, étude linguistique*, Strasbourg 1930 ; thèse d'Université, 177 p. ; étude phonétique et morphologique approfondie et importante, suivie du texte du manuscrit ; l'auteur annonce une édition critique non encore parue.

#### ETUDES CRITIQUES.

Paul MEYER, *Romania*, I, 1872, 226-234 (Collation du manuscrit) et *Romania*, VII, 1878, 471 (compte rendu critique de l'article *Zum Boeci* de BÖHMER, signalé ci-dessous).

E. STENGEL, *Ienaer Literaturzeitung*, 1875, 63 et *Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur*, XIX, 163-164.

E. BÖHMER, *Romanische Studien*, III, 133 et suiv. (1878) : *Zum Boeci*, « suite de remarques où sont passées en revue la plupart des difficultés qu'offre le fragment » (P. MEYER).

TOBLER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, II, 504 et suiv. (1878).

B. GANDINO, *Osservazioni sopra un verso del poema provenzale su Boezio* dans *Miscellanea di filologia e linguistica*, Florence, 1886, 51-55.

APPEL, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XX, 385 et suiv. (1896).

Ernest HOEPPFNER, *La Chanson de Ste Foy*, Strasbourg-Paris, 1926, t. I, notes, passim ; étude linguistique de la Chanson avec renvois fréquents à la linguistique du « Boèce » (1).

(1) Mentionnons enfin un « exercice scolaire » du chanoine Joseph SALVAT dans la revue occitane *Lo Gai Saber*, Toulouse, Privat, N° 162, avril 1938, sur les vers 204-215 : texte d'APPEL, traduction en français et en occitan moderne, brèves indications sur ce passage et sur l'ensemble du fragment ; voir aussi, d'après le même, une notice et une juste appréciation sur le Poème dans la *Rampelada del Colège d'Occitania*, Toulouse, n° de nov.-déc. 1947.

## ANALYSE DES LAISSES DU FRAGMENT

I-II, vers 1-6 ; 7-19 : Introduction : Blasphème et mauvaise conduite ordinaire de l'homme jeune, méconnaissance de Dieu tout-puissant.

III, 20-27 : Jadis Boèce voulut ramener les hommes à Dieu, on l'a mis en prison.

IV-V, 28-33 ; 34-39 : Eloge de Boèce, il fut savant et vertueux.

VI, 40-42 : Mort du roi empereur Manlius Torquator, douleur de Boèce.

VII, 43-45 : Avènement de l'empereur roi (1) Théodoric, il est l'ennemi du chrétien.

VIII-IX, 46-48 ; 49-59 : Boèce désavoue et admoneste Théodoric ; haine conçue par Théodoric, son stratagème pour perdre Boèce.

X, 60-71 : Procès de Boèce, il est jeté en prison.

XI-XII, 72-80 ; 81-91 : Prière de Boèce en prison, il pleure sur lui-même et en appelle à Dieu, qu'il a sans doute mal servi.

XIII, 92-98 : Sagesse et science de Boèce.

XIV-XX, 99-105 ; 106-108 ; 109-111 ; 112-119 ; 120-124 ; 125-132 ; 133-137 : Réflexions de Boèce en prison ; l'homme jeune éprouvé par Dieu, l'homme jeune impie ; insécurité et mirage des biens terrestres.

XXI-XXII, 138-141 ; 142-149 et 150-157 (2) : Boèce dément ses amis ; il s'accuse d'avoir été insuffisamment attaché à Dieu ; caractères du vrai chrétien.

(1) « Empereur » v. 44 ; « roi » v. 62.

(2) P. MEYER (*Romania*, I, 1872, 231) : « C'est tout à fait sans raison que les éditeurs, RAYNOUARD le premier, commencent ici (v. 150) une nouvelle tirade... Le manuscrit ne donne même point de capitale à ce vers ». Ce dernier argument tombe (v. note critique 40) et l'on peut, d'autre part, commencer une nouvelle « tirade » (ici alinéa) sans qu'il y ait changement de « laisse ».

XXIII-XXVII, 158-166 et 167-169 ; 170-175 ; 176-185 ; 186-189 ; 190-193 et 194-198 : Boèce est visité dans sa prison par une dame étonnamment belle, radieuse, perspicace et puissante, merveilleusement vêtue ; paroles de la dame.

XXVIII-XXXI, 199-203 ; 204-208 ; 209-212 ; 213-215 : Description du vêtement de la dame, allégorie de l'échelle qui y est peinte.

XXXII-XXXIII, 216-230 ; 231-242 : Explication de l'allégorie.

XXXIV-XXXV, 243-255 ; 256-258 : La dame tient les attributs des justices spirituelle et corporelle...

---

TEXTE ET TRADUCTION

## TEXTE CRITIQUE (1) :

- I. 1 Nos, jové\*/ómne° — quandius que nos estam (Ms.  
De gran follia\* — per foll'edat° parllam, [p. 269]  
Quar no nos membra — per cui viuri°-esperam\*,  
Qui nos sosté — tan quan per terra-annam  
5 E qui nos pais — que no murem de fam,  
Per cui salv ésmes°\* — per pur tan que-l° clamam.

Nos, jové/ómne — menam ta mal jovent\*  
Que-us non o préza, si-s\* trada son parent,  
Senor°\* ni par, si-l mena malament,

- 10 Ni l'us ves l'altre° — si-s fai fals sacrament.  
Quant o/ a fait°\*, mija°\* no s'en repent  
Pro non es gaigre°, si penedenza'n prent°.

ms. brösa

- 15 Que-epslor, forfaiz — sempre fai epsament°,  
E laisa'n Deu — lo grand omnipotent\*  
Ki-ls morz et viús — toz° a / in jutjament°.  
Eps li satan — son en so mandament :°  
Ses Deu\* licéncia — ja non faran torment.

- III. 20 Enanz en dies° — forem\* ome fello\* ;  
Mal ome fóren, a / ora sunt\* peior°. (+ P. 270)

Volg i Boecis\* — metre quastiazo ;  
Auvent la gent\*, fazia-en so sermo :  
Creessen Deu — qui sostenc passio,

ms. Mas molt s'en p.

- 25 Per lui aurién — trastut\* redemció.  
Mal s'en° penét\*, quar no'n i mes foiso\*,  
Anz per eveja°\* — lo mesdren e preiso.

- IV. Donz fo Boécis, corps ag e bo e pros°  
Cui tan amet — Torquator Mállios\*.

- 30 De sapiéncia\* non fo trop nuallos :  
Tant en retenc — que de tot\* no'n° fo blos.

(1) D'après le fac-similé MONAGI et les éditions mentionnées à la Bibliographie (sauf DIEZ, HÜNDGEN, BOSELLI). Nous marquons (excepté en cas de ponctuation) la césure du décasyllabe, après la 4<sup>e</sup> syllabe, par un trait horizontal prolongé — qui se distingue du trait d'union plus bref - (v. 6, 8, etc.). Dans l'absence d'éliision, le trait oblique entre deux voyelles / marque l'émission distincte de deux syllabes rythmiques (par ex. 11, 17, etc.), le trait d'union, l'émission en une seule (3, 4 etc.). L'éliision est

## TRADUCTION LITTÉRALE :

I. — Nous, aussi longtemps que nous sommes jeunes hommes, — très follement par fol âge parlons, — car ne nous souvient par qui vivre espérons, — qui nous soutient tant que par terre allons — (5) et qui nous pâit (de sorte) que ne mourons de faim, — par qui sommes sauvés pour seulement autant que l'invoquons.

II. — Nous, jeunes hommes menons si mal jeunesse — qu'aucun ne prise ceci, si trahit son parent, — seigneur et pair, si le traite méchamment, — (10) et l'un envers l'autre si fait faux serment. — Quand a fait cela, mie ne s'en repent — et non plus envers Dieu n'en fait amendement. — Profit n'est guère si en prend pénitence. — Dit que l'a prise, mie jamais (ne) la tient, — (15) car alors même, fautes commet toujours de même, — et délaisse par là Dieu le grand tout-puissant — qui a les morts et (les) vivants tous en jugement ; même les satans sont en son commandement : sans licence de Dieu jamais ne feront tourment.

III. — Auparavant dans (les) jours (= jadis) furent hommes félons ; — mauvais hommes furent, maintenant sont pires. — Voulut Boèce y mettre correction ; — oyant le peuple, en faisait son discours : — qu'ils crussent Dieu qui endura passion, — (25) par lui auraient absolument tous rédemption. Mal (= en vain) s'y donna peine, car n'y en mit force (correction), — mais par rancune le mirent (lui) en prison.

IV. — Seigneur fut Boèce, corps eut bon et valeureux, — que tant aima Torquator Mallios (= Manlius). — (30) De sapiencé ne fut beaucoup négligent : — tant en retint qu'aucunement n'en fut dépourvu. — Si bon exemple en

marquée par l'apostrophe (fol. 2; Jus 10, etc.). L'enclise est marquée par un trait d'union (que-1 6, si-s 8 etc.).

Pour faciliter une exacte lecture rythmique nous avons marqué assez souvent l'accent tonique (Jôve ôme 1, follia 2, etc.). A la rime, il a été jugé inutile de noter la voyelle fermée par un point souscrit, la voyelle ouverte par une sorte de cédille inversée (comme dans *Petit Dict.* de LEVY) : voir Remarques sur la Versification, fin.

Le signe ° renvoie à une note critique, le signe \* à une note explicative.

15 sempre 'tout de suite' (HOEPPNER)



Ta° bo essemple — en laiset entre nos,  
No cuid\* qu'e Roma — om de so saber fos.

V. Coms\* fo de Roma — e / ac ta gran valor

35 Aprob Mállio — lo rei emperador\* :  
El era-l melér — de tota la / onor\*,  
De tot l'emperi-l — tenien per senor.  
Mas d'una causa — nom° avia\* genzor :  
De sapiéncia — l'apellaven doctor\*.

VI. 40 Quan° veng la fis — Mállio Torquator,  
Donc veng Boécis\* — ta granz° dolors al cor  
No cuid\* aprob — altre dols li demor.

VII. Morz fo Mállios — Torquator dunt eu dig :  
Ec vos°° e Roma — l'emperador Teiric ;  
45 Del fiel Deu\* — no volg aver amig.

VIII. No credet Deu — lo nostre creator :  
Per zo no-l volg — Boécis a senor  
Ni gens de lui — no volg tener s'onor.

IX. Eu lo chastia — ta be\* / ab so sermó,  
50 E Teirix col° — tot e mal sa razo\* :  
Per grant evea — de lui volg far fello.  
Fez un breu faire\* — per gran decepció  
E de Boéci — escriure° fez lo nom  
E si-l tramét — e Grecia la régió.  
55 De part Boéci — lor manda tal raizo  
Que passen mar, guarnit\* de contenço° :  
Eu lor redra — Roma per traazo.  
Lo senz° Teiric — miga no fo de bo\*,  
Fez sos mes segre, si\*-ls fez\* metre e preso. \*(P. 271)

*ms. dia* X. 60 El Capitóli\* — l'endema, al di° clar,  
Lai o solien\* — las altras liz° jutjar,  
Lai veng lo reis — sa felnia° menar\*.  
Lai fo Boécis, e foren i soi par.  
Lo reis lo pres — de felni' a\* reptar :

38. Mas d'una causa avi' u nom genzor (HOEPPNER, Ro. 1951, 250)

laissa parmi nous, — ne crois qu'en Rome fût homme de son savoir.

V. — Comte fut de Rome et eut si grande valeur — (35) auprès de Mallios le roi empereur : — il était le meilleur de tout le territoire, — de tout l'empire le tenaient pour seigneur. — Mais pour une raison avait nom plus noble : — de sapience l'appelaient docteur.

VI. — 40 Quand vint la fin de Mallios Torquator, — alors vint à Boèce si grande douleur au cœur — ne crois (qu') auprès (= en comparaison) autre deuil lui demeure.

VII. — Mort fut Mallios Torquator dont je parle : — vous voici en Rome l'empereur Théodoric ; — (45) du (= dans le) fidèle de Dieu ne voulut avoir ami.

VIII. — Ne crut Dieu le notre créateur : — pour cela Boèce ne le voulut pour seigneur — ni en rien de lui ne voulut tenir sa dignité.

IX. — 50 Il l'admoneste si bien avec son discours ! (50) Et (pourtant) Théodoric accueille tout en mal son propos : — par grande haine de lui voulut faire (un) félon. — Fit faire un bref (= lettre) par grande tromperie — et de Boèce fit écrire le nom — et ainsi l'envoie en Grèce le royaume. — (55) De (la) part de Boèce leur mande telle proposition — qu'(ils) passent mer, équipés pour (le) combat : lui leur rendra Rome par trahison. — L'intention de Théodoric mie ne fut d'(une) bonne, — fit suivre ses messagers, ainsi (= et) les fit mettre en prison.

X. — 60 Au Capitole, (le) lendemain, au jour clair, là où (ils) avaient l'habitude de juger les autres procès, — là vint le roi sa félonie pratiquer. — Là fut Boèce et y furent ses pairs. — Le roi commença à l'accuser de félonie :

65 Qu'el trametia° — los breus ultra la mar,  
 Roma volia — a obs los Grex tradar°.  
 Pero Boéci — anc no venc e pensar°.  
 Sal\* en° estant — e cuidet s'en salvar :  
 L'om no-l laiset — a salvament annar.  
*ms. que: l solien* 70 Cil li faliren\* — qu'el soli ' aiudar°,  
 Fez lo lo reis — e sa charcer gitar.

XI. Ec vos\* Boéci — cadegut en afan,  
*ms. kdenas* E granz kadenas° — qui l'estan apesant°.  
 Reclama Deu, de cel lo rei°, lo grant :  
 75 « Dómine páter°, e te-m fiav'eu tant,  
 « E cui marcé — tuit peccator estant :  
 « Las mías musas, qui / ant perdut lor cant,  
 « De sapiéncia\* — anava eu ditan\* ;  
 « Plor tota día, faz cosdumna d'efant\* :  
 80 « Tuit a plorar — repairen mei talant.

*ms. dias*  
 « Dómine páter, tu qui-m sols goernar,  
 « E te-m soli' — eu a totz dis° fiar ;  
 « Tu-m fezist tant — e gran riqueza°\* star :  
 De tota Roma — l'emperi aig a mandar ;  
 85 « Los savis omes — en soli' adornar°.  
 « De la justícia, — que grant aig a mandar,  
 « No-t servii°\* bé, no la-m volguist laisar :  
 « Per aizo-m fas — e chaitiveza star.  
 « Non ai que prenga — ne no posg re donar,  
 90 « Ni noit ni día — no faz que mal pensar :  
 « Tuit mei talant — repairen a plorar. »

XIII. Hanc\* no fo / om, ta gran vertut agues,  
 Qui sapiéncia — tot compenre pogues°.  
 Pero Boécis — no'n° fo de tot mespres,  
 95 Anc no'n vist\* ú — qui tant en retegues.  
 Inz°, e las cárcers — o / el jazia pres,  
 Laïnz comtava — del temporal\*, cum es°,  
 De sol e luna, cel\* terra e mar° cum es°. + (P. 272)

XIV. « Nos e molz libres, nos o° trobam legen\* »,  
 100 Dis\* o Boécis, e so° gran marriment.

77. 'Mes muses qui ont perdu leur chant!' (HOEPPFNER)

78-9. 'J'allais toujours parlant de sagesse; mais à présent je pleure sans cesse,  
 je fais comme un enfant' (id.)

(65) qu'il transmettait les brefs (= lettres) outre la mer, (que) voulait trahir Rome au profit des Grecs. — Mais à Boèce onques ne vint en penser. — Se dresse et pensa s'en sauver (= s'en justifier): — l'on ne le laissa à salut aller. — (70) Ceux lui faillirent qu'il avait coutume d'aider, — le roi le fit en sa chartre jeter.

XI. — Vous voici Boèce tombé en tourment, — en grandes chaînes qui lui sont pesant. — Réclame (= invoque) Dieu, du ciel le roi, le grand : (75) « Seigneur père, en toi me fais-je tant, — en (la) merci de qui demeurent tous (les) pécheurs : — les miennes poésies qui ont perdu leur chant, — de sapience allais-je dictant; (je) pleure tout (le) jour, (je) fais coutume d'enfant : — (80) à pleurer reviennent tous mes désirs.

Seigneur père, toi qui as coutume de me gouverner, — en toi avais-je coutume de me fier (à) tous (les) jours : — tu me fis tant en grande puissance être : — de toute Rome (j') eus à commander l'empire ; (85) (j')avais coutume d'y accorder les honneurs aux hommes sages. — (En ce qui est) de la justice, que grande (= entière) (j')eus à commander, — (je) ne te servis bien, (tu) ne me la voulus laisser : pour cela (tu) me fais être en captivité. — (Je) n'ai rien que (je) prenne, ni ne puis rien donner, — (90) et nuit et jour ne fais que mal penser : tous mes désirs reviennent à pleurer.

Onques ne fut homme, si grande vertu (il) eût, qui sapience pût entièrement comprendre (= contenir) : pourtant Boèce n'y fut tout à fait mépris (= dans l'erreur), — (95) onques (tu) n'en vis un qui tant en retint. — Dans les prisons où il gisait pris, — même là-dedans (il) conta du temps, comme il est, du soleil et (de la) lune, (du) ciel, (de la) terre et (de la) mer, comme (elle) est.

XIV. — « Nous, dans beaucoup de livres, nous trouvons ceci à lire », — (100) (a dit cela Boèce en sa grande afflic-

81. sols a la valeur d'un imp. (id.)

97. temporal = "temporel", "ce qui est de ce monde, les phénomènes de la nature (id.)"

- Quant e la cárcer — avia-l cor dolent :
- « Molt val lo bes — que l'om fai e jovent,  
 « Com el es velz — e° qui pois lo sosten°.  
 « Quan ve / a l'ora — que-l corps li vai franen,  
 105 « Per be qu'a fait — Deus a sa part°° lo ten°.
- XV. « Nos de molz\* omnes — nos o / avem veüt° :  
 « Om per veltat\* — non a lo pel chanut :  
 « O / es eferms\* — o / a / afan agut.
- XVI. « Cellui\* vai be — qui tra mal e jovent,  
 110 « E cum es velz, donc estai bonament :  
 « Deus a / e lui — mes°° so chastïament.
- XVII. « Mas quant es jóves — et a / onor molt grant  
 « Et evers Deu — no torna so talant,  
 « Cum el es velz, vai s'onors\* descaptan :  
 115 « Quant se riguarda, no'n a ne tan ne quant\*,  
 « La pelz li rúa, hec lo kap te tremblant,  
 « Morir volria — e/es e gran masant.  
 « Trastota\* dia — vai la mort reclaman ;  
 « Ella no-l pren — ne no-l en fai semblant.
- XVIII. 120 « Drez es e bes — que l'om e Deu s'esper,  
 « Mas non es bes — que-s fi e son aver.  
 « Ta mala fe — nulz om no pot veder :  
 « L'om l'a / al ma\*, miga no l'a / al ser.  
 « Cum l'us lo pert, a l'altre-l ve° tener.
- XIX. 125 « E la morz a — mala fe epsament° :  
 « L'om ve/u/ ome — e° quaitiu e dolent,  
 « O es malaptés\* — o / altre pres lo ten° ;  
 « Non a / aver — ni / amic ni parent  
 « E dunc apella — la mort ta dolzament,  
 130 « Crida /e/ ucha\* : « morz, a me quar no vens ?° »  
 « Ella-s fen sorda, gens a lui non atent° ;  
 « Quant menz s'en guarda, no sap mot quan, lo-s  
 [prent°.

ms. te  
 127. ° ou un autre le tient en prison' (HOEPPNER)

tion, — quand dans la prison (il) avait le cœur dolent) :  
 « Beaucoup vaut le bien que l'homme fait en jeunesse,  
 « lorsqu'il est vieux et qui ensuite le soutient. — Quand  
 « vient à l'heure que le corps lui va se brisant, — (105)  
 « pour (le) bien qu'(il) a fait, Dieu à sa part (= avec les  
 « siens) le retient.

XV. — « Nous, de beaucoup d'hommes, nous avons vu  
 « ceci : — homme par vieillesse n'a le poil chenu : — ou  
 « est malade ou a eu tourment.

XVI. — « A celui-là va bien qui souffre mal (= épreuve)  
 « en jeunesse, — (110) et quand est vieux, alors se trouve  
 « bien : Dieu a en lui mis sa correction.

XVII. — « Mais quand est jeune et a éclat très grand  
 « — et envers Dieu ne tourne son désir, — lorsqu'il est  
 « vieux, sa beauté va diminuant : — (115) quand se  
 « regarde, n'en a (plus) ni peu ni beaucoup, — la peau lui  
 « ride, voici (qu'il) tient (= porte) le chef tremblant, mou-  
 « rir voudrait et est en grand trouble. — Absolument tout  
 « (le) jour va la mort réclamant ; — elle ne le prend ni ne  
 « lui en fait semblant.

XVIII. — (120) « C'est justice et bien que l'homme en  
 « Dieu mette son espoir, — mais n'est pas bien qu'(il) se  
 « fie en son avoir. — Si mauvaise foi (= infidélité) nul  
 « homme ne peut voir : — l'homme l'a au matin, mie ne  
 « l'a au soir. — Lorsque l'un le perd, à l'autre le voit aller.

XIX. — (125) « Et la mort a mauvaise foi même ment :  
 « — l'on voit un homme et misérable et dolent, — ou est  
 « malade ou autre chose le tient pris ; — (il) n'a bien ni  
 « ami ni parent — et alors appelle la mort si doucement  
 « (= plaintivement), — (130) crie et huche : « mort, à moi  
 « pourquoi ne viens ? » — Elle se feint sourde, pas du  
 « tout ne fait attention à lui ; — quand (il) s'en garde  
 « moins, (ne sait mot (= point) quand), (elle) le prend.

- XX. « Si cum la nibles — \*cobre -l jorn lo be ma\*, + (P.  
 « Si cobre avers — lo cor al christia°, [273)  
 - 135 « Qui tant i pessa — que / al no fara ja ;  
 « E Deu no-s fia, ni Deus e lui no ma° :  
 « Quan se reguarda, però\* res no-l rema. »

- ms. dias*  
*//<sup>as</sup> (HOEFFER.)*  
 XXI. Molt fort blasmava — Boécis sos amigs,  
 Qui lui laudaven, dereer\*, euz dis° antix,  
 140 Qu' el era coms\*, molt onraz e molt rix°,  
 Et evers Deu — era tot° so afix.

- XXII. Molt lo laudaven — e/ amic e parent  
 C' ab Damrideu\* — se tenia forment°.  
 Pero Boécis — trastuz los en desment\* :  
 145 No s'es\* acsi — cum anaven dicent.  
 « Cel non es bos — que-a frebla scala-s ten°,  
 Qui tota / ora — sempre vai dechaden° :  
 Aquel qui l'a — non estai fermament.  
 « E quals es l'hom — qui-a ferma schala-s ten° ?  
 150 « Bos christias° — qui cre\* perfektament  
 « Deu la patérna, — lo rei omnipotent,  
 « Et en Jhesu — que / ac ta° bo talent,  
 « Chi nos redems — de so sang dolzament,  
 « E sánctum Spíritum — qui e bos omes desend :  
 155 « Que que-l corps faça\*, eu° vai l'arma dozen.  
 « Bos cristians — qui-a-ital° eschala-s ten°,  
 « Cel non° quaira — ja per negu torment. »

- ms. charcerat*  
 XXIII. Cum jaz\* Boécis — e pena, charceraz°,  
 Plan se sos dols — e sos menuz pecaz,  
 160 D'una donzella\* — fo laínz visitaz :  
 Filla's al rei — qui / a granz poestaz°.  
 Ella's ta bella, reluz ént lo palaz.  
 Lo mas o / intra, inz es granz claritaz ;  
 Ja no / es obs — fox i sia°-alumnaz :  
*ms. V. ent p. 10*  
 165 Veder pot l'om — per quaranta ciptaz°.  
 Qual ora-s vol, petita-s fai asaz ;

147 sempre 'tout de suite' (HOEFFER)

140 'Qui le louaient autrefois, du temps qu'il était comte' (10)

XX. — « Ainsi comme le brouillard couvre (= cache) « le jour le bien matin (= de bon m.), ainsi (la) richesse « couvre (= ferme étroitement) le cœur au chrétien, — « (135) qui tant y pense que jamais ne fera autre chose ; « — en Dieu ne se fie, ni Dieu en lui n'habite : — quand « (ensuite) (1) il se regarde (= s'examine), (c'est) pour « cela (que) rien ne lui reste. »

XXI. — Très fort blâmait Boèce ses amis — qui le louaient autrefois, aux jours anciens, — (140) (disant) qu'il était comte, très honoré et très puissant et (qu') envers Dieu était tout son attachement.

XXII. — Beaucoup le louaient et amis et parents — de ce qu'avec Seigneur Dieu se tenait fortement. — Pourtant Boèce absolument tous les en dément : (145) il (= cela) n'est ainsi comme (ils) allaient disant. — « Celui-là n'est (pas) bon qui à faible échelle se tient, — laquelle (à) toute heure toujours va tombant : — celui qui l'a n'est pas établi fermement. — Et quel est l'homme qui à ferme échelle se tient ?

(150) (C'est le) bon chrétien qui croit parfaitement — Dieu la paternelle (puissance), le roi omnipotent, — et en Jésus qui eut si bon vouloir, — qui nous racheta de son sang tendrement — et saint Esprit qui dans (les) hommes bons descend : (155) quoi que le corps fasse (= veuille faire), il va l'âme enseignant. — Bon chrétien qui à telle échelle se tient, — celui-là ne cherra jamais par nul tourment. »

XXIII. — Comme gît Boèce en peine, enchartré, — (qu'il) plaint à soi ses douleurs et ses menus péchés, (160), d'une demoiselle fut là-dedans visité : (elle) est fille du roi qui a grandes dominations. — Elle est si belle (que) le palais en respandit. — Le logis où (elle) entre, dedans est grande clarté ; — jamais n'est besoin (que) feu y soit allumé : — (165) on peut le voir par (étendue de) quarante cités. — (A) quelle heure (elle) veut, se fait assez petite ; —

(1) Ayant perdu avoirs, parents, amis (124, 128) et étranger à Dieu.



XXIII bis. Cum ella s'auça°, cel a del cap polsat ;  
 Quant be se dreça°, lo cel a pertusat,  
 E ve laínz — tota la majestat.

XXIV. 170 Bella's la donna — e-l vis a ta° preclar,  
 Davan so vis — nulz om no-s pot celar ;  
 Ne / eps li / omne — qui sun ultra la mar  
 No poden tant — e lor\* cors cobeetar + (P. 274)  
 Qu'ella de tot — no vea lor pessar.  
 175 Qui-e leis se fía, morz no l'es a doptar.

XXV. Bella's la domna, mas molt es de longs dis°\*,  
 No-s pot rascundre° — nulz om denant so vis.  
 Hanc no vist omne, ta grant anor\* aguís°,  
 Si-l forpez tan — dont ella-s ranguris°,  
 180 Sos corps ni s'arma — miga per ren\* guaris ;  
 Quoras que-s vol\*, s'en a lo corps aucis  
 E pois met l'arma\* — en effern e somsis° :  
 Tal\* l'i comanda — qui totz dias° la bris.  
 Ella metesma — ten claus° de paradís,  
 185 Quoras que-s vol, laínz col sos amigs.

Bel sun si° drap\*, no sai nommar lo fil,  
 Mas molt per\* foren° — de bon e de subtil.  
 Ella se-ls fez°, avia-anz° plus de mil\*.  
 Ta° no son vel, miga lor prez avil.

XXVII. 190 Ella metesma — teiset° so vestiment  
 Que negus om — no pot desfar neient°\*.  
 Pur l'una fremna\* — qui vers° la terra pent  
 Non comprarias° — ab mil liuras° d'argent.  
 Ella ab Boéci — parlet ta dolzament :  
 195 « Molt me derramen\* — donzellet de jovent,  
 « Que zo espéren — que faza a lor talen.  
 « Primas me / ámen, pois me van aïssent°\* ;  
 « La mi' amor° — ta mal van deperden. »

ms. vert

ms. comprariom

ms. la mia mort

180 guarir, ici, 'sauver' et non 'guérir' (HÖEPPNER)

184 drap 'vêtement' et non 'éttoffe' (id.)

189 'Tout vieux qu'ils sont, leur valeur ne diminue point' (id.)

XXIII *bis.* — lorsqu'elle se hausse, a heurté (le) ciel du chef ; — quand bien se dresse, le ciel a percé, — et voit là-dedant toute la Majesté (= toutes les célestes Puissances).

XXIV. — (170) Belle est la dame et le regard a si lumineux — (que) devant sa vue nul homme ne se peut celer ; — ni même les hommes qui sont outre la mer — ne peuvent tant en leurs cœurs convoiter — qu'elle ne voie totalement leur penser. — (175) Qui en elle se fie, mort ne lui est à redouter.

XXV. — Belle est la dame, mais est beaucoup de longs jours (= âgée) ; — ne se peut dérober nul homme devant sa vue. — Onques (tu) ne vis homme, si grand honneur (il) eût, si lui a forfait tant dont elle eût à se plaindre, (180) (que) son corps ni son âme mie pour rien guérit ; alors qu'(elle) veut, elle en a le corps occis, — et puis met l'âme en enfer et engloutit : à tel l'y confie qui tous jours la torture. — Elle-même tient clefs de paradis, — (185) à l'heure qu'(elle veut), là-dedans accueille ses amis.

XXVI. — Belles sont ses étoffes, ne sais nommer le fil, — mais moult fort furent de bon et de fin. — Elle se les fit, (il y) avait plus de mil ans. — Tant ne sont vieilles (que) leur prix s'avilisse mie (= si peu que ce soit).

XXVII. — (190) Elle-même tissa son vêtement — que nul homme ne peut défaire (= détruire) en aucune manière. — Seulement une frange (= un des filets de la frange) qui vers la terre pend — n'achèterais-(tu) avec mille livres d'argent.

Elle avec Boèce parla si doucement : — (195) « Beaucoup me déchirent (= déchirent ma robe) damoiseaux de (prime) jeunesse, — qui espèrent ceci que (je) fasse à leur désir. — D'abord m'aiment, puis me vont haïssant ; — le mien amour vont si mal perdant tout à fait (gâchant).

- XXVIII. Bel sun li drap — que la domn'a vestit\* ;  
 200 De caritat — e de fe sun bastit.  
 Il sun ta bel, ta blanc e ta quandid\*,  
 Tant a Boécis — lo vis\* esvanuit\*  
 Que / el zo pensa : uél sien amosit\*.
- XXIX. Et vestiment, en l'or\* qui / es repres\*,  
 205 Desoz avía — escrit un pei (II) \* grezesc,  
 Zo signifiga : la vita qui-ren ter'°\* es.  
 Sobre la schapla\* — avía-u° tei (10) \* grezesc,  
 Zo signifiga : de cel la dreita fes\*°\*.
- XXX. Antr' ellas doas — depent sun l'eschal° ;  
 210 D'aur no sun ges, mas nuallor\* no so°.  
 Per aqui monten\* — cent míri' auzello° ;  
 Alquant\* s'en tornen — aval arreüso°\* ;
- XXX. Mas cil qui poden — montar al  $\theta$  alçor\*,  
 En epsa l'ora\* — se sun d'altra color.  
 215 Ab la donzella — pois an molt gran amor.
- XXXII. Cals\* es la schala ? de que sun li degrat° ? + (P.  
 Fait sun d'almosna — e fe / e caritat, [275]  
 Contra\* felnia — sunt fait de gran bontat,  
 Contra perjuri — de bona feeltat.  
 220 Contr'avaricia — sun fait de largetat,  
 Contra tristicia — sun fait d'alegretat,  
 Contra menzonga — sun fait de veritat,  
 Contra luxúria — sun fait de castitat,  
 Contra supérbia — sun fait d'umilítat.  
 225 Quascus bos om — s'i° fai lo so degrat°.  
 Cal sun li-auzil — qui sun al tei montat,  
 Qui / e la scala — ta ben an lor degrat° ?  
 Zo sun bon/ómne — qui-an redems\* lor peccat°,  
 Qui tan se fien — e sancta Trinitat\*,  
 230 D'onor terréstri° — non an gran cobeetat.
- XXXIII. Cal an li-auzil — significació,  
 Qui de la schala — tornen arreüso ?

205 desoz 'en bas' (HOEPPNER)

212 arreüso plutôt 'en arrière' que 'à rebours' (10.)

XXVIII. — Belles sont les étoffes que la dame a vêtues, — (200) de charité et de foi sont bâties. — Elles sont si belles, si blanches et si éclatantes, — tant a Boèce la vue évanouie (= éblouie) — qu'il pense ceci : (que ses) yeux soient éteints.

XXIX. — Sur le vêtement, en la bordure qui est reprise (réparée), — (205) dessous (la reprise) (il y) avait écrit un  $\Pi$  grec, cela signifie : la vie qui est sur terre. Sur l'épaule (il y) avait un  $\Theta$  grec, cela signifie : de ciel la droite (vraie) foi.

XXX. — Entre elles deux sont peints les échelons; — (210) d'or ne sont point, mais ne sont de moindre valeur : — par là montent cent mille oisillons; — quelques-uns s'en retournent en bas à rebours;

XXXI. — mais ceux qui peuvent monter (jusqu')au  $\Theta$  plus élevé sur le même moment sont (= deviennent) d'autre couleur. (215) Avec la damoiselle, ensuite, ont très grand amour.

XXXII. — Quelle est l'échelle ? de quoi sont les degrés ? — Sont faits d'aumône et de foi et charité ; — contre (= à l'opposé de) méchanceté sont faits de grande bonté, — contre parjure de bonne fidélité, — (220) contre avarice sont faits de largesse, — contre tristesse sont faits d'allégresse, — contre mensonge sont faits de vérité, — contre luxure sont faits de chasteté, — contre superbe sont faits d'humilité. — (225) Chaque bon homme s'y fait le sien degré.

Quels sont les oiseaux qui sont au  $\Theta$  montés, — qui en l'échelle ont si bien leur degré ? — Ce sont bons hommes qui ont racheté leur péché, — qui tant se fient en sainte Trinité, — (230) (que) d'honneur terrestre n'ont grande convoitise.

XXXIII. — Quelle signification ont les oiseaux — qui de l'échelle retournent à rebours ? — Ce sont tous hommes

- Zo sun tuit ómne — que de joven sun bo,  
 De sapiéncia — qui commencen° razo,  
 235 E cum sun vell, esdevenen fello  
 E fan perjúris — e grant traïció°.  
 Cum pois us° cuida — montar per l'eschalo,  
 Cerqua que cerca\*, no-i ve miga del so.  
 Ven lo diábles — qui guarda-l baratro\*,  
 240 Ven acorren, si\*-l pren per lo talo,  
 Fai l'açupar°\* — a guisa de lairo,  
 Fai l'aparar\* : de tot° no-l troba bo.

XXXIV. Bella's la domna, e granz per cosedent° ;  
 No vist\* donzella\* — de son evaïment°\*.

- 245 Ella's ardidá\*, si-s foren\* soi parent.  
 E sa ma dextra — la domna-u libre ten°,  
 Toz aquel libres — era de fog ardent°\* :  
 Zo's la justícia — al rei omnipotent.  
 Si l'om forfai° — e pois no s'en repent°,  
 250 E evers Deu — no' n° faz' amendament,  
 Quora que-s vol, ab aquel fog l'encent,  
 Ab aquel fog — s'en pren\* so vengament.  
 Cel bona\* i vai — qui / amor ab lei prent°,  
 Qui be la / ama — e per bontat la ten° :  
 255 Quan se reguarda\*, ho° merite l'en rent.

XXXV. El ma\* senestre — ten u sceptrum reial,  
 Zo signifiga — justícia° corporal\*.

- 258 De pec\*... (1)

(1) *FIN* : la mort de Boèce. « Le poème se terminait probablement par le récit de la mort de Boèce, considéré comme martyr, et de celle de son persécuteur Théodoric » (JEANROY, *Hist. sommaire de la poésie occitane*, p. 8). Voir plus loin, sur cette suite : « Date du Poème » fin, l'Étude de Pío RAJNA.

Selon certains l'exécution eut lieu non à Pavie (cf. note explic. 22 et chap. « Concordances ») mais « un agro Calventiano », à Calvenzano près Treviglio, à l'est de Milan (v. Edittalon WEINBERGER p. VI, 1-2; ZINGARELLI, p. 212, n. I). GRAF, p. 353, n. 46, remarque qu'il s'agit peut-être simplement « di un agro calvenzano (terrain chauve, nu) sotto Pavia ». Boèce fut exécuté en 524 (WEINBERGER, BOCOGNANO), probablement le 23 octobre.

qui en jeunesse sont bons, qui commencent raisonnement de sapience, — (235) et, lorsque sont vieux, deviennent mauvais — et font parjures et grande trahison. — Lorsqu'ensuite l'un pense monter par l'échelon, — cherche que cherche, n'y voit mie du sien (= d'un échelon à lui). Vient le diable qui garde l'abîme, (= l'enfer), — (240) vient accourant, si (= et) le prend par le talon, — le fait achopper selon guise de (= comme le fait un) larron, — le fait comparaître : aucunement ne le trouve bon.

XXXIV. — Belle est la dame, et grande par convenance (= en proportion); — (tu) ne vis damoiselle de son courage. — (245) Elle est hardie, ainsi furent ses parents.

En sa main droite la dame tient un livre, — tout ce livre était de feu ardent : — cela (= ce feu) est la justice au roi omnipotent. — Si l'homme forfait et puis ne s'en repent, — et (qu')envers Dieu n'en fasse amendement, — alors qu'(elle) veut, avec ce feu l'embrace, — avec ce feu en prend pour soi sa vengeance. — Celui-là heureusement y va qui prend amour avec elle, — qui bien l'aime et par bonté la traite : — (255) quand (elle) regarde autour d'elle (= se tourne vers lui), bonne récompense lui en rend.

XXXV. — En la main gauche tient un sceptre royal ; cela signifie justice corporelle — de faute...

Le corps du supplicé avait été porté à Pavie dans la basilique « San Pietro in Cielo d'Oro » où on ne cessa de le vénérer ; en 1799 il a été transféré dans la cathédrale. Boèce est inscrit au calendrier des saints à la date du 23 octobre, et le 15 décembre 1883 la Congrégation des Rites a reconnu le culte de « saint Séverin Boèce » dans le diocèse de Pavie. En 1923 ses restes ont été ramenés dans la crypte de San Pietro. On montre encore la tour dans laquelle on pense qu'il fut prisonnier (d'après BOCOGNANO, édit. de la *Consolatio* citée aux « Concordances », p. X et p. XXIV..

Sur le dessein d'ensemble du *Boeci* voir l'opinion de ZINGARELLI rapportée ci-après : « Appréciation d'ensemble », n. 2.

## NOTES CRITIQUES

*Abréviations du Manuscrit.*

Les abréviations utilisées dans le manuscrit du fragment sont peu nombreuses. « Celles qu'emploient les plus anciens mss. en langue vulgaire sont fort rares, et ne sont point autres, en général, que le *titulus* (1) qui correspond ordinairement à *n* ou *m*, l'*a* suscrit (2) et une sorte de virgule allongée qui désigne en français les lettres *ue* à la fin d'un mot. » (3)

1. a) *Titulus* correspondant à *n* : Vers 8 (*sō*), 13, 14, 16, 19, 128, 244.
- b) id. à *m* : Vers 15 (*sepre*), 97 (3 fois, 98, 110, 114, 124, 133, 145, 158, 167, 186, 234, 235, 237, 256 sur diverses voyelles.
- c) id. à *en* : Vers 12 (*emdament*), 15 (*epsam*), 17, 18, 19 sur *m*.
- d) id. à *un* : Vers 221, 222, 223, 224 sur *s* = *sun*.
- e) id. à *om(i)* : Vers 75 (*dñe*), 81.
- f) id. à *an+tu* ou *iritu* ou *an+t* : Vers 154 (*scm*), 154 (*spm*), 229 (*scā*) sur *cm*, *pm*, *ca* = *sanctum*, *spiritum*, *sancta*.
2. Signes correspondant à *ue* : Vers 14 (*q* :), 196 (*q*).
3. id. à *per* (4) : Vers 27 (*p*), 52, 57, 77, 88, 105, 150, 157, 165, 168, 187, 211, 224, 236, 237, 240, 243, 254.
- 4-7. Autres signes ou abréviations : *pro*, v. 13 (5); *kadenas*, 73 (*kdenas*); *Jhesu*, 152 (*ihu*) (6); *significacio*, 231 (*signifacio*, trait sous *ifa*).
8. et : &, v. 17, 112; teis & : 190, 250.

N.B. Dans tous les cas notés ci-dessus, la *Chrestomathie* d'APPEL reproduit exactement l'abréviation du ms.

*Accent.* — Le ms. accentue environ 265 mots; pourquoi ceux-là seulement? APPEL, CRESCINI, KOSCHWITZ ont cru devoir reproduire ces accents; le 1<sup>er</sup> est sur *s'én* v. 11.



- (1) Signe, indice : c'est un trait ou tiret au-dessus de la lettre.
- (2) noq vers 14, *titulus* sur *o* et *a* sur *q*.
- (3) P. MEYER, *Romania*, I, 1872, p. 233.
- (4) Au-dessous de l'anse du *p*, trait médian.
- (5) Trait inférieur de l'anse du *p* prolongé à gauche.
- (6) Sur la barre de l'*h*, trait représentant *es*.

Vers 1. Leçon et ponctuation de CRESCINI ; RAYNOUARD et P. MEYER : *nos jove omne...*, APPEL et BARTSCH-KOSCHWITZ : ..., *quandius qu'e nos estam* ; (e = en), APPEL, Glossaire, traduit la locut. *estar e se* par « in, auf sich stehen » = compter sur soi, avoir confiance en soi. *omne* : graphie avec persistance de l'n latin ; exemples seulement dans Boèce ici et 106, 172, 178, à côté de *ome*, *om* 20, 33, 85, 126. *omnes*, cas oblique plur. 106, se trouve cependant aussi (v. LEVY, V, 481a) dans « Extraits du cartulaire de Blessac » (§ III) par Ant. THOMAS, *Rapport sur une mission en Creuse*, Paris, 1879 (extrait des Archives des Missions scient. et litt., 3<sup>e</sup> série, t. V).

2. *per foll'edat* : P. MEYER, APPEL 2, KOSCHWITZ ; RAYN. BARTSCH, CRESCINI, APPEL 1 : *foll'edat* qui fait double emploi avec *de g. follia* (ou alors comprendre : *per f.* par outrage, offense à Dieu ?).

3. *viuri* = *viure*, ex. unique de cette graphie ; *i* de *e* latin final atone renforcé, cf. 230 : *terrestri*.

6. RAYN. : *per cui salves m'esper..* « par qui que je me sauvasse j'espère » ; à rejeter à cause du changement de personne ; leçon du ms. : *salves mes*. — *que-l* : ms. *quell*, cf. note crit. 9.

9. *senor*, pour *senhor* ; cf. 104 *franen* pour *franhen*, de *franher*, 131 *fen* p. *fenh* ; la graphie de *n* adouci (*nh*, *gn*, *ign* etc) est ignorée du scribe (dans *signifiga* 206, 257, *significacio* 231, prononcer détachés *g - n*). — *Si-l* : ms. *sill* ; ce renforcement — plutôt que mouillement — de *l* appuyé s'explique sans doute de la même façon que pour *ss* initial : cf. note crit. 100 ; ces renforcements (à noter aussi dans *Sancta Fides* et les chartes) ne se sont pas maintenus en occitan ; nous ne les avons pas gardés dans le texte mais signalés en note (6, 9, 100, 164). — P. MEYER sépare *mala ment*, de même *epsa men* 15, etc. ; cf. note crit. 143.

10. ms : *nel laitre*, RAYN. : *uel laitre*, trad. à contresens : « et l'un voile l'autre » ; P. MEYER : *nell' aitre* ; BARTSCH, KOSCHW. : *ves l'aitre* ; APPEL : *vel l'aitre* (Glossaire « *vel = ves lo ?* », « *aitre = altre ?* ») ; CRESCINI : *ves l'aitre*. *Aitre* serait ici le seul ex. de cette graphie pour *aitre*, qu'on a aux v. 42, 124, 127, cf. *altra(s)* 61, 214 : aussi corrigeons-



nous *al. Aitre* est rapproché par CRESCINI, ANGLADE, Gramm. 190, du toscan *aitro*, du portugais *multo* (lat. *multum*), de *aibre* = *albre* « arbre », *Leys d'Amors* (auj. en Ariège). RABOTINE cite l'ex. « encore plus précieux » de *coitive*, LEVY Suppl. = *colt-*, dans « Préceptes religieux du Limousin » (Revue des langues romanes XVIII, 143); cf. *coitivar*.

11. *o a fait* : ms. *a* manque.

11 et 14. *mija* ; ms. *miia* ; RAYN. : *mica* ; BARTSCH, P. MEYER : *mija* ; APPEL, CRESCINI, KOSCHW. : *miia*. Pas d'autre ex. de la graphie *miia*, v. note explic. 11.

12. ms : *eniuers* (*ni* très lisible) (1); RAYN. ; P. MEYER : *e ni vers D.* « et ni vers Dieu » ; APPEL : *enivers* (Gloss. « = in enversus, envers ») (unique ex.) ; BARTSCH 4 : *e invers* ; HOFMANN, HUNDGEN, KOSCHWITZ : *ni envers*. — no ms. ; non RAYN. ; no'n les autres éditeurs.

13. ms. : *nō... pren.* — *gaigre* = *gaire* (de *weigaro* KOSCHW., *waigaro* HOEPFFNER, p. 42), ex. unique de cette graphie.

14. ms. : *l'a bresa... te.* RABOTINE, p. 58, pense que l'on a ici le traitement de *pr* latin > *br* entre 2 voyelles comme dans *sobre* 207 et *cobre* 143,134. Mais cette explication ne vaut guère : détachés dans le ms. les mots *l'a* et *bresa* l'étaient aussi légèrement dans la prononciation. — Il écrit lui même *l'a presa* dans le texte annexé à sa thèse.

15. ms. : *eps lor for farze. sepre fai epsam* (titulus sur *e* de *eps*, sur le premier *e* de *sepre*, sur *m* de *epsam*) ; P. MEYER : *que epslor forfaz, sempre fai epsa men* ; BARTSCH 4 : *que, epslor forfaiz, sempre...* = eben erst schuldig (tout à l'heure coupable) ; APPEL, KOSCHW. : *que eps los forfaitz sempre fai epsamen* (car même les fautes fait toujours de même). Il faut corriger *forfaiz* et non *forfaitz* : sur la graphie unique *z* pour les « affriquées dentales », v. ci-après *Traits d'archaïsme* (RABOTINE) ; en fin du chap. V, II, § 7. Nous avons écrit de même *toz* 17 et *granz poestaz* 161.

16. ms. : *e* manque, explicable par ce qu'en tête de ligne

(1) P. MEYER (*Romania*, I, p. 229) affirme : « Le ms. a bien *eniuers* (non pas *e ni uers*) ». Et il ajoute : « cependant j'en crois bien qu'il faut corriger (*e*) *invers* ; la forme *evers*, aux v. 113 et 141, ne peut être objectée, car elle est du second copiste ». (cf. Bibliographie). Dans *Recueil*, etc. il écrit pourtant, 5 ans plus tard (1877) : *e ni vers* et note : « corr. *Ni evers* ? ».

(P. MEYER). — RAYN. : *laisan deu...* fait ce vers trop court d'une syll. et trad. à tort « laissant ».

17. ms. : *kil. mort & vius tot*; RAYN., BARTSCH 4, APPEL, CRESCINI : *tot* (= adj. subst. « tout » ou adv. « totalement »). Corrections de KOSCHWITZ. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une « formule abrégée courante », analogue à *de mort e vius* (charte limousine 36, II, vers 1140, coll. BRUNEL, citée par RABOTINE). P. MEYER remarquant (*Romania*, I, 1872, 228) que les finales des mots *mort* et *tot* sont sûrement des *t* (très visibles sur le ms., mais mis en doute par HOFMANN), propose et écrit dans *Recueil* etc : *Kil mort et viu, tot* — ce qui donnerait le sens : « qui le mort et (le) vif, entièrement... », mais le texte du Credo : *venturus est iudicare vivos et mortuos* confirme la correction de KOSCHWITZ. ms. : *iutiam* avec *titulus* sur *m*.

18. ms. : *mandam*. Men est abrégé par « *titulus* » aux v. 15, 17 et 18 de la même laisse. P. MEYER (*Rom.* I, 230) observe que « les autres mots placés en rime ont leur finale écrite en toutes lettres : *ent*. On pourrait donc donner aussi le *t* aux mots abrégés. »

20. Lisent ainsi P. MEYER, BARTSCH 4, CRESCINI, KOSCHW. ; ms. : *eznsanzs* ou *ensanzs* (lecture difficile) ; RAYN. : *enfants* (« enfants »), à rejeter, car il y a bien *s* et non *f* (beaucoup plus long) dans le ms. ; APPEL laisse en blanc parce que « illisible ». Dès 1872, P. MEYER (*Romania*, loc. cit.) avait déjà proposé : *uns ans* ou *ans anz*, « autrefois » (ante annos. — *dies* - forme courante : *dia(s)* ; cf. v. 60, 79, 82, 90, 118, 139, 176, 183. La forme *dies* est probablement un latinisme (CRESCINI, *Manualetto provenzale*, p. 80 n.).

21. *peior* : ms. RAYN. ; BARTSCH, P. MEYER : *pejor*.

26. ms. et RAYN. : *mas molt s'en...* avec une syllabe de trop ; P. MEYER, CRESCINI : *molt s'en* ; correction de BARTSCH après son erreur (péné) sur l'accentuation de *penét* signalée par P. MEYER (*Romania*, loc. cit. p. 229). — ms. et éditeurs : *non*, nous proposons *no'n*.

27. ms. : *eveia*. La forme *e* « dans » figure dans *Boecis* 25 fois, toujours devant consonne, cf. 33, 44, 50 etc (*euz* pour *elz* 139) ; la forme *en* 7 fois, 4 fois devant consonne 18, 20, 152, 204, 3 fois devant voyelle 68, 72, 182.

28. ms. : manque une syllabe ; *e* ajouté devant *bo* par P. MEYER. — ms. : *pró* ; correct. de P. MEYER.
31. ms. : *non*.
32. ms. : *tan*. Pour distinguer, avec LEVY, APPEL, KOSCHWITZ, *ta* et *tan* (ou *tant*) (cf. n. explic. 49) nous corrigeons *ta*. P. MEYER : *bo(n)*.
38. ms. *u nom*, avec une syll. de trop ; corr. de P. MEYER et autres ; v. n. explic. 38.
40. P. MEYER (*Romania*, I, 1872, p. 227, n. I), critiquant l'usage fantaisiste des capitales par le copiste du fragment, croit qu'il ne faudrait pas de majuscule à *Quan* (ce vers se liant au précédent ?)
41. ms. RAYN., BARTSCH : *gran* ; correction de P. MEYER, puis CRESCINI, APPEL.
44. ms. P. MEYER écrit en deux mots *ec vos* ici et 72 ; RAYN., BARTSCH : *ecvos*.
50. *col* : *de colhir* (*culhir*), cf. 185. Semble être une graphie fautive pour *coll*, le scribe représentant *l* mouillé par *ll* (*filla* 161).
53. P. MEYER : *escriure*, avec cette note : « peut-être devrait-il y avoir *escriure i fez* ».
56. contencó, RAYN. -*co*, corrigé déjà par BARTSCH ; la cédille est souvent omise dans les anciens textes (CRESCINI). P. MEYER ponctue..., *guarnit*, ...ce qui donne le sens : « qu'ils passent mer en vue du combat, tout équipés. »
58. ms. apparemment : *sént*. Cependant P. MEYER écrit (*Rom.*, I, 230-231) : « le ms. porte non pas *sent* que n'aurait jamais pu donner le latin *sensus*, mais *senz*. Nous avons ici affaire au copiste 2 qui ne distingue pas assez les *z* des *t* » (Cf. Bibliographie). BARTSCH, P. MEYER : *senz*.
60. P. MEYER : *l'en dema*. — ms. : *dia* ; BARTSCH, P. MEYER : *di*.
61. ms. : *leis*. RAYN., APPEL, CRESCINI, BARTSCH, KOSWITZ : « causes, procès, litiges » ; on ne trouve pas d'autre ex. de ce sens : y a-t-il eu influence sémantique du lat. *lites* « débats, procès », qui a disparu et aurait donné *litz* ou *liz* (au sing. *lit*) ? Cf. sing. *vit*, plur. *vitz* (vigne) de *vitem*, *vites*. Nous corrigeons *liz* ; en castillan on a *lid*, en italien *lite*.

64. ms. : *felnia* ; corr. *felni'a* tous les éditeurs depuis BARTSCH.

65. ms. *trametia* ; RAYN. *trametiar* (lapsus), trad. « *transmettait* ».

66. ms. : *a óbs dos Gréx Roma volia tradar*. RAYN., BARTSCH, P. MEYER, APPEL, de même. (Mais P. MEYER : « peut-être *Roma volia a o. l. Gr. tradar* ? »). *Volia* est ainsi mal rythmé en 2 syllabes (vo-lia) cf. n. crit 188. Correction de CRESCINI, KOSCHWITZ.

67. ms. : *pesat* : P. MEYER : *pesar*. Sans doute la graphie *pesar* est-elle, avec *s* dur, équivalente à *pressar* « penser », toutefois on n'en trouve pas d'ex. dans LEVY, *Suppl.* et plus loin on lit *pensar* 90, que nous adoptons ici.

68. RAYN. *garde sal el en* du ms., avec une syllabe de trop, et trad. « se lève lui en séant ». Leçon de BARTSCH.

70. ms. : *quel solient aiudar* ; KOSCHW. : *que-l s. aidar* ; MEYER, HÜNDGEN, CRESCINI, ZINGARELLI, p. 204 : *qu'el soli' aiudar*.

73. RAYN. : *ledenas* « misères », mot inconnu ; DIEZ suppose que « *ledenas* est pour *ledenhas*, français *ledenge* » (P. MEYER, *Romania*, I, 231) ; ms. *kdenas*. — *l'estan apesant* : leçon de BARTSCH, P. MEYER ; LEVY P. Dict. *apezan* adj. « *pesant* », mais il s'agit ici du part. gérondif, l'adjectif attribut fém. plur. cas sujet donnant *apesantas* ; pas d'autre ex. de ce mot. — RAYN., APPEL, CRESCINI, KOSCHW. : *a pesant* avec le sens « lui sont à pesant » (gérondif) ou encore « à lourd » adj. neutre ; de la locution *estar a* il n'y a pas d'autre ex. Sur le gérondif, dans les deux cas, cf. CRESCINI, *Introd. au Manualetto*, 162.

74. Ponctuation de KOSCHWITZ ; CRESCINI ponctue : *Deu de cel, lo rei, lo grant* « Dieu qui est dans le ciel », mais cette ponctuation est moins conforme au rythme ordinaire du décasyllabe dans ce fragment.

75, 81. ms. : *dñe. Dómine páter*, invocation latine, compte pour 4 syllabes seulement (glisser sur les brèves *mine*).

82. ms. *tóz* ; ms. : *dias*, corr. *dis* de MEYER, STENGEL, CRESCINI.

83. ms. : *riquezà*, seul ex. où l'accentuation du ms. porte à faux (P. MEYER, *Romania*, I, 229, N° 2).

85-87. Ponctuation de CRESCINI. RAYN. : *adornar-De la justicia... mandar* ; — *No-t* etc. — *savis* : HOEPPFNER (*La Chanson de Ste Foy*, t. I, p. 69, n° 1) pense qu'on peut admettre l'étymologie \* *sapius* et signale le mot *sapi* (*Alexandre*, 21).

87. ms. : *servii* ; RAYN. : *servic* « forme qui paraît douteuse à M. DIEZ et qu'il cherche pourtant à appuyer d'exemples » (P. MEYER, *Romania*, I, 231) ; v. la note explicative.

93. ms. : *qui sapiencia compenre pogues*, avec seulement 9 syllabes ; P. MEYER, STENGEL, CRESCINI ajoutent *tot* ; BÖHMER et HÜNDGEN : *la sapiencia qui c. p.* — Pour pallier le manque d'une syll. à ce vers et au vers 140, E. MARCHESINI (*Studj di filologia romanza*, 1887, II, 29-30) a supposé que la voyelle qui se trouvait primitivement entre *n* et *r* n'avait pas disparu complètement et qu'on l'entendait encore faiblement dans *compen(e)re* et *on(o)raz*.

94. ms. *non*.

96. ms. : *la inz*. Correction de P. MEYER (*Revue critique*, 1868, II, 22) adoptée par HOFMANN. BARTSCH avait proposé *els* pour *e las* « comme si l'*a* de l'art fém. pluriel pouvait jamais s'élider » (remarque de P. MEYER, *Romania*, I, 231). RAYN. : *jaxia*, erreur de lecture. « Par conséquent cet exemple de l'emploi de *x* pour *z* doit être rayé de la *Grammatik d. Rom. Spr.* (3<sup>e</sup> éd. I, 411) » (P. MEYER, *ibid.*).

97. ms. : *contáua*. P. MEYER : « *cum es*, corr. *dels mes* ? » — *Lainz* : ms., RAYN. ; P. MEYER *läinz* ; BARTSCH *la inz*.

98. ms. : *cél. e terra. már* ; RAYN. : *cel e terra, mar*. une syll. de trop. « On passe à la p. 272 (du ms.) après le mot *cél*. Cette circonstance peut avoir été la cause de la transposition de la conjonction *e* dans ce vers. » (P. MEYER,

99. ms. : *libres o t. l.* soit 9 syllabes ; P. MEYER lit : *libres nos o* qu'adoptent APPEL et CRESCINI ; la répétition de *nos* est conforme à celle que l'on trouve au v. 106. BÖHMER et HÜNDGEN lisent : ... *libres aizo t. l.*

100. ms. : *esso*. CRESCINI = en so : *Man. Provenz.* p. 64 ; il voit dans *ss* initial derrière voyelle atone un cas d'assimila-

tion de *n* (ou *d*) à l's suivant. ANGLADE, *Grammaire* 202 a de même *esso* ici = *en so*, mais on a vu (note 27) que *Boecis* emploie presque toujours *e* et non *en* devant consonne ; cette opinion est donc justement contestée par HOEPFFNER (*La Chanson de Ste Foy*, t. I, p. 34, N° 2) pour qui « l'union intime de l'atone précédente avec *s* initial suivant amène la graphie *ss* pour exprimer le son sourd. » Cf. aussi v. 105 et 164. Le *ss* initial est fréquent dans les chartes du XI<sup>e</sup> siècle.

103. ms. : *e* manque ; BARTSCH, P. MEYER, CRESCINI, l'ajoutent. SETTEGAST, KOSCHWITZ : *aqui pois* ; ms. *sosté*.

105. ms. *assapart... te*. Cf. note crit. 100.

106. ms. : véut.

111. ms., RAYN. : *a mes e lui*. Correction de BARTSCH.

124. ms. : *altre ve*, corr. de P. MEYER.

125. ms., RAYN., BARTSCH, MEYER, APPEL, CRESCINI, KOSCHW. : *epsament mala fe*. Correction de HÜNDGEN, STENGEL, BÖHMER : *E mala fe la m. a eps.*, par symétrie avec 122 ; nous proposons un ordre plus voisin du ms.

126. ms. : manque le premier *e*. Corrigé par P. MEYER.

127. ms. : té.

129. ms. : *apella mort* ; RAYN. : *apel la mort*. P. MEYER : *apella (la)*.

130. ms. et éditeurs : *vès* ; BÖHMER : *Morz a me q. no ven* ; nous proposons : *morz... vens* ou *ves* ; cf. Versification.

131. ms. et P. MEYER : *aténd* ; RAYN., BARTSCH etc. *atend*.

132. Ponctuation de BARTSCH, CRESCINI, KOSCHWITZ ; RAYN., APPEL : *no sap mot quan lo s prent*, avec un sens différent.

134. ms. : *xristiá*.

136. ms. : *deus e lui e no má*.

139. ms. : *deréer ; dias*.

140. ms. : *comps* (*p* exponctué) ; *molt o. e r.* = 9 syll. ; corr. de P. MEYER ; BARTSCH lit : *e molt onraz e rix*. — Cf. note crit. 93.

141. *tot* : ms. RAYN., BARTSCH, etc. ; P. MEYER : *toz*.
143. Comme pour tous les adv. en ment (du latin *mente*), P. MEYER sépare en deux mots *for ment*, suivant en cela le ms. ; cf. v. 9, 15, 110, 129, etc.
146. ms. : *té* ; éditeurs : *te* ou *té*.
147. ms., RAYN., vers de 9 syll. : *vai chaden*. Correction de HOFMANN et P. MEYER : *dechaden* ; KOSCHWITZ, CRESCINI : *qui tota ora desempre vai chaden*.
148. RAYN. lit et ponctue : *chaden*, — *Aquel qui la... fermament* et traduit : « *celui qui là...* » rattaché à *cel* du v. 146.
149. ms. : *té* ; éditeurs : *te* ou *té*.
150. ms. : *xristias*. - Sur la pause admise avant ce vers, v. la note à la fin de l'Analyse, laisse XXII.
152. ms. : *tán* ; éditeurs : *tan* ou *tán*. Nous proposons de corriger *ta* (cf. note 32).
155. ms. : *faca eu li* avec 11 syllabes ; BARTSCH, CRESCINI : *eu'l* ; P. MEYER supprime *li*.
156. ms., RAYN. : *aital* ; P. MEYER, CRESCINI : *atal* ; APPEL : *a'ital* avec élision de l'*a* de *aital*. — ms. : *te*.
157. ms. : *cel non* ; RAYN. : *cel no* ; P. MEYER : *cel no'n* ; CRESCINI : *cel no'n*.
158. ms., RAYN., BARTSCH, KOSCHW., CRESCINI : *charceral* ; assonance médiocre, seul ex. du mot ; P. MEYER écrit *charceral* mais propose en note : « *charceraz ?* » adopté par BÖHMER ; le verbe *charcerar* n'est pas non plus attesté ailleurs. Italien *carcerare*.
161. ms., RAYN., BARTSCH, P. MEYER, APPEL, KOSCHW., CRESCINI : *gran poestat*.
164. ms. : *issia*. Cf. note crit. 100. — P. MEYER : *no(n)*.
165. Correction de KOSCHWITZ, même leçon dans CRESCINI. Ms. et RAYN. : *veder ent pot l'om per quaranta ciptáz* avec une syllabe de trop. APPEL supprime *l'om* et suppose une lacune d'au moins un vers (après 164) « correspondant à l'expression *oculis ardentibus* du texte latin. » Grâce au latin (v. ci-après « Concordances », Prosa prima libri I,

début), le vers 165, après suppression de *l'om*, signifierait donc : « elle peut en (= par ses yeux ardents) voir par 40 cités. » — En rejetant l'hypothèse de la lacune et en supprimant *ent* on aboutit au sens de notre traduction. P. MEYER propose dubitativement de supprimer *per*, avec (pensons-nous) le sens : « on peut en (de cette maison, quand la dame y est) voir 40 cités. »

167. ms., RAYN. : *auca*.

168. ms., RAYN. : *dreca*.

170. ms. : *tan*. Nous proposons de corriger *ta* (cf. notes 32 et 152).

176. ms., RAYN. : *dias*. Corr. de P. MEYER.

177. *rascundre* (de \* *reabscondere*) : tous les éditeurs. L'*o* latin a pris le timbre fermé *ou*, comme le prouve cet *u* (ou), essayé par le copiste « qui cherche une voie nouvelle pour marquer ce timbre, puis « aussitôt corrigé en *o* » (RABOTINE). Lettre indistincte sur le fac-similé de MONACI. — Ms., KOSCHW., CRESCINI : *om* ; RAYN., BARTSCH, APPEL : *hom*.

178-179. Ms., RAYN., P. MEYER et les autres édit. : *agues... rangures*. Pour l'assonance plus exacte BÖHMER corrige : *aguis... ranguris*. Sur *i* pour *e* dans cette désinence, v. APPEL, Introd. XXIV, Praet. Conj., 3.

182. ms. et éditeurs : *el somsis*. Il y a d'assez nombreux exemples du verbe *somsir* « *submerger, engloutir* » ; *e-l somsis* représenterait difficilement : *e la somsis*. Car on n'a pas d'ex. sûr de l'enclise du pronom féminin *la* (cf. LEVY, Suppl. VII, 811a, *somsir*, sur ce vers), alors qu'il y en a de nombreux de l'enclise de l'article féminin *la*. On pourrait donc songer ici au subst. *somsis* (dont il n'y a pas d'autre exemple), avec RAYN. « au profond » et KOSCHWITZ (Glossaire « à l'abîme ». — Mais nous proposons plutôt de garder le verbe (seul) et de lire : *met... e somsis* : gradation analogue dans cet ex. de LEVY, loc. cit. n° 1 : *Cel degr'om negar e somsir* (SORDEL). — La région souterraine immédiate - enfer superficiel - n'est pas l'enfer profond des damnés ; cf. « Chanson de Ste Foy », 192 : *Q'intz en Enfern, ell major potz* « car en enfer, dans le plus grand puits » (= le plus



profond) ; cf. aussi les cercles de l'Enfer de Dante. — A. THOMAS rattache *somsir* à *subsider* « s'affaisser, s'engloutir » et le rapproche de l'anc. fr. *soussir, soussi*. « L'm est dû, selon M. FOUCHÉ, à une contamination par *som* (*summus* » (RABOTINE). Cf. *sounsi* (MISTRAL, *Trésor*) : « absorber, s'engloutir, s'enfoncer » ; *soumsi* (Dict. périgourdin J. DANIEL) « engloutir, avaler ».

183. ms., RAYN. : *tal li... tot dias* ; BARTSCH, P. MEYER : *tal li... totdias* ; APPEL : *tal... totdias* ; KOSCHW. : *toz dias* ; CRESCINI : *tot dia*.

184. ms. : *ellas mét éss ma ten las claus* (avec *n* exponctué, c. à d. annulé et *las* en interligne) ; RAYN. : ... *ten las claus* avec une syllabe de trop ; APPEL, (BARTSCH) : *ella smetessma te (ten) c. de p.* ; KOSCHWITZ : *Ella smetessma te c. de p.* P. MEYER : (*Romania*, I, 232) croit que la leçon de l'original était : *ella smetéssma ten claus de paradis* et cite (p. 231) la proposition de DIEZ : *claus paradis* « quoique », dit DIEZ, « le génitif sans préposition ne soit employé que pour les personnes », avec l'ex. « les quatre fils Aimon ». CRESCINI : *ella 's mét éssma* = « a sè medesima, per sè medesima » (à soi-même, pour soi-même) (Glossaire).

186. *si* (BARTSCH : *li*) leçon du ms., RAYN., P. MEYER, APPEL, KOSCHWITZ. — ms. *los fils* avec les deux *s* exponctués (par point suscrit).

187. *molz pforen* (1) ; les éditeurs : *molt per foren* sauf RAYN. ; CRESCINI : *perforen*.

188. ms., RAYN., BARTSCH, APPEL I, CRESCINI : *ella se fez* ; APPEL 2 : *El'a se fez* (= elle à soit fit). *-avia-anz. -anz avia* : ms., RAYN., BARTSCH, APPEL 1, avec *avia* rythmé *a-via* (disyllabe), ce qui est insolite dans ce texte où l'on a toujours *ia, ie* etc... (imparfait *fazia* 23, *trametia* 65, *volia* 66, *avia* 205, 207 etc...). Les deux corrections sont de P. MEYER, adoptées par KOSCHWITZ et CRESCINI. Nous avons déjà noté (n. explic. 44) que CHABANEAU croit à la prononciation monosyllabique de la désinence : « v. 66 : *volia tradar* (4 syllabes), v. 70 : *quel solient ajudar* (6 syll.), v. 188 : *anz avia plus de mil* (6 syll.). Cf. v. 193 : *no comprari'om.* » « Cette synérèse », dit-il, « est ancienne dans la langue. Les

(1) Pour ce *p* = *per* voir ci-dessus Abréviations du Ms. 3, note 4.

œuvres en vers du 14<sup>e</sup> siècle en offrent de nombreux exemples ; on en trouve même au 13<sup>e</sup> siècle. »

189. ms. et éditeurs : *tan*, sauf RAYN. : *tant*.

190. RAYN. : *telset* ; ms. visiblement : *teiset*, retenu par DIEZ et P. MEYER, bien que l'*i* du ms. soit un peu long.

191. ms., RAYN. et éditeurs : *neienz*. Correction de KOSCHWITZ. - P. MEYER : *no[i]* pot.

192. ms., RAYN. : *vert*. Correction de BARTSCH, P. MEYER, APPEL, KOSCHWITZ ; RABOTINE conserverait *vert*, autre forme de *vers*. Cf. le gascon *bert* dans *Documents de 1252* (A. LUCHAIRE) ; autres exemples dans LEVY, *Suppl.*, *vert* VIII, 592a. P. MEYER : *fremja*.

193. ms., RAYN. : *no comprariom* avec une syllabe de trop, note APPEL ; P. MEYER : *comprar(i)'om*, c'est-à-dire par retranchement de l'*i*, *comprar'om* (au futur) ; STENGEL : *comprarias*. Ms., RAYN. et éditeurs : *liuras* : pron. *iou* (avec fort accent sur *i*) qui n'a jamais cessé d'être l'unique prononciation limousine ; P. MEYER, CRESCINI à tort : *livras*.

197. ms., RAYN., BARTSCH : *aissent* ; P. MEYER : *aissent*.

198. ms. : *la mia mort*. Correction de BARTSCH.

199. ms. : *Bella sun*, lisiblement, sans trace actuellement visible d'exponctuation ; le trait qui barre la syllabe *la*, signalé par RABOTINE, n'est pas visible sur le fac-similé, mais RAYN. qui examina le ms. en 1813, écrit dans sa « copie figurée » : *Bel sun*, correction adoptée par tous les éditeurs. — RAYN., BARTSCH, P. MEYER, CRESCINI : *domna vestit*, « vêtit ». APPEL etc... : *domn'a v*.

201. ms., RAYN. : *e ta blanc* avec une syllabe en trop. — ms. et éditeurs : *quandi* ; lat. *candidus*.

202. ms. : P. MEYER : *esvanuît*.

204. ms. : *El vestiment*. RAYN. : « Le vêtement... ».

205. P. MEYER ; *De soz*. — Les lettres Pi et Thêta, qui sont entre deux points dans le ms., étant hors mesure, nous les avons mises entre parenthèses.

206. ms. : *enter* ; RAYN. trad. : « entière » !

207. ms. : *schápła escript avia ú* avec deux syllabes en

trop. Correction de P. MEYER. BARTSCH : *schala avia* ; KOSCHWITZ : *schapla avia*.

208. ms. : *dreita lei*, retenu par tous les éditeurs ; cf. note explic. 208, sur notre corr. *fes*.

209. *L'eschalo* : HOEPFFNER (*La Chanson de Ste Foy*, I, 117, n° 1) croit à l'enclise plutôt qu'à l'élision et pense (à tort selon nous) qu'il faut peut-être lire : *sun-l eschalo*.

210. *so final* : ms. RAYN. : *sun*, BARTSCH, APPEL, KOSCHW. : *so*, CRESCINI : *son*. P. MEYER adopte : *mas no sun nuallor*.

211. ms., RAYN., BARTSCH : *miri auzello* ; signe de l'élision ajouté par P. MEYER, APPEL, KOSCHWITZ.

212. RAYN. (édition et Lexique) : *arrenso* « en arrière », de même au v. 232 ; ms. : *arreuso* comme l'affirme P. MEYER (*Romania*, I, 1872, 233) bien que sur le ms. la distinction entre *n* et *u* soit assez délicate. Orthographe de P. MEYER (ici et v. 232) qui affirme que le mot « veut dire, aussi sûrement que possible, en reculant » (ibid.).

213. ms. : *al cor*. ; RAYN. : « au cœur ». — ☉ doit être lu *tei* (cf. v. 207 et 226) ; cette lettre est entre deux points dans le ms.

216. ms. et éditeurs : *degra*.

225. ms., RAYN., BARTSCH 4, MEYER : *si* ; APPEL, KOSCHW. : *s'i*. — ms. et éditeurs : *degra*. Ex. de la graphie *grat*, assurée par la rime, dans RAYN. III, 488.

227. ms. et éditeurs : *degras*.

228. ms. et éditeurs : *peccaz*, sauf BÖHMER : *peccat*.

230. *terrestri* : *i* voyelle d'appui ; cf. v. 3.

231. ms. : *signifació* ; RAYN. : *signifacio*.

234. ms. : *cōmencen* ; MEYER : *conmencen*, KOSCHW. *com-*.

236. ms., RAYN. et éditeurs : *e granz traicios*, BÖHMER : *grant traicio*.

237. ms., RAYN. et éditeurs : *poisas*. (RAYN. « lorsqu'en-suite pense ») ; nous proposons : *pois us*.

241. ms., RAYN., BARTSCH, P. MEYER, APPEL, KOSCHW., CRESCINI : *acupar* ; sur l'absence de la cédille (que nous rétablissons) v. la note sur *contenco* 56.

242. ms. : de tót ; RAYN. : *del tot*.

243. ms., APPEL, CRESCINI : *per cosedenz* ; RAYN. : *per co sedenz* (« pour cela assise ») et BARTSCH, DIEZ, P. MEYER : *per ço sedenz* (même sens ?). Selon APPEL, *cosedenz* est une autre forme de *cossezen* « convenable, proportionné » ; seul ex., comme surnom d'un troubadour, dans la satire de Peire d'ALVERNHE (APPEL, *Chrest.*, 76, 78) : *e lui apel' hom Cosezen* ; aussi dans BARTSCH (82, 16) qui traduit au glossaire : « l'Avenant ». APPEL : *per cosedenz*, « d'une manière proportionnée ». KOSCHWITZ (Glossaire) : *cossezen* (consequentem « avenant, convenable, adj. (n. propre) », renvoie à l'ex. de Peire d'ALVERNHE et oublie de citer le présent vers où il écrit *per cosedent*. LEVY, *Suppl.* 1, 387 : *per cosezen* « d'une manière convenable ». P. Dict. : id. au mot *consezen*. Nous proposons : *per cosedent* (leçon de KOSCHWITZ non interprétée au Glossaire) avec assonance exacte ; comprendre : « la dame est belle et grande par convenance = en proportion », aussi grande que belle, très belle et très grande (cf. v. 167-168).

244. ms. : *evaiment*. P. MEYER : *evaiment*.

246. ms. : *té*.

247. RAYN. : *tot... ardent* ; BARTSCH, APPEL, CRESCINI : *toz... ardenz* ; ms. : *tóz...* douteux pour le deuxième mot ; avec *toz... ardenz* on a le sens « ardent de feu, enflammé » (P. MEYER, *Romania*, I, 1872, 234). KOSCHWITZ : *toz... ardent*.

249. ms. : *o forfai* probable (peu lisible), RAYN. : *o forfici*, avec une syllabe de trop. Le verbe est « au présent selon RAYN., au prétérit selon DIEZ... ; *forfai*, forme ordinaire du présent ». (P. MEYER, *Romania*, I, 1872, 234). — ms., RAYN. éditeurs : *repen*.

250. ms., RAYN., BARTSCH : *non* ; APPEL, KOSCHWITZ, CRESCINI : *no'n*.

253. ms., RAYN., BARTSCH, P. MEYER, APPEL, KOSCHWITZ, CRESCINI : *pren*.

254. ms. et éditeurs : *te*.

255. ms. : *bebo* avec une syllabe en trop. Correction de DIEZ, BARTSCH, MEYER, APPEL. Par contre BÖHMER, STENGEL, HÜNDGEN, CRESCINI : *be bo merit*.

257. ms., RAYN. : *iustici* ; corr. de BARTSCH.

## NOTES EXPLICATIVES

1. *jove omne* : hiatus ; l'hiatus est assez fréquent dans ce texte ; cf. *o/a* 11, *a/in* 17, *a/ora* 21, etc.. — *Nos, jove omne* n'implique pas que l'auteur lui-même soit jeune : il parle des hommes en général, quand ils sont jeunes. Même sens de la construction au v. 7. Dans son commentaire du fragment, ZINGARELLI (v. Bibliographie) a souligné l'insistance avec laquelle le poète y traite de la jeunesse : dans ce préambule (1-19), il se plaint de son incrédulité et de sa « félonie » ; plus loin (194-198), « faisant parler la Dame avant d'en compléter la description comme s'il avait à cœur d'en dévoiler la pensée la plus pressante », les stoïciens et les épicuriens de la « prose » latine deviendront les *donzelleſ de jovent*. « Ainsi il s'efforçait d'adapter le livre du philosophe pour les lecteurs de son temps ». Vers la fin « il ne manquera pas de reprendre son thème favori des jeunes et des vieux : les oiseaux qui, de l'échelle, retombent à rebours (232 sq.) représentant les jeunes hommes qui, en vieillissant, sont devenus mauvais ».

2. *de follia* : LEVY, P. *Dict.* « follement » - *folſ edat* : la voyelle à élider n'est pas écrite ; c'est le cas le plus fréquent, cf. 33, 64, 75, etc... - *edat* : plusieurs ex. de cette forme (= *etat*) dans LEVY, *Suppl.* — Sur la notation *ll* (*follia*, *folſ(a)*, *parllam*) dans ce vers et dans tout le fragment, voir Note spéciale sur la graphie.

3. *viuri-esperam* : *i* non élidé ; prononcer *i-e* d'une seule émission de voix ; de même *a-a* 4, *a-en* 23, *a-a* 163, 188, *a-u* 207, *i-au* 226, 231 ; pour *qui*, *que* v. n. 8. — *Viure* a ici son sens plein : vie terrestre, puis éternelle, selon les paroles du Christ, notamment St Jean 6, 35 et 14, 6.

6. *esmes* (de *sumus*) : cet unique exemple de la 1<sup>re</sup> p. pl. avec *s* final maintenu a été signalé comme « limousin » par CHABANEAU ; cf. E. BOURCIEZ, *Eléments de linguistique romane*, p. 338 : « *esmes* n'apparaît qu'en Limousin ».

7. *menam jovent* : sur cette locution, cf. note explic. 62.

8. *que-us* : *que* et *qui* devant voyelle sont, dans ce texte,

tantôt prononcés séparément, en deux syllabes, tantôt liés en une seule. Exemples de liaison : *que-us* 8, *que-epslor* 15, *qui-a* 149, *qui-e* 154, *qui-a* 156, *qui-e* 175, *qui-en* 206, *qui-an* 228. Exemples de séparation : *qui / ant* 77, *que / al* 135, *que/ac* 152, *qui/a* 161, *que/el* 203, *qui/es* 204, *qui e* 227, *qui/amor* 253. — *si-s* : *s* explétif = *si trada*.

5. *murem* : indic. et non subj. comme le croit RAYN.

9. *senor* : autres exemples de *senor*, *seners* dans APPEL, *Chrest. Glossaire*, non relevés dans LEVY. Ici le scribe n'emploie pas de signe spécial, mais il est probable que l'*n* se prononçait toujours mouillé, comme dans les graphies de ce mot par *nh*, *gn*, *nn*, *in* (la mouillure a disparu dans *sen* = *senh* mais par raccourcissement normal du mot). Cf. autres exemples de *senor* 37 et 47.

11. *fait* : le groupe *it > ct* latin se trouve dans *fait* ici et aux v. 105, 217-218, 220-224 ; aussi dans *forfa(i)tz* 15 et *perfeita(ment)* 150, *dreita* 208. Ces deux féminins, très significatifs, prouvent l'unité du traitement de *ct* latin au masculin et au féminin, à cette date, en Limousin-Périgord septentrional, région où il y a aujourd'hui une dualité curieuse : (*t*)*t* au masculin (*fait*, *dre(i)t*), *ch* au féminin (*facha*, *drecha*). Peu après « Boèce » s'est établie, ailleurs, la graphie unique *drech*.

11, 14. *miia* : « probablement prononcé *mi-ya* (ANGLADE I, Grammaire p. 165, n. 1). Plus exactement P. MEYER (*Romania* I, 229) : *miia* « prononcé *mija*, est la forme intermédiaire entre *miga* (ci-après v. 58, 123, 180, 189 et 238), premier adoucissement du lat. *micam* et *mia*, forme qui a dû se montrer de bonne heure dans la région qui confine aux pays de langue d'oïl ». — Actuellement en Limousin-Périgord *-ga* est passé régulièrement à *-ja* dans *mija* (sens perdu : « pas, point », sens conservé : « mie » du pain ; le *c* latin a curieusement persisté dans *mica* (*mico*) « boule de farine de maïs cuite à l'eau ». Quant à *mia* dans les sens ci-dessus, cette forme n'existe plus dans la région.

16. *omnipotent* : manque dans LEVY, *P. Dict.* et *Suppl.*

17. *ki* = *qui*, cas sujet relatif après antécédent ; sur son emploi dans ce texte voir note spéciale ci-après, *Remarques* III, 3°.

19. *Deu* : génitif, v. 40 et note 45.

20. *dies* : le mot, qui a diverses graphies (cf. n. crit. 20), est tantôt masculin (60, 82, 139, 176, 183), tantôt féminin (79, 118) - *foren* : la désinence de la 3<sup>e</sup> personne plur. *en* (affaiblissement de *an* au présent) a été introduite par analogie, à la place de *un(t)*, dans *foren* (-*fuertunt*) 20, 21, 187, 245 ; *mesdren* (*miserunt*) 27 ; *esdevenen* (*ex-deveniunt*) 235. (*Commencen* 234 vient de (*cum*-)*cominiare*, *comintiant*). D'autre part toutes les désinences latines en *ant*, *ent*, *unt* sont confondues dans « Boèce » en une seule, *en* (80, 173, 195, 196, 197, 211, 212, 213, 229, 232, 234, 235). « CHABANEAU a révélé que cette terminaison s'est généralisée dans le Périgord limousin » (c'est-à-dire septentrional) (RABOTINE). Elle y est toujours très vivante. Voir aussi Cl. BRUNEL pour finale latine *-ent -en* en « Limousin, Nontronnais, Comminges ». Sur finales exceptionnelles *-an* v. note explic. 215. - *fello* « félon, traître » est ici presque synonyme de *mal* « méchant » du v. suivant ; c'est le sens de l'italien actuel *fello* « méchant, scélérat ».

22. *Boecis* : BARTSCH (*Grundriss.*, p. 9) dit que la première partie du fragment utilise la *Vita Boetii* latine. De même A. JEANROY (*Histoire des Lettres I*, dans *Histoire de la Nation Française* de G. HANOTAUX, T. XII, Paris, 1929, p. 247) : « ...d'après une biographie latine à demi-fabuleuse » ; le même (*Histoire sommaire de la poésie occitane*, p. 8) : « probablement d'après une biographie latine ». P. MEYER (*Recueil.*, p. 24) cite sans commentaires : « Ms. B.N. lat. 15090 (I) (anc. S. Vict. 751), X<sup>e</sup> siècle, fol. I v<sup>o</sup> (cf. 14380, fol. I, v<sup>o</sup>) : Boetius iste de familia fuit Manlii Torquati nobilissimi viri. Qui etiam peritissimus fuit utriusque linguæ græcæ et latinæ... Novissime autem, jam senex, edidit hunc libellum in exilio positus hac de causa. Theodericus rex Gothorum, cum per tyrannidem rempublicam invasisset, et omnes consules nobilesque Romanorum, alios occidisset, alios in exilium misisset, hic jam consul factus et filios jam consules factos habens, peritissimus sapientia ac consilio rempublicam ad libertatem revocare volebat. Qua de causa, insimulatus apud Theodericum regem, in exilio relegatus est, ubi hunc librum edidit, in quo conqueritur de instabilitate et mutabilitate fortunæ... »

*Ibid.* fol. 2 : Tempore Theoderici regis insignis auctor Boetius claruit, qui virtute sua consul in Urbe fuit. Cum vero Theodericus rex voluit tyrannidem exercere in Urbe ac bonos quosque ex senatu neci dare, Boetius ejus dolos effugere gestiens, quippe qui bonis omnibus necem parabat, clam litteris ad Grecos missis nitebatur urbem ac senatum ex ejus impiis manibus eruere et eorum subdere defensionem, sed postquam a rege reus majestatis est convictus, jussus est retrudi in carcerem, in quo positus hos libros per satiram edidit, imitatus videlicet Martianum Felicem Capellam...

15.090 fol. 66 (fin du XIII<sup>e</sup> s.) : Boetius iste nobilissimus civis romanus et fide catholicus extitit, qui contra Nestorium et Euthicium, duos maximos hereticos, cum non esset qui eis responderet, de fide catholica disputans, in communi concilio hereticos conprobavit. Deinde tempore Theoderici regis Gothorum Romanam rempublicam vi opprimentis, omnes bonos sine aliqua contradictione crudeliter deprimentis, Boecius iste virtute fidei armatus, abjectis auctoritate sua periculis, quos tyrannica rabies invaserat, liberabat. Erat enim tante auctoritatis, ut ei quem defenderet nullus nocere auderet. Videns igitur Theodericus Boecium solum sue tyrannidis sevicie resistere, callide cepit quomodo eum perderet inquirere. Sed cum nullam in eum causam justam inveniret, duas falsas causas infixit, scilicet eum impedisse delatorem accusationem senatus scriptam ad se deferentem, et litteras ad Alexim Constantinopolitanum imperatorem pro liberatione reipublice misisse. Hiis de causis, sine accusatione convenientis persone, indefensus et absens, reus judicatus est et Papie in exilium relegatus.

23. *auvent la gent* : ablatif absolu, sujet *gent*. - *auvent* : la chute de la dentale sonore intervocalique *d* se produit d'abord au nord du domaine occitan ; son remplacement ici par *v* « réduit ce domaine au Limousin et au nord du Périgord ; *auvent* se trouve dans toutes les chartes limousines écrites vers 1140 publiées par C. BRUNEL » (RABOTINE). — *Auvir*, *auvent* sont toujours vivants en Limousin-Périgord ; toutefois noter *auvir* aussi dans *La nobla leycon* vaudoise, APPEL, *Chrest.* 108, v. 143). — *en* : de ceci, sur ceci, sur ce thème ; sens indiqué par APPEL (Glossaire) p. 244, l. 11 : « *en*, pour désigner le sujet d'un discours ».



25. *trastut* : LEVY, P. Dict. : *trastot*, *tres* - pron. int. « tout ». Rapprocher du vieux français *trestot*, *trestut* « tout », *trestuit* « tous », Glossaire de DU CANGE, complété par L. FAVRE) ; cf. aussi v. n. 118 et 144. — *redemcio* : graphie moins « savante » dans LEVY : *rezemson*.

26. *molt s'en penet* (RAYN., P. MEYER) ; RAYN. : « beaucoup s'en peina ». Se penét : « se donna de la peine, s'efforça » (LEVY, P. Dict.), sens entrevu par APPEL (Glossaire) : « il se donna une peine, un tourment bien inutile en cette affaire, car... ; sens de *mal* donné par BARTSCH 4 et KOSCHWITZ. — *no' n i mes foiso* : *foiso* = foison, quantité, abondance. APPEL : « n'y fit assez, n'y obtint de succès ? » ; BARTSCH 4, KOSCHWITZ : « n'y mit effet » ; pas d'autres exemples de ces deux sens. CRESCINI (Glossaire) : « n'y mit pas abondance, c'est-à-dire remède » ; mais ailleurs CRESCINI, cité par LEVY V, 156 (*medre*) et III, 516 (*foizon*), propose : *mes de medre* « moissonner » : « n'y moissonna pas foison ». Avec le verbe *metre* comparer les vers 22, 26 et 27 et noter la « pointe » due au rapprochement de *mes* 26 et *mesdren* 27.

27. *eveja* : LEVY III, 100, n. 2 : « mécontentement, animosité, haine », cite 27, 51 et un 3<sup>e</sup> exemple.

29. Pour l'o fermé de *Mallios*, voir APPEL, *Chrest.* I (Glossaire noms propres). Prononcer tantôt *io* disyllabe (v. 29, 40), tantôt *io* d'une seule émission de voix (v. 35, 43). Désinence archaïsante *os* = *us* lat. et assimilation de *nl* à *ll* : *Manlius* > *Mallius* = en transposition grecque *Mánlios* > *Mállios* ; cf. en occitan *manlevar* > *mallevar* ; *mounle* périg. = *molle* lim. (moule), *runlà* périg. = *roullà* lim. (rouler). De même *espatla* = *espalla* (épaule) etc. — *cui* : ici accusatif ; emploi assez rare signalé par CRESCINI (Introd. au *Manualetto*, p. 120, l. 2). *Cui*, jamais sujet, est généralement employé au génitif, ou avec prépositions : *de cui*, *a cui*, *per cui*, etc... — *Torquator Mallios* : empereur imaginaire. Romulus Augustule, dernier empereur d'Occident, fut déposé en 476 par l'hérule Odoacre, roi d'Italie de 476 à 493 et véritable prédécesseur de Théodoric (cf. v. 44). L'auteur du fragment nous paraît avoir emprunté le nom de l'empereur imaginaire au nom complet de Boèce : Anicius *Manlius Torqua-*

*tus Severinus Boethius*. Une ingénieuse conjoncture d'HOFMANN (v. à la Bibliographie, *Ueber die Quellen...* p. 175-6) s'appuie sur le début de la *Vita* du ms. B.N. lat. 15.090 transcrite ci-dessus (n. 22) : « Boetius iste de *familia* fuit Manlii Torquati nobilissimi viri... ». « L'auteur du poème provençal comprend par *familia* l'ensemble des *domestiques* et un homme considérable comme Boèce ne pouvait être au service de personnes autres qu'un roi ou empereur ». Quant à *Torquator* (= Torquatus) la désinence *or* a été adoptée par erreur pour désigner la famille, le lignage, comme dans *ancianor*, *paganor* (gén. plur. *orum*). (ZINGARELLI, p. 203). — Le patrice Boèce appartient à l'illustre famille des *Anicii*; « chrétienne depuis le IV<sup>e</sup> siècle, elle a donné deux empereurs » selon BOCOgnANO (Introduction) (1); nous avons retrouvé seulement un empereur et onze (ou quatorze) consuls de cette *gens* de 298 à 491 ap. J.-C. (2). — Le surnom *Severinus* figure dans un texte donné par APPEL (*Chrest.* p. 185, l. 20) : *per ayssso dit Boeci, un gran doctor, que s'apela en sancta gleyça mosenher Sant Sever*. — Enfin RAYNOUARD, p. 8, note, à ce même vers : « son bisaïeul (de Boèce) portait le nom de Manlius Torquatus; c'est ce bisaïeul que l'auteur du poème désigne ici ainsi qu'aux vers 35, 40 et 43 ». RAYN. ne s'explique pas davantage; sur ce bisaïeul nous n'avons rien trouvé de plus.

30. *de sapiencia* : de « sur, au sujet de », latinisme; cf. v. 78. — *Sapiencia* : « sagesse », c'est-à-dire à la fois « science et sagesse ». — Sur Boèce, philosophe et savant, il suffira de noter cette indication récente : « C'est de la tradition néoplatonicienne que les hommes du Moyen-Age ont reçu leur éducation logique et une partie de l'acquis scientifique de l'antiquité gréco-romaine : par Martianus Capella (v. ci-dessus n. 22, 2<sup>e</sup> alinéa fin) et par les livres de Boèce : la *Consolation*, toute imprégnée de stoïcisme

(1) Consulté par nous, M. BOCOgnANO n'a pu préciser le nom de ces deux empereurs. M. J. CARCOPINO a bien voulu nous écrire : « La famille des *Anicii* ne peut se glorifier que d'un empereur, Anicinus Olybrius, qui a régné quelques mois en 472. — Torquatus (dans le « nom complet » ci-dessus) paraît être florissant au début du VI<sup>e</sup> siècle : les Manlii Torquati disparaissent au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ».

(2) Onze consuls dans Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie* 1889, quatorze dans Liebenkam, *Fasti consulares imperii romani*, 1610.

platonisant, l'*Arithmétique*, la *Musique* (v. n. 97-98), les commentaires de l'*Hermeneia* (De l'énonciation de la pensée) d'Aristote et de l'*Isagogé* (Introduction aux *Catégories* d'Aristote) du néoplatonicien Porphyre. (Léon ROBIN, *La Pensée grecque*, 1923, p. 453).

31. *de tot* : « entièrement » (LEVY, P. Dict.). Plus tard aussi *del tot*; cette locution ne paraît dans le *Boèce* que dans des propositions négatives, remarque E. HOEPFFNER (*Ste Foy*, p. 317); cf. 94, 174, 242. Rapprocher de l'italien *del tutto* « entièrement ».

33. *cuid* : de *cuidar* (cōgitāre) peut être 1<sup>re</sup> pers. indicatif ou subjonctif. Ici il est à l'indicatif (CRESCINI, Glossaire : penso). Rapprocher du vieux français *cuidier* « croire ».

34. *coms* : « comte », nom de certains dignitaires de la cour et de certains commandants militaires des derniers temps de l'empire romain — ici cette appellation n'a donc rien de choquant — et non « consul » (trad. de RAYN.) qui supposerait *consol* (aujourd'hui *conse*). Boèce fut d'ailleurs aussi consul de Rome (en 510), prince du Sénat, « magister palatii » et « magister officiorum ».

35. *rei emperador* : dans les chansons de geste, Charlemagne est appelé de même « le roi empereur ». A propos de possibles erreurs ou anachronismes, ZINGARELLI (p. 203) remarque que l'attention du poète se portait moins sur la vie même de Boèce — pour laquelle il utilisait tant bien que mal ses informations — que sur l'interprétation de la *Consolatio Philosophiæ*.

36. *onor* : BARTSCH : « domaine », APPEL : « Land » (pays, territoire).

38. *mas* : sens adversatif, cité par APPEL (Glossaire); 1<sup>er</sup> sens, augmentatif : « plus ». — *avia* : dans ce vers et dans 66, 70, 188, le décasyllabe du ms. n'est juste que si l'accent normal, conservé dans notre texte (volia, solia [ms. solient], avia 188) est déplacé et porté sur la syllabe suivante (sinon il y a une syllabe de trop) : ainsi l'*i* n'est plus qu'un simple « yod ». CHABANEAU a admis cette synérèse (*Grammaire limousine*, p. 274; cf. n. crit. 188). Actuellement, le phénomène s'est généralisé en dialecte limousin et l'accent ne porte plus nulle part sur *i*.

39. *doctor* : manque dans LEVY, *P. Dict. et Suppl.*

40. *Mallio* : cas rég., sans s. *-tor*, o ouvert, APPEL, Gloss.

41. *venc Boeci* : « Le substantif complément attributif pouvait être joint au verbe sans préposition à la condition de représenter un nom de personne ». Dans ce tour « il faut reconnaître la persistance de l'ancien datif latin ». (E. BOURCIEZ, *Eléments de linguistique romane*, p. 371). Même ex. 67.

42. *cuid* : cf. note explic. 33.

44. *ecvos* = « vous voici » (du latin *ecce vos*) : l'auteur prend l'auditoire à témoin. — *Teiric* : Théodoric III le Grand (455-526), roi des Ostrogoths, défit Odoacre, le fit massacrer à Ravenne (493) et fut proclamé roi des Goths et des Romains, plus tard, roi d'Italie. — *e Roma* : ce n'est pas Rome mais Ravenne, capitale choisie par l'empereur Honorius, puis résidence d'Odoacre, qui devint la résidence principale de Théodoric III; à Ravenne se trouvent des restes de son palais et son mausolée (*Rotonda*); mais il se fit aussi bâtir un palais à Rome (restes importants). S'il ne fut pas empereur « il était toutefois légalement le délégué de l'empereur romain d'Orient. Il obtint de Zénon l'Isaurien le retour des insignes impériaux qu'Odoacre avait renvoyés à Constantinople comme désormais inutiles. D'autre part son autorité ou son influence s'exerçaient depuis la Sicile jusqu'au Danube, et de Belgrade jusqu'à Marseille et Arles qu'il avait conquises et, par les Wisigoths, dont le roi était son petit-fils, jusqu'à Toulouse et Bordeaux.

45. *del fiel Deu* : APPEL, CRESCINI (*Manualetto*, Introd. p. 112, n. 2) : *del fedele di Dio*; cf. v. 19 : *ses Deu licencia*, 40, 58.

49. *ta be* : forme actuellement vivante en Limousin et Périgord où, comme ailleurs, elle a plus fréquemment le sens de « aussi ». — *Ta* figure dans le ms. de Boèce 15 fois (aux v. 7, 34, 41, 49, 92, 122, 129, 162, 178, 194, 198, 201 — 3 fois —, 227). LEVY VIII, 1, en donne d'autres exemples et comme APPEL (Glossaire), sépare les deux articles *ta* et *tan* VIII, 42. KOSCHWITZ distingue également *ta* (latin *tam* devant adjectif) et *tan, tant* (latin *tantum* devant subst. et verbe). — *chastia, chastiament*, « de *castigare* (lat.) qui,

du sens de corriger, reprendre, s'est étendu au sens d'enseigner, instruire ». (Note de RAYNOUARD).

50. *razo* : LEVY, *P. Dict.* donne, dans ce sens : « allocution, discours ».

52. *fez u breu faire* : « un officier du palais saisit des lettres adressées à l'empereur Julien 1<sup>er</sup> par Albinus » ancien consul, préfet du prétoire. Boèce, qui eut à connaître l'affaire, y fut bientôt lui-même impliqué et accusé d'avoir aussi écrit des lettres pour délivrer Rome de la domination des Goths. Voir « Concordances » Prosa 4, 26 et, sur le complot et ses suites, l'Introduction de l'Édition BOCO- GNANO, p. IV-VII.

54. *Grecia la regio* : même locution dans le fragment d'*Alexandre* : *Echel ten Gretia la region* (APPEL, *Chrest.* p. 13, v. 35); *regio* : P. MEYER, sur un passage de « Guillaume de la Barre » : « proprement région, pays, mais plus probablement royaume » (du lat. *regerē*).

56. *guarnit* : de *guarnir*, LEVY, *P. Dict.* « garnir, pourvoir des choses nécessaires »; — équiper, munir un bâtiment, une flotte de tout ce qui est nécessaire à la subsistance, à la manœuvre, à la défense.

58. *de bo* : de partitif et explétif; explic. analogue, CRES- CINI (Gloss.).

59. *si* : on a ici le premier exemple de *si* « ainsi », prenant le sens de « et », fréquent par la suite; cf. 240.

60. *El Capitoli* : ce n'est pas au Capitole de Rome qu'eut lieu le jugement, mais à Pavie. « Le procès fut instruit par le préfet de Pavie » (BOCOGNANO).

61. *solien* : LEVY, *P. Dict.* : *soler* (o ouvert), v. n. avoir coutume. Cf. aussi v. 70, 81, 82, 85.

62. *menar*. RAYNOUARD traduit simplement « mener »; APPEL (Glossaire) ne traduit pas, mais note les locutions *menar joi, dol, felnia* (ici), *vida, jovent* (v. 7), etc... CRES- CINI (Glossaire) traduit « accomplir »; c'est plutôt « exercer, manifester, continuer ». Cf. *P. Dict.*

64. *pres... a*. CRESINI (Glossaire) : prendre a « com- mencer, comme en italien ». LEVY, *P. Dict.* : « se mettre à, commencer à ». La locution *prendre à* « commencer à », suivie d'un infinitif complément, est déjà fréquente dans

la *Passion* et *St Léger* pour indiquer la direction et le but de l'action ». (HOEPPFNER, *La Chanson de Ste Foy*, T. I, p. 184).

62-64. : la répétition de *felnia* est voulue, mais le poète n'a pas eu en tirer l'effet d'opposition cherché.

67. *Boeci*, datif noté par CRESCINI, Introd. 112, n. 2.

68. *sal* : présent indicatif (RAYNOUARD, CRESCINI, KOSCHWITZ); le français n'a pas de subst. correspondant à *estant*, qui est subst. aussi dans les autres ex. de RAYN. Lex. III, 203, n° 2, *De son estan se mes a ginolhs* (Girart de Rousillon) — *se levet en estant* (V. de St Honorat) — et anc. franç. « en estant lever vous devez » — lors saillent en estant ». L'expression marque ici une attitude résolue. — *s'en salvar* : en plaidant sa cause et non en tentant de s'échapper. La traduction d'APPEL et CRESCINI (69), a salvamen annar, « se sauver », qui n'explique rien, pourrait laisser un doute — *cuidet* : le brusque passage du présent au parfait n'a rien d'insolite. cf. 50-51, et en sens inverse, 158-160.

70. *Cil li faliren* : il s'agit des sénateurs qui l'abandonnèrent; cf. « Concordances » L. I, Prosa 4, 31-32.

72. *Ecvos* : cf. note v. 44.

72-73. *cadegut... e granz cadenas* : cf. la métaphore « plongé » dans les fers.

77-78. Le verbe *di(c)tar, dechar* = dicter, dire, est rarement transitif. (Voici pourtant deux exemples : « *Aquestz gautz dechet mo senh'en Gui Folqueys* » (BARTSCH, *Chrest.* col. 291, 1); « ... *si del tot no cug qu'aitals sia — N' Agradiva, ma dols' amia, com l'ai dichada* ». (SORDEL, *l'ensenhamen d'onor* in CRESCINI, *Manualetto* 51, 214, p. 351). Aussi APPEL et BARTSCH ne croient-ils pas que *las mias musas* soient le régime de *ditan*. Une analogie apparente avec deux passages de la *Consolatio Philosophiæ* : « *Ecce mihi lacerae dictant scribenda Camenæ* » (metrum I, libri I, v. 3) et : « *quæ (mulier) ubi poeticas musas vidit, nostro assistentes toro, fletibus meis verba dictantes...* (prosa prima libri I, § 7) semble constituer, en outre, un argument en faveur de l'hypothèse, admise par BARTSCH et APPEL 1, d'une lacune après le v. 77. Mais si l'auteur s'est souvenu des « Muses qui dictent » à Boèce (texte latin),

pourquoi lui fait-il ici dire le contraire : « j'allais dictant » ? Nous ne croyons pas à cette réminiscence particulière, mais à l'emploi de *musa* au sens fréquent de « poème ». CRES-CINI, lui aussi, accepte *ditan* transitif et traduit : « le mie muse, i miei carmi » (= mes chants) ; cf. Virgile, Eglogue I, v. 2 : « Silvestrem tenui *musam* meditaris avena » = tu essaies un *air* rustique sur ton mince chalumeau.

78. *de sapiencia* : cf. note v. 30.

79. Transition implicite : « maintenant, au contraire ».

83. *riqueza* : « *rich* a signifié « prince, chef, puissant » avant de signifier « riche ». Vraisemblablement la terminaison *rix* des noms gaulois désignait l'autorité, la force. Les troubadours emploient *ric* dans le sens de « puissant » (Note de RAYNOUARD). Rapprocher de *Teiric* (v. 44, 58) et de *rix* (v. 140).

86. *que grant aig a mandar* = en laquelle j'eus pleins pouvoirs (cf. aujourd'hui le « Lord Chief Justice ») par délégation de Théodoric.

87. *no-t servii be* = peut-être « en châtiant insuffisamment les ennemis », en particulier les ariens ? Les persécutions des ariens par Justin 1<sup>er</sup> (il n'y eut jamais fusion entre Romains orthodoxes et Goths ariens) irritèrent Théodoric ; il crut à une entente des sénateurs avec Justin 1<sup>er</sup> pour le renverser, d'où la perte de Boèce et de son beau-père Symmaque. — *servii* : le gascon et le limousin anciens ont une tendance à doubler dans la graphie les voyelles simples ; particulièrement *ii* pour *i* à la finale de la 1<sup>re</sup> pers. du parfait est propre aux scribes limousins (PORSCHKE). Il est possible que déjà on n'entendît qu'un simple *i* prolongé, comme dans les formes correspondantes actuelles (RABOTINE). — Explication plus simple : *ivi* lat. est devenu *ii* puis *i* long (aujourd'hui). — *laisar* : on lui enleva sans doute d'abord ses pouvoirs de ministre de la justice. Il avait notamment « réorganisé la police ».

89. Les biens de Boèce furent confisqués et il fut maintenu longtemps en prison.

92. *Hanc* : étymologie proposée d'ordinaire : *unquam*, valable pour le v. fr. « *onc* » ou « *onques* », mais la graphie ancienne avec *h*, très fréquente, nous paraît devoir faire

remonter au démonstratif *hanc* (*diem* ou *horam*). Cf. *hanc* 178, graphie nouvelle *anc* 67, 95. — RAYN. *Choix* I, 377) remarque que *anc* est employé pour le passé et *ja* pour le futur.

95. *no'n vist* : la 2<sup>e</sup> pers. exprime le sujet indéterminé (tu = on); de même en latin la 2<sup>e</sup> pers. sing. s'emploie au conditionnel : *dicas, diceres*; cf. 244.

96. *las carcens* : le mot est indifféremment employé au pluriel (ici) et au singulier (71 et 101). — *Inz e* : sur ce renforcement habituel de *in*, v. 3 ex. dans APPEL, *Chrest. Glossaire*; *Inz*, dans cette locution est adverbe, ne fait pas pléonasme et peut être séparé de la préposition *e* par une virgule; au vers suivant *lainz* insiste encore. — Ce n'est pas dans sa prison que Boèce a composé ce ou ces poèmes scientifiques mais, prisonnier, il les évoque dans la *Consolatio* : voir *metrum* II, *libri* I, v. 6-21.

97. *temporal*. RAYN. (édition) traduit ici « temporel » (= profane) — de même APPEL, CRESCINI, BARTSCH et KOSCHWITZ — mais au *Lexique*, VI, 320, n° 2, il cite ce vers et trad. « temps ». P. MEYER « saison », LEVY *P. Dict.* « temps, saison, saison, tempête, orage ». Ce dernier sens est encore vivant, MISTRAL, *Tresor* : *tempourau*. Cf. castillan : *temporal* « temps bon ou mauvais, tempête »; italien : *temporale*, même sens. Il est curieux de trouver dans Jules VERNE (*Les Enfants du Capitaine Grant*, I, chap. XIII) : « les ouragans, la neige ou la grêle savaient bien s'y frayer un passage lorsque les *temporales* les déchaînaient dans la montagne ». Le mot français féminin « temporale » ne semble pas figurer dans les Dictionnaires (ni dans DU CANGE, ni dans GODEFROY, ni dans le Grand LAROUSSE ni dans LITTRÉ) mais GODEFROY dans son « Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles » donne « *temporal*, s. m. temps, époque — gros temps » et cite : « Et bien je suis très content, pendant qu'il ne fait *temporal* et que nous sommes icy à l'ancre en ce lieu de seureté et repos, te donner audience pour temps ». (E. PASQUIER, *Pourparler de la loy à la suite des Recherches...* p. 1046, édit. 1723).

97-98. Il semblerait, d'après ces deux vers, que Boèce ait écrit quelque traité d'astronomie. Mais Paul TANNERY (dans



la *Grande Encyclopédie*, Paris, 1885-1902) dit expressément que l'on n'a de lui que 3 écrits mathématiques distincts : *De institutione arithmetica libri duo*, *De institutione musica libri quinque*, certainement authentiques et un *Ars geometriæ* d'authenticité douteuse (« indigne de lui »). Il ajoute : « Il entraînait certainement dans le plan de Boèce de traiter des deux autres sciences du *quadrivium*, c'est-à-dire de la géométrie et de l'*astronomie* ». Maint passage de la *Consolatio* — par ex. *metrum V* et *metrum VI libri IV* — tend d'ailleurs à prouver que Boèce avait des connaissances en astronomie.

99. *legen* : on a deux autres ex., cités avec celui-ci, LEVY, Suppl. IV, 354, n° 4, où il semble que *legen*, plutôt qu'un gérondif « en lisant », est l'adjectif verbal d'obligation « qui doit être lu », ici neutre, comme *o*.

100. *dis* : ici 3<sup>e</sup> per. sing. parfait (APPEL, *Introd. grammaticale*).

105. *a sa part* : allusion au « partage » des élus et des réprouvés.

106. : il s'agit de ceux dont les cheveux blanchissent prématurément. — *molz* : cf. v. fr. « moult » beaucoup et v. 138, 187, 195, 215.

107. *veltat* : unique exemple; mot traité dans LEVY, *P. Dict.*, mais omis dans *Suppl.*

108. *eferms* : « malade » et non « infirme »; sens étymologique, cf. italien *infermo*, même sens.

109. *Cellui* : rarement nominatif, ici datif (APPEL, BARTSCH).

111. *a e lui mes* : Dieu a en lui déjà mis sa correction; il a expié étant jeune : morale de l'expiation physique.

112-114. *onor* : « parure, ornement, éclat, beauté »; déjà en latin « ornement, beauté, éclat »; ce sens lat. du mot ne semble pas attesté ailleurs.

112-119. 1<sup>er</sup> cas : l'homme jeune vertueux (101-105); 2<sup>e</sup> cas : l'homme jeune éprouvé par Dieu (106-111); 3<sup>e</sup> cas : l'homme jeune impie (112-119).

114. *vai s'onors descaptan* : la construction *anar + participe* est courante; *vai descaptan* = (à peu près) *descapta*,

avec une idée de continuité; cf. 118, 147, 155 etc.; l'inversion du sujet (*s'onors*) est non moins courante.

115. *tan* : « petite quantité », *tan ni can* « tant soit peu » LEVY, *P. Dict.*

117. *masant* : « agitation par brusque déplacement », mot d'origine incertaine; deux dérivés dans LEVY, *P. Dict.* *mazantar*, *mazantejar*; cf. *Tresor* : *masanta*.

118. *Trastota* (dia) : *tras* préfixe et aussi préposition (à travers, au-delà) apparaît ici pour la première fois mais sera représenté partout en oc; la forme *tres* est assez rare en limousin actuel, fréquente ailleurs dans les textes depuis *Girard de Roussillon et Alexandre*; elle ne nous paraît pas due à l'influence du français (on trouve « trestot » dans la *Chanson de Roland*).

120. *s'esper* : subjonctif réfléchi = *esper*.

123. *ma(n)* : s. m. du latin *mane*; cf. 133.

127. *malaptes* (male habitus) : v. autres ex. de cette forme, antérieure à *malaut(e)*, dans LEVY, *Suppl.* V, 51 — *altre* : adj. neutre, RAYN. (traduction), CRESCINI (Glossaire).

130. *ucha* : « appelle de loin, appelle vers lui avec voix et signes (bas-lat. *huccare*, de *huc*). — Pour réduire la dissonance *vés*, BÖHMER propose, à la 3 pers. : *morz... ven* (v. note critique ; nous gardons l'appel direct à la Mort qui nous paraît s'imposer et proposons *vens* (venis). *Ves* ou *vens* : seul ex. de la 2° pers. de l'indic. présent. V. ci-après « La rime ». — Enfin nous hasardons l'hypothèse : 130-132 formeraient une laisse additionnelle (XIX bis) avec rimes en *es*; v. 130 : *morz... quar no ves* — v. 131 : ... *a lui non atent ges* — 132 : ... *no sap mot quan, lo-s pres* (parfait marquant la soudaineté de cette prise), « (déjà) elle l'a pris! » (LEVY, *P. Dict.* : *gens*, *ges*). . . *a me* : au cas régime des pronoms personnels toniques ou atones *me* (130, 195, 197), *te* (75, 82), *se* (115, 131, 143, 159, 188, 255), « Boèce emploie les formes en *e* à l'exclusion des formes en *i* (que le limousin-périgourdin actuel ignore également) : même présence exclusive de ces formes dans les autres textes d'oc septentrionaux (*Passion, Evangile de St Jean, Alexandre*) (RABOTINE). Elles caractérisent particulièrement les chartes anciennes de l'aire occitane centrale (Auvergne, Gévaudan, Rouergue) du recueil C. BRUNEL.

133. *lo be ma* : « le bien matin, le beaucoup matin », c'est le *multo mane* latin; cf. *lo ben mati, quan le soleills — quais vergoinos parec vermeilz* (*Flamenca* in CRESCINI 42, 1-2, p. 317).

134. *cobre* : de *cobrir*, qui conserve ici un des sens du simple dans *(co)-operire*.

137. *pero* : « pour cela, à cause de cela », sens rare mais conforme à l'étymologie (ensuite « pourtant »); même sens premier du v.-fr. « pourtant » dans RABELAIS.

139. *dereer* v. n. crit. : dans *dereer, cobeetar* 173, *cobeetat* 230, la graphie *ee* (2 é fermés, comptant pour 1 syllabe) est pour *ei*, graphie ultérieure (RABOTINE). Cas différents dans *cre-essen* 24 (2 syll.), *fe-eltat* 219 (id.). — *eus* : < *elz* < *en los*.

140. *coms*; cf. note v. 34. « La forme *coms* au cas régime se trouve, de même que *comte* au cas sujet (voir P. MEYER, *Chanson de la Croisade*, II, p. CXIV, n. 7 et LEVY dans *Revue des langues romanes* XXV, 203) » (JEANROY, *Romania*, XXXIV, 1905, p. 506, n. 30. — *Ricx* : « puissant », exemple cité dans APPEL et KOSCHWITZ; cf. n. explic. 83.

140-141. Cf. l'hexamètre élogieux du beau-père de Boèce, le consul Symmaque : *Fortunæ et virtutis opus, Severine Boethi*.

143. *damrideu* : cas régime « seigneur Dieu », une des nombreuses formes énumérées dans LEVY, *P. Dict.* de ce substantif composé, *domnedeu* étant la plus voisine du latin (*domine deus*). JEANROY (*Romania* XXXIV, 1906, p. 533, n. 78) cite chez GAVAUDAN un exemple où la forme du nominatif (*damrideus*), plus fréquente, s'est propagée à l'accusatif, et signale un fait analogue pour le mot *verges* (*nominatif*).

144. *los en desment* : c'est aux éloges excessifs des v. 141 et 143 que répond Boèce, chrétien convaincu mais modeste; il ne juge pas avoir été, au temps de sa grandeur, aussi ferme chrétien qu'ils le disent. Encore trop attaché à sa fortune mondaine (cf. la *frebla scala* du v. 146), il n'a pas servi Dieu autant qu'il aurait fallu (cf. v. 87). Il pleure dans l'épreuve (v. 80 et 91), mais elle lui a été imposée parce que sa sagesse, quoique grande (v. 95), était imparfaite.

145. *s'es* = *se es* = *es* : *s* est réfléchi, explétif; emploi impersonnel de *es*.

146-149. A cette première mention de l'échelle allégorique ne correspond rien dans la *Consolatio*. L'allégorie sera reprise bientôt, d'après d'assez brèves indications du texte latin, v. « Concordances », *prosa prima*, *libri I*, § 4 : cette sorte de canevas d'environ six lignes est longuement développé (204-242) ; le poète limousin ajoute — mais a-t-il tiré cela de son propre fonds ? — l'explication des lettres grecques la description des oiseaux et de leur va-et-vient, l'application morale à la vie humaine des échelons et de l'ascension ou de la chute. Enfin le livre de *feu* et son explication, ainsi que celle du sceptre dans les mains de la Dame (243-257) ne sont pas non plus dans le texte latin. Il se pourrait que le clerc limousin commentât ou une peinture d'église ou les miniatures d'un manuscrit de la *Consolatio*.

146-157. BARTSCH, APPEL, KOSCHWITZ mettent avec raison ces vers entre guillemets : discours direct de Boèce. Les échelles dont il parle semblent préparer l'allégorie développée plus loin longuement (v. 209 et suivants).

149. *s ten* : à la fois « se tient sur » et « se retient à ».

150-154. *cre... deu... et en... e sanctum sp.* : double construction : accusatif latin puis *in* est accusatif.

154. *e bos omes* : cette expression n'a ici, croyons-nous, rien de commun avec les « bons hommes » du catharisme ; v. plus loin n. 206. L'épithète se place indifféremment avant ou après le nom en ancien oc et oïl ; cf. *los savis omes* 85 et RAYN. *Lex.* II, 235 b, 1<sup>er</sup> ex. : *li bon home de religio foron ab las crotz en bras* (CHABANEAU, *Biographies*, p. 25, B. de BORN, *razo* 14). M. D. ROCHÉ, qui l'a noté, remarque : « L'expression de « bons hommes » ne paraît pas avoir été courante. On la trouve dans les romans du Graal où elle paraît comme un souvenir cathare et où elle est remplacée le plus souvent par celle de prud'hommes » (Les Documents cathares, dans le 1<sup>er</sup> Cahier d'Etudes cathares, 1949).

158. *jaz* : 3 pers. prés. indicatif (cité par APPEL, *Introduction Chrest.* XXXVII\*).

160. *una donzella* : « La Dame qui symbolise la philosophie est empruntée directement à la *Consolatio Philoso-*

*phiæ* » (JEANROY, *Hist. sommaire de la poésie occitane*, p. 8). D'ailleurs le texte latin dit explicitement que la « dame » est la Philosophie : « ubi in eam deduxi oculos... philosophiam » (prosa tertia libri I). — *lainz* : rapprocher du v.-fr. « léans » (là-dedans); « céans » (ici-dedans) seul est resté en usage jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle (Glossaire de DU CANGE — FAVRE); cf. 169 et 185.

161. *al rei qui a granz poestatz*; cf. 248 : *al rei omnipotent*. Même filiation chez Pythagore : « La Dame dont je me suis épris après mon premier amour fut la très belle et très vénérée fille du souverain de l'Univers à laquelle Pythagore a donné le nom de Philosophie ». (DANTE, le *Banquet*, p. 113; la Renaissance du Livre).

166-169. *petita... asaz... lo cel a pertusat* : cette antithèse s'explique sans doute par l'humilité de la sagesse chrétienne, qui s'abaisse au niveau des plus petits, et par sa sublimité, qui se hausse jusqu'au trône de Dieu et contemple l'étendue de son Pouvoir.

176. *molt es de longs dis* : « est fort âgée » (APPEL, Glossaire, à *esser* et à *lonc*). Non seulement son regard perçant mais encore sa longue expérience lui font tout connaître.

178. *onor* : avantages, dons corporels (cf. 112) et spirituels.

180. *per ren* : renforce énergiquement la négation : « d'aucune manière, à aucun prix ».

181. *s vol* : *s* explétif = *vol*. — *lo corps* : cf. 257 et la note.

182. *l'arma*, cf. 247-251.

183. *tal.* : sens donné par APPEL (Glossaire, à *comandar*); ce diable ou « méchant dragon » sera appelé ironiquement *baille* (gardien) dans Sainte Foy 571 : *lur baille sunt molt mal dragun*. — *bris* : LEVY, *P. Dict.*, *brizar* « torturer ».

186. *drap* : au sens général; ailleurs « habit, vêtement ».

187. *per* : adverbe d'intensité (BARTSCH et APPEL, à *per fin...*) renforce *molt*; à l'état isolé seul autre ex. : *molt per* (CERCAMON, *Lo plaing comenz* 18, cité par LEVY, Suppl. VI, 225, I); en général *per* est particule composante (préfixe);

cf. v.-fr. « par », particule superlative ou composante (parachever, parfaire...); lat. permultum, permagnus, perrumpere etc...

188. *plus de mil* : ce nombre est-il indiqué au hasard = il y a très longtemps ? ou ne faut-il pas entendre que pour Boèce, chrétien tout imbu de sagesse grecque, la sagesse a tissé son « solide vêtement » au temps de Socrate, il y a près de mille ans (468 av. - 524 ap. J.-C.) ?

191. *no... neient* : négation très renforcée, trad. d'APPEL (Glossaire); cf. v.-fr. *neient* (noiant, noient) « néant, rien » (Glossaire DU CANGE-FAVRE). — *desfar* n'est pas contredit par ce qui suit : la bordure de la robe sera « déchirée » mais non « détruite ».

192. *fremna* : prononcer *fremnha* (= nia), *n* mouillé étant sans graphie spéciale dans « Boèce », v. note explic. 9 sur *senor*, auquel RABOTINE ajoute *fen* 131, *franen* 104, plan 159. De \**frembia* < lat. *fimbria*. A. THOMAS (*Romania* XXVI, 282) a montré que « Prov. *mnh* = lat. *mj*, *mbj* » (mby), par des exemples surtout limousins (de *cambiare* on a *chamnhadors* etc...). — La correction de P. MEYER *fremja* est donc à écarter; on a eu la série *fremnia* > *frennia* > *frenja*.

195. *me derramen* : *rerramar* (composé de *ramar*), verbe attesté depuis « Boèce » jusqu'à MISTRAL. RAYNOUARD (édition) n'a pas compris ce vers mais le Lexique (V, 38, II, n° 17) trad. exactement *desramar*, *derr* — « effeuiller » (un ex.), au figuré « délabrer, ruiner » (3 ex.). MISTRAL, *Tresor* : « ôter les rameaux ou les feuilles, gauler, rompre, déchirer etc. »; APPEL ici « mutiler, défigurer, déshonorer »; BARTSCH ici « dégrader »; KOSCHWITZ ici « trancher, mutiler, maltraiter »; CRESCINI ici « élaguer, déchirer, offenser »; LEVY, *P. Dict. deramar*, *des*. - « déchirer, ruiner ». LEVY, Suppl., donne quelques autres ex. anciens (il indique le castillan *derramarse* « s'étendre, s'épancher »). — La Dame est la Sagesse, la « Sophia » grecque, accordée chez Boèce avec l'« éternelle sagesse » du Dieu chrétien, à laquelle on dédiera bientôt la basilique de « Sainte Sophie ». Tous les jeunes gens bien nés (*donzelet*) s'éprennent d'abord d'amour pour elle (*primas me amen*), beaucoup la recherchent, embrassent la doctrine d'un « philosophe », d'un

sage, mais quand ils voient qu'elle ne saurait se plier à leurs passions, leur beau zèle se change en aversion. Ils l'« outragent » (sens figuré de *derramar*, possible) ou ils « déchirent » (sens propre, adopté) la bordure de sa robe. Cf. Prosa prima, libri I, § 85 : *eandem tamen vestem violentorum quorundam sciderant manus*. « Par ces 5 vers (194-198) la Philosophie annonce en confidence (*ta dolzament*) et excuse pour ainsi dire l'accroc « réparé » (204) que Boèce, ébloui d'abord par la splendeur du vêtement, ne verra que dans un instant. — On a vu (n. explic. 1) que ZINGARELLI explique autrement l'empressement de la Dame à prendre la parole.

197-198. *van* : sur la finale *an* v. note explic. 215. — *aïssent* (dérivé du germ. *hatjan*) : c'est la seule forme inchoative du « Boèce » ; selon RABOTINE elle « doit son origine à l'influence française ».

198. *deperden* : de garde ici le sens du préfixe latin.

202, *vis* a les deux sens dérivés du *visus* latin, « vision », et « visage » : ici c'est « vue, regard », APPEL (Glossaire).

203. *uél amosit* - *uél* : sur cette diphtongaison de l'o, cas unique dans « Boèce », voir à la fin de la note « Date proposée », le § 2 fin. L'absence du possessif devant *uél* est insolite et s'explique peut-être par une locution toute faite : (que ce) soient « yeux éteints ». — *amosit*, seul exemple : RAYN. « éteints », APPEL, BARTSCH, KOSCHWITZ « émoussés, affaiblis » ; LEVY, *P. Dict.*, *amosit* « affaibli » ; MISTRAL, *Tresor* : *amoussi* = *amoussa* « éteindre ». « Eteints » est ici plus exact : un instant Boèce se croit aveugle. — *amosit* de *admucere* selon RABOTINE ; cf. *mucere* « être moisi » d'où *muzir* (par changement de conjugaison, ANGLADE, *Grammaire*, p. 59) « moisir » ; *mucidus* « moisi, gâté ». Nous voyons plutôt dans *amosit*, avec *s* dur (cf. la graphie *laisar* = *laissar* 16, 32, 87), le part. de *amosir*, doublet de *amosar* (cf. *Tresor*) = *amosar* (*s* dur) dans LEVY, *P. Dict.* : dérivés de *mos* adj. « mousse, émoussé, époiné ». RAYN. IV, 272 (2 ex.) ; *mos* lui-même se rattache à un radical *muty* (*yod*) qui a donné *mutilus*, *mutilare* « tronquer, diminuer » ; cf. KOSCHWITZ : « *amosit*, de ad \**mutium* ».

204. *or* : cf. français « orée ».

204-205. *repres*, — *Desoz*. *Repres* de *reprendre*; deux sens possibles : 1° (bordure) « reprise », RAYN. Lex. IV, 635 a, l. 1-4, DIEZ (Op. cit. à la Bibliogr.) p. 68, BARTSCH et KOSCHWITZ; CRESCINI « reprisé, recousu ». 2° « repliés » RAYN. Edition, APPEL; interprétations rapportées par LEVY, *Suppl.* IV, 249, n° 4, qui note : « le sens de ce mot n'est pas sûr ». Le sens I (seul ex. ancien) est confirmé par le *Trésor* (qui n'a pas le sens 2) : *reprendre* « rentrer, faire une reprise ». — Si l'on explique *repres* par (bordure) « repliée, » comment comprendre *desoz*, sinon grâce à cette subtilité : la bordure étant, maintenant, repliée (par dessus), le  $\Pi$ , qui était *d'abord dessous*, est maintenant visible (?). Aucun des éditeurs ne paraît avoir été embarrassé de placer ainsi « dessous » la robe ce qui normalement doit être vu « dessus ». — Par contre il ne suffit pas de donner à *repres* son vrai sens « reprisé », il faut aussi expliquer *desoz*; ce mot signifie, croyons-nous, que *sous* la ou les fines et menues reprises — cependant apparentes — le  $\Pi$  reste nettement visible, vu ses beaucoup plus grandes dimensions. Cette interprétation nous paraît assurée par le rapprochement avec la phrase latine déjà citée (note explic. 195). Remarquer enfin que les déchirures et outrages à la robe, manifestations de la « vie terrestre », affectent naturellement le  $\Pi$ , symbole de cette vie.

205.-207.  $\pi$ ,  $\theta$  :  $\pi = \text{πρακτικὸς}$  (pratique) ; bios  $\pi$  : vie active (ARISTOTE);  $\theta = \text{θεωρητικὸς}$  (théorique); bios  $\theta$  : vie contemplative (ARISTOTE). — Boèce a écrit des Traductions et Commentaires d'ARISTOTE. — *Pèi, tèi* : semblent avoir été la prononciation exacte, du temps de l'auteur, du  $\pi$  et du  $\theta$ .

206. *en ter' (tera)* : c'est-à-dire « la vie mondaine ». P. MEYER, *Romania* I, 1872, p. 282, n. 1. Glose interlinéaire du ms. de la *Consolatio Philosophiæ*, B.N. lat. 6639 (X<sup>e</sup> siècle) : *practike*, id est *activa*. Ms. B.N. lat. 15090 (X<sup>e</sup> siècle) : *propter practicam*, id est *activam vitam*. Citée par P. MEYER, *Recueil*, p. 29, note. — M. Déodat ROCHÉ croit que « le poème sur Boèce rappelle la Consolation (*Consolament*) et l'initiation des Bonshommes » (*Le Catharisme*, Toulouse, Institut d'Etudes occitanes, 1947, p. 46). Pour lui, « le Pi (sans doute Pistis - foi) signifie la vie que mènent les croyants sur la terre (Boèce, v. 206) et le Thèta (sans doute



Théos - Dieu) signifie la droite loi du ciel, Boèce, v. 208) suivie par les purs. Car l'échelle à sept degrés qui montent de la foi à la connaissance de Dieu, de la terre au monde spirituel, est faite des vertus qui élèvent les bons-hommes jusqu'à l'amour de la sagesse et rachètent leurs fautes ». (*Le Génie d'Oc et l'Homme méditerranéen*, Cahiers du Sud, Marseille, 1943, p. 130). « L'initiation cathare — comme l'initiation manichéenne — comptait sept degrés, rappelés par l'échelle de Sagesse du poème sur Boèce » (Ibid. 128). Dans une lettre qu'il nous a adressée récemment (30 juillet 1948), M. ROCHÉ confirme son interprétation du Poème, « cathare non seulement par son thème fondamental, la consolation que l'Esprit donne au philosophe enchaîné, mais aussi par la mise en scène des « bons hommes » et l'indication de leurs sept degrés d'initiation ». Le sens que prennent, selon lui, les lettres Pi et Thèta « Foi et Connaissance de Dieu », n'est plus qu'une variante de celui que nous avons indiqué (vie pratique, terrestre et vie contemplative) « la Foi étant la vertu capitale des croyants et la Vérité la première vertu des initiés : » — Les degrés sont au nombre de sept, car il y a sept lettres dans l'alphabet grec du pi au thèta ». Ce n'est pas là simple rencontre, mais nombre voulu et plein de signification. Le vers préliminaire 217 n'indique pas trois autres degrés, ce qui porterait le nombre total à dix, mais « il est supplétif; les mots *almosna, fe, caritat*, aumône, foi, charité, sont repris en termes inverses et correspondants dans les trois premiers vers des sept (218-224) qui énumèrent les vertus. Les quatre premiers degrés sont (1) : bonté, bonne foi, générosité, sérénité; ce sont exactement ceux des croyants. Les trois autres : vérité, chasteté, humilité (2) sont particuliers aux chrétiens initiés, aux bons hommes. » Ces dernières vertus « permettent précisément d'accéder à la cons-

(1) « Sans qu'ils soient expressément représentés par des rites, ils paraissent répondre implicitement aux phases de préparation des croyants cathares... devoirs de pardon et de bonté (au cours de l'enseignement de la doctrine), de loyauté et de bonne foi (en entrant dans l'église cathare)... de particulière générosité par des aumônes (au sein de la communauté)... de sereine confiance (par la vénération des purs. (1er Cahier etc.).

(2) « Il ne s'agit pas des trois vœux monastiques de pauvreté, de continence et d'obéissance, mais d'un ensemble de vertus plus hautes qui libèrent du mensonge du monde, de la luxure sexuelle et de l'orgueil sacerdotal. » (1er Cahier etc.).

cience de l'Esprit, à la communion du Christ et à la manifestation de la volonté du Père; ce sont celles des trois plus haut degrés signifiés par le rituel cathare, de l'imposition des mains, de la Cène et de la consécration sacerdotale » (1).

Quoi que l'on pense de ces explications, elles témoignent de l'intérêt qu'ont pu et que peuvent encore susciter en sens divers et le Poème dans son ensemble et l'allégorie de l'échelle de Sagesse.

207. *schapla* : APPEL, KOSCHWITZ : « épaule »; RAYN. trad. « chape » (le mot manque au *Lexique*); DIEZ, cité par LEVY, *Suppl.* (à *scapla*), croit qu'il s'agit de « la partie supérieure du vêtement, du lat. médiéval *scapula* p. *capula* = *parva capa* (?) — et non de *scapula* (omoplate, dos), parce que « l'apparition ne tourne pas le dos au philosophe ». En effet; mais *scapula* (meilleure étymologie) a pris par extension le sens de « partie supérieure d'un objet, bras d'une machine » et peut désigner ici le devant de l'épaule. — *un tei*; cf. ms. 6639 : *teorike, id est speculativa*; ms. 15090 : *propter theoricam id est contemplativam*.

208. *de cel la dreita lei* : « la vie selon Dieu », P. MEYER, *ibid.* Nous proposons de lire *fes* qui rétablirait la rime et semble mieux convenir au sens : « la vraie foi du ciel » = vers le ciel, qui mène au ciel. Dans un *Ptanto di Maria* sicilien du 14<sup>e</sup> siècle, publié dans *Rendiconti del Reale Istituto Lombardo*, L. III, 1920, p. 742 on lit : *Cussi da Christu in kista dia — Naxi la fidi ki a deu ni invia* (v. 82-83).

210. *nuallor* : LEVY, *P. Dict.* *nualhor* («pire » (lat. *nugaliorem* « plus médiocre »), comp. de *nualhos* « paresseux, mauvais » (de *nualh* « paresse »).

211. *monten* : sur les barreaux (vides) de l'échelle du texte latin (*Prosa I libri I*) le poète place des oiseaux symboliques; n'y a-t-il pas là un souvenir des anges de l'échelle de Jacob ? « Il eut un songe : et voici, une échelle était

(1) Ce point de vue sur Boèce a été développé par M. ROCHÉ devant le Congrès d'Etudes cathares réuni à Ussat-les-Bains (Ariège), le 5 août 1948. On le trouvera dans le 1<sup>er</sup> Cahier d'Etudes cathares (Institut d'Etudes occitans, 1949, Toulouse).

posée sur la terre et son sommet touchait au ciel; et voici, sur elle des anges de Dieu montaient et descendaient et au bout se tenait Yahweh ». (*Genèse*, XXVIII, 12, Trad. CRAMPON). — *miri'* = *miria*, *milia* (2 syll.), plur. de *mil*. — *auzel-lo* : P. MEYER (*Romania* I, 1872, p. 232, n. 2) signale une ingénieuse mais peu acceptable supposition de HOFMANN : le *quibus* du texte latin : *quibus ab inferiore ad superius*. « aurait été lu *avibus* par l'auteur du fragment ». « De là tout le développement sur les oiseaux ». Il doute que « dans l'écriture onciale la confusion entre le *a* et le *q* soit possible ».

212. *Alquant* : il semble que ce nombre devrait être plus grand, mais il désigne non pas tous les pécheurs non repentis, qui seront condamnés au feu (249-252), mais seulement les parjures et les renégats qui, d'abord épris de la philosophie et de la vertu, y renoncent et deviennent méchants (233-236). — *arreüso* : LEVY, *P. Dict.* : (*a*)*reüzos* (« à rebours, à revers ») et (*a*)*rebos* « à rebours ». P. MEYER (*Romania* I, 1872, 233-4) cite des ex. « du verbe *reüsar*, ou encore *raüsar*, *rahusar*, sur lequel *reüso*s est formé, et qui est le lat. *recusare*, en français *réuser* puis *ruser* ». Il rejette délibérément *arreenso* proposé dubitativement par DIEZ, qui « hésite » pour l'étymologie « entre *ad redemptionem* et *ad reventionem* » — et *arreverso* (*ad reversionem*, en retournant) indiqué par HOFMANN, qui « suppose que l'original portait *arreu'so*... et que le signe qui marque l'abréviation *er* aura été omis par le copiste ».

214. *en epsa l'ora*. APPEL « aussitôt ».

215. *an* : les formes *an* (215, 227, 228, 230, 231), *fan* (236), *van* (197, 198) — exceptions à la désinence générale en *en* (v. n. explic. 20) — remontent par *aun*, *faun*, *vaun*, représentés dans d'anciens textes, à \**habunt*, \**facunt*, \**vadunt*. CRESCINI (Introd. 146) signale *aun* dans *Ste Foy*, 89. P. MEYER a montré que la réduction *aun* > *an* s'est faite dans le nord-ouest occitan (Limousin, Marche) de meilleure heure qu'au sud de la ligne Gourdon, Souillac, Aurillac. C'est dans cette aire nord-ouest que doit se placer l'origine de « Boèce ».

218 et suivants : les degrés ou échelons marquent les

étapes de notre lutte « contre » les vices et nous éloignent d'eux en nous conduisant « à l'opposé », Peut-être sur (ou à la hauteur de chaque échelon voit-on inscrit le nom de la vertu désignée dans chaque vers.

228. *redems* : part. passé de *rezemer*, *red-*.

229. *Sancta Trinitat* : l'auteur se souvient sans doute que Boèce a écrit un *Liber de Trinitate*.

238. *cerqua que cerca* : leçon du ms., avec deux indicatifs, traduite par RAYN. « cherche que cherche », admise par APPEL sans explication, interprétée par BARTSCH 4 (Glossaire, à *que*) : il cherche *et* il cherche; c'est plutôt : il cherche *en sorte* ou de *manière qu'il* cherche, c'est-à-dire il cherche réellement, ou (KOSCHWITZ) « il cherche de son mieux ». — Correction ingénieuse, mais apparemment inutile, de BÖHMER et TOBLER : *cerc quan que cerca* : qu'il cherche (subj.) autant qu'il cherche (indic.) = il a beau chercher. — Pour l'emploi de l'indicatif, cf. les locutions actuelles du type *plouro que plouraras* (*Tresor* à *que*) (il pleure que tu pleureras c'est-à-dire autant que tu pourras (=on pourra) pleurer); MISTRAL : « et de pleurer ». — *so* : possessif = *seu*, comme au v. 225 *lo so* « le sien ». Il n'a pas d'échelon (ou degré) à lui, il n'a pas su « s'en faire », s'en ménager un (v. 225).

239. *baratro* : mot grec (bárathron, gouffre) latinisé (barathrum, « enfer » chez les poètes), ital. *baratro*.

240. *si* : ici « et » (APPEL, Glossaire); cf. 59.

241. *açupar* : RAYN. *Lexique*, *acupar*, unique ex. ici : « le fait achopper » (heurter du pied contre un obstacle, par suite, ici, tomber de l'échelle). Il cite, en v.-fr. : 1. Comme se fut *assoupé* ou *aheurtié* à un joene homme; 2. il se *assopa* à aucune chose en la rue et chut en un fangar ». P. MEYER, (*Romania*, XIV, 126), cité par APPEL (Glossaire), écrit *açupar* « achopper »; LEVY, *Suppl.* insère *açupar* sans explication et renvoie à P. MEYER loc. cit. — L'étymologie *aucupare* « chasser les oiseaux, guetter », indiquée par RABOTINE, est-elle plausible? Le sens qu'il propose : « poursuivre, accuser », renouvelé de BARTSCH « inculper » (\**acculpare*) est inexact (ainsi que « s'emparer de quelqu'un,

prendre, arrêter » APPEL, Glossaire). — *a guisa de lairo* : le diable use du procédé du larron faisant trébucher un passant (si on rapporte, comme nous, la comparaison au diable, non à l'homme).

242. *aparer* : LEVY, *P. Dict.* « apparaître, se montrer »; ici BARTSCH et APPEL : « comparaître (devant la justice ou le tribunal) ».

243-244. *domna, donzella* : *domna* « dame par la noble naissance ou la dignité, mariée ou non »; *donzella* « jeune fille (ici) ou jeune noble non mariée ».

244. *evaiment* (ms.); RAYN. « courage », vraisemblablement du lat. *invadere*; BARTSCH et KOSCHWITZ (= *esvazimen*) « attaque, courage »; LEVY, *Suppl. esv.* = *envaimen*, même sens que dans *P. Dict.* (à *envazimen*) où il ajoute aux précédents « audace ». — *no vist.* : cf. n. 95.

245. *ardida* : cette hardiesse consiste sans doute à aborder les plus hauts problèmes, à affronter les plus redoutables mystères? Mais qui sont « les parents » de la Dame? Son père est Dieu (161), dont elle applique les décisions de justice (248) : sans doute elle procède aussi du Fils et de l'Esprit saint, v. n. 229. — *s foren* = *foren*; *se* explétif.

247. *de fog arden* : il est bien question plusieurs fois dans l'Ancien et le Nouveau Testament d'un *Livre* manifestant la pensée, la volonté ou la justice de Dieu, mais jamais (à notre connaissance) d'un *Livre de Feu*; l'auteur du « Boèce » paraît avoir créé cette image saisissante.

252. *s' en pren* : *s* = « pour soi », explétif; « le réfléchi en fonction de datif a reçu de bonne heure au Midi une très grande extension (E. BOURCIEZ, *Eléments de l. romane*, p. 373).

253. *bona* : seul exemple; sous-entendu : *ora*; APPEL « à la bonne heure »; LEVY, *P. Dict.* « sous d'heureux auspices, heureusement ». BARTSCH et KOSCHWITZ sous-entendent, moins bien, *via* : « en bonne voie ».

255. *se riguarda* : sujet probable, *la domna*; LEVY, *Suppl.* VII, 171, n° 9 : *se riguardar* « regarder autour de soi » (dubitativ., un exemple). Ici « quand la dame regarde autour d'elle » pour rendre la justice; cf. v. 115 et 137.

256. *ma* : mot tantôt masculin (ici), tantôt féminin (246); cf. LEVY, *P. Dict.*

257. *corporal* : cf. v. 181 et 182; le châtement « du corps » est terrestre et distinct du châtement de l'âme dans l'autre vie, inscrit au livre de feu et réalisé par le feu (cf. v. 247-251).

258. *pec* : « faüte », mais le mot peut être tronqué : *peca-dor?*.

---

Quelques remarques sur la LANGUE du Fragment,  
sa VERSIFICATION, sa DATE, le DIALECTE employé.  
APPRECIATION d'ensemble; § I à VII.

---

§ I. GRAPHIE. Emploi de *ll*.

La distinction *l* et *l* mouillé n'est pas toujours aisée à établir dans « Boèce ». La graphie *ll* y est en effet employée indistinctement pour noter l'un et l'autre son.

*Mots avec l mouillé.* — Ce son n'est pas noté, comme plus tard, par *lh*, *ilh*, *ill*. Rare ici, il se rencontre certainement dans les mots suivants : *filla* 161; *nuallos* (\*nugaliolum) 30; *nualhos* se retrouve dans B. de BORN (*Mailoli* 20) « paresseux » et SORDEL (*Planher vuelh* 20); *nuallor* comparatif (\*nugaliorem) 210. *Vell*, sujet plur. 235 « semble avoir été écrit primitivement *veil* » note RABOTINE; il y a donc eu hésitation sur le son puisque l'on a *l* simplement dans *velz* 103, 110, 114, *vel* suj. plur. 189 et *veltat* 107 (*velh*, *velheza* seront des graphies ultérieures fréquentes).

*Mots où l simple est noté ll (= l renforcé).*

*Follia* 2; *parllam* 2; *que-ll* 6 et *si-ell* 9 : cf. notes crit. 6, 9 et 100; *Mallios* 29, 43, et *Mallio* 35, 40; *apellaven* 39; *fello* 51, 235; *cellui* 109; *ella* (exemples de graphie mouillée *elha*, *ilh* (elle), dans *Chrest.* BARTSCH, APPEL, etc...) 131, 167, 174, 179, 190, 194; *ellas* 209; *donzella* 160, 215, 244; *donzellet* 195; *bella* 162, 170, 176, 243; *auzello* 211.

## § II. VOCABULAIRE.

1°. *Formes* attestées seulement dans le fragment.

*Viuri* (v. 3); *mïia* au sens négatif (11); *gaigre* (13); *charceraz* (158).

2°. *Acceptions* de mots connus particulières au fragment.

*Onor* (112, 114); *pero* (137); *drap* (186); *per* (187).

3°. *Mots disparus* en occitan actuel (1).

Vers 1 : *quandius*, 2 *edat*, 6 *esmes*, 6 *pur*. 8 *trada*. 15 *eps-lor*, *epsamen*. 20 *dies* (suirvit sous la forme abrégée *dî* : *dîlus* etc...). 21 *pejor* (cas sujet vivant : *pieje*). 22 *quastiazio* (forme voisine vivante : *castigamen*). 25 *trastut* (mais *tras* lim. périg. est très vivant). 27 *anz* (2). 28 *donz*, aujourd'hui *don*, à Nice (titre des ecclésiastiques). 29 *cui* (cas oblique). 30 *nuallos*, 33 verbe *cuidar* (auj. *cujar*) (3). 35 *aprob*. 38 *genzor* (positif vivant : *gent*). 44 *ec* (116 *hec*). 49 *ab* (auj. *amb* ou gascon *dab*). 61 *liz*. 64 *reptar*. 73 *apesant*. 80 *repairen*. 96 *inz*. 99 *molz*. 104 *fran(h)en*. 107 *veltat*. 114 *descaptan* (*descapifar* est de formation plus récente). 123 *ma* (vivant dans *dema(n)*). *altre* (neutre). 136 *ma* (du verbe *maner*; vivant : *manir*) (3) — Alpes, *Tresor*). 141 *afix* (verbe; vivant : *aficar*). 143 *damrideu*. 143 *forment* (autre formation vivante : *fourtamen*). 144 *pero*. 164 *obs*. 173 *co-beetar* (périg. *coubaitar*). 184 *metesma* (formes voisines vivantes : languedocien *meteisa*, cat. *mateixa*). 187 *per*. 197 *primas* (vivant dans la loc. *de prima*, ital. *dapprima* même sens : d'abord). 211 *mïria* et *mïlia*. 228 *redems* (de *redemer*, auj. prov. *rèime*, périg. *reimir*). 235 *esdevenen* (le verbe simple est vivant). 239 *baratro*. 241 *açupar* (*aço-par*) est auj. *acipar*, prov. 243 *cosedent*. 244 *evaimen* (sens perdu, auj. *envaimen*, (MISTRAL *envahimen*).

(1) Sous réserve : tel de ces mots n'est-il pas réfugié dans quelque coin ignoré ?

(2) Devenu *ansi* « même, plutôt, au contraire, à Nice » (*Tresor*) ; ital. *anzi*.

(3) Nous notons *Pr* à l'infinitif.

## § III. EMPLOI des PRONOMS.

## 1°. Pronoms personnels devant un verbe.

La langue d'oc n'use pas, en principe, du pronom sujet. La présence d'un certain nombre de pronoms devant le verbe dans ce fragment est-elle une marque d'influence de la langue d'oïl (v. plus loin « Patrie de l'auteur »)? Ce n'est nullement certain. Sur les 27 emplois relevés ci-après il faut noter que 14 au moins se justifient par l'intention d'insister sur la personne agissante. Les 13 autres s'expliquent peut-être par une habitude stylistique de l'auteur. Il conviendrait d'approfondir ce petit problème — si problème il y a — par une comparaison méthodique avec d'autres textes occitans anciens.

*Liste des emplois. Nos* v. 1; *el* 36; *eu* 49, 57; *el* 65; *el* 70; *tu* 83; *el* 96; *nos* (bis) 99; *el* 103; *nos* (bis) 106; *el* 114; *ella* 119; *ella* 131; *el* 140; *eu* 155; *ella* 162; *ella* 167; *ella* 174; *ella* 179; *ella* 188; *ella* 194; *il* 201; *el* 203; *ella* 245. Total : 27.

*Justification.*

Mise en relief : 1, 36, 83, 119, 188 (*ella* = « elle-même »).  
 Mise en relief et opposition : 49, 131, 162, 174, 245. Mise en relief et répétition voulue : 99, 106. Formule répétée : 103, 110. Total : 14 (5 + 5 + 4).



## 2° — S explétif devant un verbe.

Cet *s* (= *se*, *si*) équivaut partout, semble-t-il, à un datif d'intérêt « à soi, pour soi ». Exemples : *s* trada 8; *s* fai 10; *s* pren 132; *s'es* 145; *s* vol 166; *s* vol 181 *s'(en)* a 181; *s* vol 185; *se* sun 214; *s* foren 245; *s* vol 251; soit en tout 11 *s* explétifs pour les 257 vers, mais en réalité seulement avec 6 verbes différents.

A titre de comparaison, nous ne relevons dans les 593 vers de la *Chanson de Ste Foi* d'Agen qu'un seul *s* explétif : *E sis sun mort...* 591, pour *si* (*se*) *sun* = *si sun*; cf. « Boèce » 214.



A notre connaissance, cet emploi de *se* explétif n'a pas encore été étudié.



### 3°. Emploi du pronom relatif *qui, que*.

Un des traits les plus caractéristiques de la langue de « Boèce » est l'emploi de la forme *qui* comme pronom relatif sujet aux deux genres et aux deux nombres. Si l'auteur — comme cela est probable par ailleurs — est un poète limousin ou périgourdin, la comparaison de cet usage du relatif *qui* avec l'usage de *que* dans la même fonction, et dans la même région, est particulièrement intéressante.

Mettons d'abord à part *qui, sans antécédent*, employé comme sujet, interrogatif indirect 4, 5, ou indéfini = *quicumque* 175. (A ce *qui* sujet correspond *que* régime interrogatif indirect 89, ou régime relatif avec antécédent 86, 102, 105, 191, 199). Même usage dans les textes postérieurs et dans le limousin-périgourdin actuel.

Reste le relatif sujet *avec antécédent*. Sur 36 exemples dans « Boèce », 32 offrent la forme *qui* (ki 17, chi 153) et 4 seulement la forme *que* : 70, 146, 152, 196 (1). Or cette deuxième forme du sujet relatif est devenue, bientôt après « Boèce », essentiellement « limousine », car on ne trouve plus guère qu'elle par ex. dans les poésies de Guilhem IX de Poitiers ou de Bernard de Ventadour. Dans les onze poésies de Guilhem, *qui* est sujet avec antécédent uniquement dans la locution *selh qui* (édit. A. THOMAS, III, 13 et VI, 15, 16-17, 22, 32). Dans 20 pièces de Bernard, *qui* est sujet avec antécédent uniquement dans la même locution (*Ausgewählte Lieder* von B. de V. par C. APPEL, 1926) : 7, 51, 13, 43; (on trouve aussi *cel* ou *cil que* 10, 22, 14, I; 16) (1).

Selon M. C. BRUNEL, ce *qui* relatif sujet « ne peut se rencontrer que dans les pays voisins de la région française » : Limousin, Vivarais, Valentinois et sud-ouest du domaine provençal (occitan) (cité par RABOTINE). Mais pourquoi cette influence d'oïl a-t-elle brusquement cessé

(1) *Que* de 196 n'est pas mentionné par V. RABOTINE (p. 135) : pour lui il doit signifier « car ».

(1) Il conviendrait de poursuivre la recherche sur cet emploi de *qui* chez les troubadours.

au temps des troubadours? N'est-ce pas plutôt le *qui* latin survivant dans « Boèce » qui s'est effacé devant la forme *que* (quem) du régime étendue au cas sujet? Aujourd'hui *que* est seul employé comme sujet relatif avec antécédent non seulement en Limousin et Périgord mais « partout, sauf *qui* plus ou moins répandu dans les Alpes, en Aquitaine et en Guyenne » (RONJAT, *Grammaire* (h)istorique, § 525 B).

#### § IV. VERSIFICATION.

Le *décasyllabe* est ici invariablement rythmé en 4 + 6 syllabes. A la césure, la syllabe féminine ou faible qui suit la 4<sup>e</sup> syllabe forte ne compte pas dans la mesure, même devant une consonne. Le rythme exact a été obtenu parfois grâce à de légères corrections du ms. (par ex. 11, 16, 38, 66, 70, 82, 99, 193). Le rythme biparti était certainement fortement marqué dans le début du XI<sup>e</sup> siècle; pour éviter toute hésitation au lecteur, nous avons noté le temps fort à la césure, et quelquefois ailleurs, quand cela nous a paru nécessaire. On peut remarquer qu'il y a dans le manuscrit un certain nombre de mots marqués d'un accent, sans qu'il y ait aucune régularité dans cette notation (reproduite dans les éditions CRESCINI, APPEL, KOSCHWITZ).

\*  
\*\*

I. *Les laisses*. Les 34 (ou 35) laisses complètes sont très inégales : la plus longue (XXII) a 16 vers, les plus courtes en ont 3; ce sont les plus nombreuses (7); la dimension moyenne est représentée par 3 laisses de 8 vers et 2 de 7 vers. *Répartition des laisses* : 16 v. (1); 15 v. (1); 13 v. (2); 12 v. (2); 11 v. (2); 10 v. (1); 9 v. (3); 8 v. (3); 7 v. (2); 6 v. (4); 5 v. (4); 4 v. (3); 3 v. (7). — Comme BÖHMER (v. Bibliographie, et ci-dessous n. 2), CRESCINI détache de la laisse V (en *ór* — *o* fermé) les 3 vers 40-42 (en *ór* — *o* ouvert) pour en faire une laisse indépendante (1). CRESCINI a séparé dans la laisse VIII d'APPEL (46-59) les vers en *ór* (46-48 VIII) et les vers en *ó* (49-59 IX). De même on peut,

(1) CRESCINI ? (*Manualetto*, Introd., p. 180-181) conteste toutefois que l'*o* de *Torquator* 40 soit ouvert. Mais APPEL (*Chrest.*, Glossaire, noms propres) l'admet.

de la laisse XXIII en *az*, détacher les vers 167-169 en *at*, pour en faire sinon une laisse indépendante du moins une variante ou clause (XXIII bis). En tout cas, de XXX, en ó nous avons détaché complètement 213-215, en *ór* (XXXI) (1).



#### LA RIME

2. La rime. « Boèce » est un poème rimé. Sans doute le poète se contente parfois de l'assonance. Mais sur 257 vers il n'y en a que 23 d'assonancés (2). Encore pour 14 d'entre eux la prononciation d'un *t* final est-elle en question. Si ce *t* (qui leur manque) *n'était pas prononcé*, il n'y a pas dans ces vers assonance mais rime (ainsi aujourd'hui en français il y a rime de « fer » avec souffert » et en occitan de *fer* avec *sufert*). Ce sont les vers 14 : *ten* (lat. tenet); 78 : *ditan*; 14 : *descaptan*; 118 : *reclaman*; 127 : *ten*; 146 : *ten*; 147 : *dechaden*; 149 : *ten*; 155 : *dozen*; 156 : *ten*; 196 : *talen*; 198 : *deperden*; 246 : *ten*; 254 : *ten*. *S'il l'était* on peut rétablir (et prononcer) dans tous ces mots un *t* étymologique, non figuré dans le manuscrit, et il y a encore rime.

Le nombre des vers assonancés se réduit donc en réalité à 9; ce sont : 21 *peïor* (rime ó); 53 *nom* (ó); 72 *afan* (ant); 130 *ves* (ent); 185 *amigs* (is); 201 *quandid* (it); 205 et 207 *grezesc* (és); 208 *lei* (éi). De ces 9 assonances les plus irréductibles à la rime (que nous venons d'indiquer entre parenthèses) sont 130 et 208 (3). On peut en effet supposer pour les autres une « réduction » à la rime grâce à une

(1) D'accord en cela avec BÖHMER (*Zum Boeci*, cf. Etudes à consulter). « Le point de départ de M. BÖHMER est qu'il faut admettre dans Boèce quatre tirades jusqu'ici non distinguées de leurs voisines et formées par les vers 40-42. 49-59. 167-169. 213-215 » P. MEYER, *Romania* VII. 1878, p. 471. Sans approuver toutes les corrections, P. MEYER déclare accepter « pleinement ce point de départ » et, par suite, que « le poème est en rimes ».

(2) Après les corrections graphiques suivantes apportées par nous (ou adoptées 28, 176) et signalées aux notes critiques : prent 13, ten 14, epsament 15, jutjament 17, mandament 18, pros 28, pensar 67, sosten 103, ten 105, veit 106, mala fe epsament 125, ten 127, vens 130, atent 131, ten 146, ten 149, ten 156, charceraz 158, poestaz 161, dis 176, aguis 178, ranguris 179, neient 191, quandid 201, so 210, degrat 216, degrat 225, degrat 227, peccat 228, traicio 236, coesdent 243, ten 246, repent 249, prent 253, ten 254.

(3) V. cependant nos hypothèses n. explíc. 130 (fin) et 208.

prononciation particulière de l'auteur (1). CRESCINI<sup>1</sup> signale dans son *Introd.* p. 179 : « Quant à l'assonance dans « Boèce », BÖHMER (v. Bibliographie ci-dessus, et ici *Versification*, n. 2) soutient — et P. MEYER (*Romania* VII, 471 et IX, 349) est d'accord avec lui — que tout le poème était en rimes exactes (2) mais cette théorie ne (nous) persuade pas entièrement » (et CRESCINI renvoie à TOBLER v. Bibliographie ci-dessus). — Par contre on vient de voir que nous rétablissons partout la rime.

La rime, dans « Boèce », est assez souvent *riche* (avec la consonne d'appui). Sur 234 vers rimés on compte 110 rimes riches; au contraire la rime riche sera « une exception » (?) chez les troubadours (JEANROY, *Poésie lyrique des Tr.* II, 89) (3).



3. *Liste des rimes (et assonances)*. A noter que toutes les rimes sont masculines. I. *Par ordre de succession* : (vers 1-98) *am* 6 vers; *ent* (en) 13; *o* (21 peior) 8; *os* 6; *or* 6; *ôr* 3; *ig* (ic) 3; *or* 3; *o* (53 nom) 11; *ar* 12; *an(t)* 9; *ar* 11; *es* 7; (vers 99-198) : *en(t)* 7; *ut* 3; *ent* 3; *an(t)* 8; *er* 5; *en(t)* (130 ens, rime isolée) 8; *a* 5; *ix* (igs) 4; *en* (t, d) 16; *az* 9; *at* 3; *ar* 6; *is* (igs) 10; *il* 4; *en(t)* 9; (vers 199-257) : *it* (id) 5; *es* (esc) 5; *o* 4; *or* 3; *at* 15; *o* 12; *en(t)* 13; *al* 2.

## II. Classement alphabétique.

A. *a* 5 vers, *al* 2, *am* 6, *an(t)* 17, *ar* 29, *at* 18, *az* 9. Total 86 vers.

E. *en(t)* 69, *er* 5, *es* 12. Total 86 vers, tous en *e* fermé (*é*).

I. *ig* 3, *il* 4, *is* 10, *it* 5, *ix* 4. Total 26 vers.

O. *o* 35, *or* 12, *ôr* 3, *os* 6. Total 56 vers, dont 3 en *o* ouvert (*ôr*).

U. *ut* 3 vers.

*Rimes riches*. (Sous réserve 1° de l'exactitude de notre

(1) Par exemple 21 et 53 *r* et *m* finals muets ou très atténués après *o*; *c* de *grezesc* muet, cf. la forme *grezes* dans Crois. Alb. 3071); *g* amui dans *amigs*.

(2) P. MEYER dit seulement « en rimes ».

(3) Il s'en trouve pourtant dès les premières pièces lyriques (Vers et Chansons) citées dans la *Chrest.* d'APPEL, n<sup>os</sup> 10 et suiv. — Autre chose est la rime « rare » (*cara*), v. JEANROY, *ibid.* 91.

prononciation dans 26-27; 50, 55, 57, 59; 232, 234 : *so* et *zo* avec le son *z* actuel; 2° de l'admission de la rime entre vers séparés par des vers intermédiaires, dans une même laisse).

9-10; -12, 15; -14, 16; -17-18-19; -24-25; -26-27 (1); -39-40; -50, 55, 57, 59; -62, 69; -64, 71; -66, 70; -75-76; -81, 85, 89; -83, 88; -84, 86; -92-93, 95; -94, 96; 97-98; -103, 105; -110-111; 116, 119; -125, 129; -127, 131 (2); -133, 136-137; -143-144, 148; -146, 149, 151, 156; -150, 153, 157; -160-161, 163, 165; -173, 175; -179-180; 181-182; -190, -194; -199-200; -205-207; 217-224; 225, 227; 226, 229-230; 231, 236; -232, 234; -233, 242; 237, 240; -243, 247; -244, 250, 252; -245, 255; -246, 254. Total 110 vers en rimes riches (3).

Les rimes 94, 96; 103, 105 et 136-137 (mot simple et son composé) seront défectueuses si l'on oublie que, sur ce point, la poésie occitane n'a pas du tout les exigences de la poésie française classique; il y a un effet voulu dans 136-137 (*ma* - *rema* : premier exemple de cette rime « dérivative » (4) que les troubadours des diverses époques trouveront toujours plaisante et dont certains abuseront (cf. JEANROY, *Poésie lyrique des Tr.*, II, 90). En outre le poète n'évite pas du tout le retour du même mot rime à bref intervalle : ex. 36-37 et 47-48; 50, 55; 83, 88; 95-96, etc..



#### 4. Distinction des lisses en *e* et *o* fermés ou ouverts.

Ici la distinction est rigoureuse, comme elle le sera dans la lyrique des Troubadours, entre les *e* fermés (é) ou ouverts (è), les *o* fermés (ó) ou ouverts (ò), particulièrement à la rime. Dans une même laisse, tous les *e* et tous les *o* doivent être de même nature (en fait — v. plus loin — il n'y avait pas lieu ici de marquer, pour guider le lecteur, du signe souscrit adopté par les romanistes (. ou c) les rimes en *e* et en *o*). Le *Petit Dictionnaire* de LEVY facilite les véri-

(1) Exclure *senor* 37 et 47, v. note explic. 9.

(2) Sauf correction de 130-132 en rimes *ves*, *ges*, *pres*, v. note explic. 130.

(3) Dont 22 en *ment* sur les 69 en *ent* visés plus loin dans l'Appréciation d'ensemble, fin.

(4) (*Rims*) DERIVATIVUS es can le motz finals del bordo se pren e's dishen d'un autre mot final (*Las Leys d'Amors*, Editt. ANGLADE, 1919, II, 112).

fications nécessaires : il signale toutes les finales masculines ou féminines en *e* ou *o* fermé ou ouvert (1); il y a des indications complémentaires nombreuses dans les Introductions ou Glossaires de certaines Chrestomathies (APPEL, CRESCINI).

Pratiquement on notera que *o* fermé ancien est représenté en occitan actuel par *ou* (sauf exception); par exemple *valour* actuel représente *valor*; perdoun = pardon, etc...

Voici la liste des laisses en *e* ou en *o* fermés ou ouverts : II ént, III ó, IV ós, V ór, VI òr. VIII ór, IX ó, XII éés, XIV één, XVI ént, XVIII ér, XIX ént, XXII ént, XXVII ént, XXIX éés, XXX ó, XXXI ór, XXXIII ó, XXXIV ént. Donc pas de laisse en *e* ouvert et une seule (VI) en *o* ouvert.

## § V. DATE DU POÈME.

### I. Opinions des érudits.

L'abbé LEBŒUF (2) : peut-être antérieur au XI<sup>e</sup> siècle.

*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins, vol. VII (1746) : remonte au moins au X<sup>e</sup> siècle.

COURT de GEBELIN (3) (Discours préliminaire du *Dict. étymol. de la langue française*) : IX<sup>e</sup> siècle.

RAYNOUARD (loc. cit. p. CXXXV) : fin du X<sup>e</sup> siècle.

DIEZ (loc. cit.) : X<sup>e</sup> siècle et, plus précisément, 960 (cf. ZINGARELLI, p. 195, n. 2).

APPEL (*Provenzalische Lautlehre*, Leipzig, 1918, p. 7) : même date.

BARTSCH (*Grundriss...* p. 8) : vers 950.

Paul MEYER (4) : entre 1000 et 1050.

A. GRAF (*Roma nella memoria* etc., Torino, 1883, p. 350) : remonte indubitablement au X<sup>e</sup> siècle.

CHABANEAU (*Les Biographies des Troubadours*, extrait du tome X de *l'Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, Privat 1885, tirage à part p. 185) : fin du X<sup>e</sup> siècle. Le même

(1) Sauf les cas douteux.

(2) Cité par RAYNOUARD (loc. cit. p. CXXXIII) : l'abbé LEBŒUF avait dit : « L'écriture m'a paru être du XI<sup>e</sup> siècle, mais la composition du poème peut être encore de plus ancienne date ».

(3) Cité par RAYNOUARD (loc. cit. p. CXXXIII).

(4) Notamment dans son compte rendu de K. BARTSCH, *Grundriss zur Geschichte der Provenzalischen Literatur* (*Romania*, I, 1872, p. 383).

(*Revue des Langues romanes*, XXX, 1891, p. 381) : « appartient tout au moins aux premières années du XI<sup>e</sup> siècle; p. 380 : antérieur à toute pièce d'archives écrite en cette langue (d'oc).

J. ANGLADE (*Grammaire de l'ancien provençal*, p. 12, n. 1) : entre l'an 1000 et 1050. (et dans *Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen-âge*, p. 13) : « paraît être antérieur à l'an mille ».

STIMMING (*Grundriss der roman. Philologie*, II, 2, 1897, p. 44-45) : au plus tard XI<sup>e</sup> siècle.

Ant. THOMAS (*La Grande Encyclopédie*, Paris, 1885-1902, au mot « Boèce ») : date que l'on peut, sans exagération, faire remonter jusqu'au X<sup>e</sup> siècle ».

GRÖBER (*Grundriss der roman. Phil.*, I, 1904-1906, p. 556) : X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle.

ZINGARELLI (*Il Boezio provenzale*). — cf. Bibliographie — p. 197 et 201 « certainement postérieur à la Chanson de Roland (vers 1080) et contemporain de Guilhem IX de Poitiers (1100) »; c'est la plus récente date proposée, voir sur cette opinion le § III ci-après.

V. RABOTINE (loc. cit. p. 174) : 1<sup>re</sup> moitié ou même 1<sup>er</sup> tiers du XI<sup>e</sup> siècle; antérieur à la *Chanson de Ste Foy* d'une vingtaine d'années (la *Chanson* est du 2<sup>e</sup> tiers du XI<sup>e</sup> siècle selon A. THOMAS — p. XVIII de son édition, 1925 — et « plus récente d'un bon siècle que le « Boèce », le même, p. 340 du *Journal des Savants* I, 1903; — « de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et peut-être même un peu plus haut » selon Ernest HOEPPFNER; au plus tôt de la 2<sup>e</sup> décade du XII<sup>e</sup> siècle selon A. FABRE) (1).

A. JEANROY (Histoire des Lettres I dans *Histoire de la Nation française* de G. HANOTAUX, t. XII, Paris, 1929, p. 247) : première moitié du XI<sup>e</sup> siècle; (dans *Histoire sommaire de la Poésie occitane*, 1945, p. 8) : environs de l'an mil.

E. BOURCIEZ (*Éléments de linguistique romane*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1930, p. 287 : rédigé sans doute aux environs de l'an 1000.

(1) *Aux sources de la Chanson de Ste Foy*, Paris-Rodez, 1943, p. 41.

Le fragment sur Boèce est donc le plus ancien monument littéraire de la langue d'oc (1).

## II. Faits linguistiques à l'appui d'une origine ancienne.

Selon E. HOEFFNER (2), l'archaïsme du poème est prouvé particulièrement par la conservation du *p* de *eps* < ipse (cf. *eps* 15, 18, 172; *epsa* 214; *epsament* 15, 125). Graphies postérieures : *eis*, *es*. Il cite (passim) plusieurs des traits généraux suivants d'archaïsme, tels que l'usage de l'enclise : fréquente après voyelle (donnant *m* = me, *t* = te, *s* = se, *ll* et *l* = lo, *l* = li, *lz* = los) mais non encore usitée après consonne, comme elle le sera dans *Ste Foy* (*non-l*, *con-l*, *non-s*); — l'absence de formes inchoatives des verbes (seulement *aissent* 197); — le maintien occasionnel de la consonne finale sonore tandis que la sourde prédominera dans la langue des troubadours. (L'évolution a été la suivante : l'explosive latine finale sourde non appuyée (*c* de amicum) se sonorise (*amig* 45) puis devient de nouveau sourde *amic* 25). A. THOMAS a noté (*La Chanson de Ste Foy*, p. XX, n. 1) que « dans le Boèce les consonnes sourdes l'emportent (déjà) de beaucoup : 48 contre 12 ». Ainsi *g* plutôt que *c* : ex. *ag* 28, *veng* 40, 62, *volg* 22, 45, *fog* 247, 251, 252, mais *ac* 34, 152, *venc* 41, 67; — *d* plutôt que *t* : ex. *cuid* 33, 42; *b* plutôt que *p* : ex. *aprob* 35, 42, etc...); — l'emploi de *cum* (*com*) dans le sens temporel 103, 110, 158, 167, 235, 237 disparu après « Boèce »; — l'absence de rimes féminines (3) (5 féminines adoucissant la sonorité des masculines dans *Ste Foy*) (4).

(1) Cf. P. MEYER, *Romania* I, 1872, p. 226 et 234.

(2) *La Chanson de Ste Foy* I, 197, n. 3.

(3) Il convient toutefois de se demander si la rime féminine est un procédé inventé postérieurement à la rime masculine : il y a dans le plus ancien poème en oïl qui nous soit parvenu, la *Complainte de Ste Eulalie*, antérieure à « Boèce », des assonances féminines (*Eulália*, *ánima* et, à la fin, *déméntia*), elles sont donc aussi anciennes que les masculines.

(4) Signalons encore, avec E. HOEFFNER (loc. cit. 185, n. 1), l'emploi régulier de *a* devant infinitif dans les poèmes du manuscrit de Clermond-Ferrand : la *Passion du Christ* et la *Vie de St Léger* « les plus anciens monuments de notre versification actuelle », transcription « du début du 11<sup>e</sup> siècle au plus tard » fortement méridionalisée par le scribe (JEANROY, *Hist. des Lettres in Hist. de la Nation française* XII, 246, n. 2). E. HOEFFNER (loc. cit. n. 2) donne les ex. *apresdrent a venir* (*St Léger*, 212) et *desirrer a murir* (*St Alexis*, 439). Rapprochen, dans notre fragment, de *lo reis lo pres de felni' a reptar* 64.



V. RABOTINE ajoute les traits suivants (p. 174) (1) :

1. Incertitude du traitement de *ca initial* : à côté de la graphie nouvelle *cha* (le son n'est sans doute pas encore *tcha* — actuellement *tša* — mais *k* palatalisé en *kye*) persiste la graphie ancienne *ca*. On peut, ainsi, noter le parallélisme : *chastia* 49, *chastiamment* 111 et *quastiazo* 22; *chaitiveza* 88 et *quaitiu* 126; *dechaden* 147 et *quaira* 157, *cadegut* 72; *charcer* 71, *charceraz* 158 et *carcers* 96, *carcer* 101; *schala* 149, 232, *eschalo* 209, 237 et *scala* 146, 227. Mais partout ailleurs nombreux exemples de *ca*.

2. Flottement général dans les graphies (ex., nouvelle : *medesma* 190, ancienne : *metesma* 184, *acsi* 145) et les formes (nouvelle : *ome* 20, ancienne : *omne* 1) etc...

3. Non recours à la prothétique (ex. (e)*star*) après un mot terminé par une voyelle, et persistance de la forme ancienne dans *star* 83, 88; *scala* 146, *schala* 149, 216, *scha-pla* 207.

4. Traitement de *-nt* final originel : maintenu dans *tant* (*tantum*) devant voyelle : 31, 83, 95, 135, 173, 202 (exception 29) — à côté de la graphie nouvelle *tan* devant consonne (4, 6, 115, 179, 189, 229). Quant à *-nt* provenant de *nt* originel il y a (entre *-nt* et *-n*) une « hésitation qui s'explique par l'état archaïque de la langue », mais *nt*, plus ancien persiste dans *dunt* 43, *dont* 179; *ent* 162, 165 var., *grant* 16, 51, etc...; *quant* 11, 101, 115 etc...; verbes : *prent* 132, *pent* 192, *encent* 251, *rent* 255 etc...

5. Traitement de la conjonction *et* : bien que la forme nouvelle *e* l'emporte, surtout devant une consonne : 5, 12, etc..., *et* latin persiste, surtout devant une voyelle : 112, 113, 141, 152, une seule fois devant une consonne : 17.

6. Traitement du groupe latin *ct* : à la première étape de son évolution, il est toujours représenté dans « Boèce » par la graphie ancienne *it* : *fait* 105, 217 etc...; *forfaiz* 15; *noit* 90, *dreita* 208, etc... (exception : mot savant *doctor* 39). « La graphie *ch* doit être relativement rare, voire même non-existante, au XI<sup>e</sup> siècle ».

7. Distinction rigoureuse entre la graphie unique *s* :

(1) Exemples recueillis par nous dans le cours de l'ouvrage et classés ici.

fricative sourde ou sonore (à l'intérieur des mots toutefois, *ss* distingue ordinairement la sourde), exemples : *ss* latin > *fos* 33, *mes* 59, *agues* 92; *s* latin > *pres* 96, 127; *vis* 170, 171 — et la graphie unique *z* : affriquée dentale sourde ou sonore; exemples : (sing.) *onraz* 140, *menuz* 159; (plur.) *forfaiz* 15, *molz* 99, 106, (autres provenances) *anz* 27, *fez* 71, *faz* 79, *reluz* 162, *palaz* 162. Dans *z* l'élément dental n'est pas noté, comme il sera plus tard, par *tz* « attesté vers 1100 selon DIEZ; *pecatz* en 1170 dans une charte limousine du recueil BRUNEL 118 » (RABOTINE 99, note).

Enfin nous noterons comme fait ancien la non-diphthongaison de l'o tonique ouvert suivi de yod ou de consonne palatale : *col* 50, 185, *noit* 90; *pois* 103, 182, 197, 215, 249; *fox* 164, *fog* 247, 252; *posg* 89; il n'y a qu'une exception : *uel* 203 (lat. *oculi*).

### III. Pour une date plus récente (après 1080).

Dans sa remarquable étude « sur le Boèce provençal », ZINGARELLI, sans contester que ce poème soit le plus ancien de la langue occitane, croit que, à la suite de RAYNOUARD et de DIEZ, on l'a fait généralement remonter beaucoup trop haut. D'abord, comment ne pas trouver singulière une lacune littéraire de plus d'un siècle entre le « Boèce » et le plus ancien poète lyrique, Guilhem de Poitiers (p. 193)? En outre une étude paléographique attentive montre que si l'écriture du copiste (1) est l'écriture caroline habituelle du XI<sup>e</sup> siècle, l'ébauche d'une écriture nouvelle — la gothique — y apparaît fréquemment, soit dans certains mots soit dans certaines lettres (initiales majuscules en particulier). Plusieurs manuscrits tout semblables — en ce qui concerne l'écriture gothique — sont certainement du XII<sup>e</sup> siècle. L'archaïsme de la langue a été exagéré par DIEZ : la liste des mots anciens, étrangers aux troubadours ou disparus de la langue, doit être beaucoup réduite. Ce qui frappe davantage (2) c'est le nombre des latinismes ou mots

(1) Pour ZINGARELLI il n'y a qu'un copiste : si la première page du fragment paraît d'une écriture plus archaïque, c'est que le copiste « s'y est étudié et, comme par mimétisme, a réussi à se rapprocher du type d'écriture qui prévalait immédiatement et qu'il avait sous les yeux, puis il a continué librement ». Nous n'avons pas qualité pour prendre parti dans cette discussion technique.

(2) Voir p. 197-200 : liste de mots et explications de ZINGARELLI.

« savants », attestant la culture de l'auteur. Une date plus récente justifie mieux l'usage que l'auteur fait de la technique des chansons de geste. Loin d'admettre avec J. BÉDIER (*Les légendes épiques* IV, 463) que « Boèce », antérieur, explique leur système de versification, on voit que la laisse qui, dans *Roland* est « un organisme esthétique complet » pour obtenir un effet pathétique ou logique, est devenue indifférente par elle-même à l'auteur de « Boèce » ; il ne se soucie pas « de son contenu, de l'effet, de la situation. Le versificateur va de l'avant, jusqu'ou il peut et comme il peut ». Enfin l'harmonie épique, due à l'assonance, est remplacée, dans cette forme d'imitation, par la rime, dont on a dit que pour l'épopée, elle représente « une altération et non un progrès ». Il convient donc d'admettre pour « Boèce », « sûrement postérieur au *Roland* », l'époque où florissait Guilhem de Poitiers (vers 1100) (1).

À ces remarques sur la date qui présentent parfois, on le voit, un vif intérêt, ZINGARELLI en ajoute (p. 208) une dernière, tirée de l'opposition, à peine indiquée dans les vers latins de la *Consolatio*, et sur laquelle insiste le poète anonyme, entre Jeunesse et Vieillesse (2). Pour les troubadours, « jeune » (*jove*) est celui qui a toutes les aimables qualités de la vie chevaleresque. L'auteur du *Boeci* « se propose au contraire de condamner cette jeunesse consacrée à la beauté et aux plaisirs et d'exalter la vieillesse quand elle est sagesse, religion et bonté ». ZINGARELLI voit là une confirmation de ses conclusions sur le rajeunissement nécessaire du poème. Nous observons toutefois que ce qui est exactement reproché aux jeunes c'est l'oubli de Dieu (v. 1-6, 112-113), la déloyauté (7-10, 236), le manque de persévérance dans le bien (233-235), mais non le culte de la beauté et du plaisir. La prise de position contre l'idéal courtois en formation reste donc hypothétique.

Dans l'étude citée à la Bibliographie (*Come proseguiva*

(1) Nous présentons cette objection : certainement influencé par les premières chansons de geste « dont il emprunte la forme » (A. JEANROY, *Hist. sommaire de la poésie occitane*, p. 9), Boèce n'a-t-il pas pu l'être par quelque chanson perdue antérieure à *Roland* ?

(2) Cf. notre note explicative 1.

etc...) Pio RAJNA critique sur plusieurs points la thèse de ZINGARELLI. Sans doute, déclare-t-il, « il convient de reconnaître que la datation habituelle du *Boèce* n'est pas, elle non plus, solidement fondée » et que « seule la paléographie réussira à nous éclairer », mais ZINGARELLI le rajeunit trop (1). En outre — et cette remarque nous paraît la plus intéressante — nous n'avons pas affaire dans ce poème à une vulgarisation, refonte ou réduction, plus ou moins libre mais suivie de bout en bout, des cinq livres de la *Consolatio*. Cette tâche de longue haleine, concevable dans une traduction en prose, comme la traduction en anglo-saxon du roi Alfred le Grand (849-901) ou en allemand du bénédictin de St Gall NOTKER (950-1022), dépassait peut-être les capacités et certainement les intentions véritables et le but d'un poète qui s'adressait non à des *lecteurs* — comme l'écrit ZINGARELLI — mais à un *auditoire*, semblable à celui des chansons de geste. Voilà pourquoi dans sa construction rythmique et par certains procédés oratoires, le *Boèce* rappelle en effet les chansons. P. RAJNA conclut que le dialogue entre la Dame consolatrice et le prisonnier n'a pas dû être bien long : 200 ou au plus 300 vers. Venait ensuite certainement le récit de la mort de Boèce et, comme il convenait, du châtement de Théodoric, coupable d'avoir fait mourir aussi Symmaque et le pape Jean 1<sup>er</sup> (2).

## § VI. DIALECTE DU POÈME

### (ET PATRIE DE L'AUTEUR)

On s'accorde à reconnaître que *Boèce* a été composé en Limousin — ou, ajouterons-nous, en Périgord septentrional, où l'on parlait, alors, comme aujourd'hui, à peu près exactement la même langue. — C'est CHABANEAU qui a le

(1) RAJNA s'en tient ici à « l'opinion commune » sur la date : fin du X<sup>e</sup> siècle-début du XI<sup>e</sup>.

(2) De la mort de Boèce, RAJNA ne dit rien d'autre. Sur la mort de Théodoric, survenue moins de trois mois et demi après celle du pape, il s'est formé une légende vengeresse dont il existe plusieurs versions, examinées après GRAF par P. RAJNA dans la seconde moitié — la moins utile à notre sens — de son article. Il a raison de penser qu'une de ces versions a dû être présentée dans le poème. Nous remarquons toutefois que dans aucune des citations ou analyses de ces versions par GRAF et RAJNA il n'y a d'allusion à Boèce lui-même.

premier affirmé en 1876, et depuis à plusieurs reprises (1), que la langue du fragment est le dialecte limousin. « Dans ce premier écrit la langue d'oc apparaît déjà toute formée et avec les traits essentiels qui lui resteront, bien qu'avec une couleur dialectale (celle du haut limousin) assez prononcée ». (*R. d. l. r.* 1891, p. 381). J. ANGLADE, disciple de CHABANEAU, s'exprime de même : « Le poème est écrit en un dialecte qui rappelle les principaux traits du dialecte limousin » (2). De même Ant. THOMAS : « la langue du poème indique qu'il appartient à la partie septentrionale des pays de langue d'oc : on peut l'attribuer soit à l'Auvergne soit, plus vraisemblablement, au Limousin » (3). E. BOURCIEZ, en 1930, le déclare « rédigé du côté du Limousin » (4). Enfin A. JEANROY, après avoir dit que le poème a été écrit « en Limousin ou dans le nord de l'Auvergne » (5), reconnaît tout récemment que « ce poème est écrit en dialecte limousin » (6).

Les rapports entre la langue du *Boèce* et d'autres documents d'origine limousine, — de peu postérieurs — chartes de 1140 et 1185, « Préceptes religieux » écrits vers 1200, ou autres textes isolés (7), ont été établis facilement et sûrement. Il suffira ici de signaler dans le fragment, envisagé en lui-même, quelques traits caractéristiques du dialecte limousin. M. RABOTINE s'est attaché, dans sa probante thèse, à mettre en lumière cet aspect « localisé » du *Boèce* : nous lui empruntons les éléments du résumé ci-après, rendu aussi précis que possible et auquel nous avons joint les exemples essentiels.

(1) *Grammaire Limousine*, 1876, p. 76, n. 2 et *Revue des langues romanes*, IV, p. 66; *ibid.* XVIII, 114; XXXV (1891), 381.

(2) *Hist. sommaire de la litt. méridionale*, 1921, p. 14.

(3) *La Grande Encyclopédie*, Paris, 1882-1902, au mot « Boèce ».

(4) *Éléments de linguistique romane*, p. 287.

(5) *Histoire des Littères*, I, dans *Hist. de la nation française* de G. HANOTAUX, XII, Paris 1929, p. 246.

(6) *Hist. sommaire de la Poésie occitane*, 1945, p. 8.

(7) C. BRUNEL, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, A. Picard, Paris, 1926 (Chartes de Limoges vers 1140, Nos 35, 36, 37, 38; du Périgord en 1185, n° 25). C. CHABANEAU, *Sermons et Préceptes religieux en langue d'Oc du XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue des l. romanes*, XVIII, Autres textes : *ibid.* XXXV, 411-414.

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU DIALECTE LIMOUSIN  
DANS « BOËCE ».

1. Chute générale de la dentale intervocalique sonore *d* (1), maintenue seulement dans les mots savants (*redemcio* 25, *adornar* 85, *per cosedenz* 243) et très partiellement dans les mots populaires (*trada* 8, mais *traazo* 57; *credet* 46, mais *cre* 150, *cressen* 24; *veder* 122, mais *ve* 126, *vea* 174, *veüt* 106; *fiar* 82, *fiel* 45 etc...). Typiquement limousine (et périgourdine) est la forme *auvent* 23 (2) (toujours vivante), où une labiale s'est introduite après la chute de la dentale.

2. Commencement de vélarisation de *l* implosif (et passage accidentel à *i* dans *aitre*? 10, v. n. crit.). Ces exemples de vélarisation, les plus anciens en occitan, sont très peu nombreux et ne se rencontrent que lorsque *l* (ou *ll*) se trouve après *a* ou *e* et devant une dentale ou à la fin d'un mot. Ex. devant une dentale : *s'auça* (< *altiat*) — mais *l* maintenu dans *alçor* 213, — *euz* 139 (< *in illos*); à la finale : *eu* (< *ille*) 49, 57, 155. Partout ailleurs *l* reste : *salv* 6, *mal* 7, 21, 26, 50, 90, *fals* 10, *altre* 10, 42, 61, *volg* 22, 45, 47, 51, *dols* 41, *fiel* 45, *col* 50, *al* 60, *felnia* 62, 84, *el*, *ultra* 65, *sal*, *salvar* 68 et nombre d'autres exemples. Aujourd'hui sa vélarisation est générale en haut Limousin et Périgord septentrional.

3. Substitution de la terminaison verbale *-en* à toutes les autres (lat. *-ant*, *-ent*, *-unt*) à la 3<sup>e</sup> pers. plur. du présent, de l'imparf. et du parf. de l'indicatif (ainsi qu'au conditionnel, forme romane). Ex. au présent : *repairen* 80, *derramen* 195, etc...; à l'imparfait : *apellaven* 39, *solien* 61, *tenien* 37 etc...; au parfait : *foren* 20, 21, *faliren* 70 etc...; au conditionnel : *aurien* 25 (3). Toutes ces désinences *-en* sont vivantes aujourd'hui dans ce dialecte.

(1) La dentale sourde *t* s'affaiblit en *d* : *emperador* 35, *penedenza* 13, *medesma* 190, *cuida* 237, ou disparaît : *poestat* 161 (cf. à Nentron aujourd'hui *tsiemo de catena*).

(2) RABOTINE explique *auressa* dans une charte du Vivarais (BRUNEL, 313, 3) par des « relations de chancellerie » avec le seigneur limousin Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à qui est donnée cette reconnaissance féodale (?). Cependant nous notons *auvir* dans la *Nobla leyçozon* vandoise (APPEL, *Chrest.* 108, 143).

(3) De même au subj. *sien* 203; quant à *passen* 56 (seul autre subj.) il dérive normalement du subj. latin en *-ent*. — L'unique ex. de conditionnel *aurien* 25 a été omis par RABOTINE p. 109.

4. Présence à tous les parfaits « faibles » (ceux qui ont l'accent sur la désinence) d'une désinence *-et*. (Cette dentale sourde prouve que l'influence du type *stet(it)* s'est étendue au type *ded(it)* qui aurait dû perdre sa finale *d* — voir 1 ci-dessus — et donner au parfait *de* comme on a au présent *cre* et *ve*). Ex. 1<sup>re</sup> conjugaison *amet* 29, *laiset* 32, 2<sup>e</sup> conj. *credet* 46, *teiset* 190, etc... Ce parfait en *-et*, qui se trouve dans les autres textes limousins anciens, est aussi celui du limousin et périgourdin actuel.

5. La série verbale isolée *fai*, *vai*, *estai* (3<sup>e</sup> p. sing. indic. et 2<sup>e</sup> pers. sing. impératif), où *vai* et *estai* sont formés par analogie sur *fai* (retranché de l'infinitif), se rencontre anciennement dans le nord-occitan et spécialement en limousin. Ex. ici *fai* (9 fois), *forfai* 249; *vai* (7 fois) et *estai* 110, 148. Ailleurs cette série est *fa*, *va*, *esta*, où *fa* s'est modelé sur les deux autres. Chez les troubadours figureront les deux séries. Actuellement en Limousin-Périgord on emploie *fai*, *vai* et *eita* ou *eito* (anc. *esta*) (1).

6. Conservation de *p* dans *eps* 15, 18, 172, *epsa* 214, *ep-samen(t)* 15, 125 (v. ci-dessus « Date », II début). « La forme *eis* est ordinaire; *es* ou *eps* est limousin » (C. BRUNEL). On trouve *meepe*s dans une chartre limousine d'environ 1140.

7. Groupe phonétique *mnh* (provenant de *mby*) dans *fremn(ha)* 192 (v. la note explic.) : le latin *mj*, *mbj* (son *yod* devant voyelle) est rendu par *mnh* — surtout en dialecte limousin, selon les ex. cités par A. THOMAS (2) : *blastemnes*, *chamnhadors*, *eschamnar*, *vendempha*. Cf. *eschamna* dans une chartre du Périgord de 1185.

8. Enfin certains mots occitans se présentent dans « Boèce » sous une forme proprement limousine (encore vivante, sauf *esmes* 6), qui ne se retrouve pas telle quelle autre part : par exemple *nibles* 133 (3) (*nuble* dans *Dict. gasc.*

(1) Le verbe *estâ* (*stare*) « être debout, être tranquille, patienter » se conjugue d'une manière très régulière sur *eimâ*. *Grammaire périgourdine* de J. DANIEL, 1911, p. 66.

(2) *Romania* XXVI, 282.

(3) A côté de *nibles*, RABOTINE cite *savis* 85 et *somsis* 182 : *savi* nous paraît trop peu différent de *sabi* (MISTRAL) et *somsis* (dont RABOTINE fait un part. passé subst.) se retrouve dans l'infinitif *sounsi* (S. PALAY) et diffère trop peu de l'inf. *sounsi* (prov. langued. MISTRAL).

*béarn.* de S. PALAY), *marce* 76. (De certaines formes, par ex. *ta* 7 etc... — v. note explic. 49 — il est difficile d'affirmer que c'est du Limousin qu'elles se sont répandues ailleurs).

L'abondance, la régularité des traits dialectaux de ce fragment témoignent qu'ils sont dus à la pratique de l'auteur lui-même et non aux deux scribes qui ont écrit le manuscrit conservé, l'un jusqu'au vers 21 *sunt*, l'autre du v. 21 *peior* à la fin (1). L'auteur limousin et périgourdin était peut-être, comme le suppose M. RABOTINE, un clerc de l'abbaye de St Martial de Limoges, et c'est sans doute là que le manuscrit a été transcrit.

### § VII. APPRECIATION D'ENSEMBLE.

D'après ces 257 vers il semble possible d'affirmer que l'ensemble du poème était intéressant pour le fond et ne manquait pas de valeur littéraire (2).

En effet ce fragment même, malgré ses emprunts à Boèce, que nous tâchons ci-après de délimiter exactement, paraît suffisamment personnel. On a remarqué qu'il est « la combinaison assez ingénieusement obtenue des éléments historiques et des éléments de légende : les causes apparentes de la disgrâce de Boèce sont à peu près celles mêmes que l'histoire connaît, mais les véritables (au jugement du poète) sont l'incrédulité de Théodoric et le zèle du philosophe pour la foi ». (A. GRAF, p. 352). S'il dénote de l'ignorance historique (par exemple dans le passage sur Boèce

(1) « Le premier, probablement plus âgé, avait un caractère d'écriture plus archaïque que le deuxième » (RABOTINE p. 173). Cf. aussi Bibliographie).

(2) Le jugement de A. JEANROY (*Hist. sommaire de la poésie occitane*, p. 8) est empreint d'une sévérité excessive. Le caractère d'ensemble de l'ouvrage a été ainsi défini par ZINGARELLI (p. 211) : L'étroit rapport de ce qui nous reste avec le livre de Boèce « montre que l'œuvre entière devait en être un remaniement, une réduction dans un but purement moral, réduction qui tantôt est traduction, tantôt paraphrase et amplification et laisse toute liberté de changer, d'ajouter, de retrancher. Que ce travail de longue haleine ait été accompli ou seulement tenté, il fut au moins conçu avec un vaste dessein... Celui qui a si bien su adapter le Poème I et la Prose 4 du livre I est remanier si librement son modèle avait les qualités nécessaires pour aller jusqu'au terme ». Par contre on a vu ci-dessus (V. Date, § 3 fin) que P. RAJNA croit à une « réduction » beaucoup plus courte.



et « Mallio Torquator ») ou de la gaucherie (insuffisance de Boèce à servir Dieu mal précisée v. 87), il témoigne aussi d'une certaine éloquence (Boèce, par deux fois, pleure sur lui-même « comme un enfant » v. 80 et 91; déchéance physique du vieillard impie qui appelle en vain la mort 115-119). Surtout la description et l'interprétation de l'échelle allégorique peinte sur le vêtement de Dame Philosophie offrent du mouvement et de la vie. Et cette moralité didactique pieuse n'est pas dénuée de force persuasive; son rythme et son allure ont parfois une certaine dignité épique. Toutefois nous en jugerions mieux si nous possédions la suite.

Dans le détail du style, le procédé un peu simple de la répétition est cependant assez efficace : *Nos jove omne* 1. 7; *Nos e molz libres, nos o...* 99; *Nos de molz omnes, nos o...* 106; *Bella es la domna* 170, 176, 243; *Bel sun si (li) drap* 186, 199 etc... — Les images sont parfois originales : *Si cum la nibles...* 133; *reluz ent lo palaz* 162; *cel a del cap polsat* 167; *de caritat e de fe sun bastit* 200, ... *ta quandid* 202 (cf. HUGO : « vêtu de charité candide »); *fai l'açupar...* 241; *aquel libres era de fog ardent* 247. A y bien regarder, le style n'est nullement lâche, mais plutôt dense et concis : *de gran follia per foll'etat...* 2; *dis que l'a presa, mija* etc... 14; *miga no fo de bo* 58; *que grant aig a mandar* 86, *no sap mot quan, lo-s prent* 132; *Deus e lui no ma* 136; *jaz en pena* 158; *ve... tota la majestat* 169; *s'i fai lo so degra* 225; *no-i ve miga del so* 238; *quan se riguarda* 255.

L'expression est généralement juste, parfois nuancée; par ex. *apella, crida, ucha* 129, 130, ou pittoresque 134, 165 etc... — Enfin le poète use avec une certaine aisance de la rime. Toutefois on n'a pas de rimes féminines et « un (cinquième) du fragment (7 laisses sur 35) est rimé en *ent*; la rime en *on* sert 4 fois, celle en *ar* 3 fois; 69 vers sur 257 sont faits sur la même rime (*ent*) » (1) : d'où une évidente monotonie, tout au moins pour notre oreille moderne. « Quand le poète de Boèce choisit pour une fois une rime

(1) HOEPPFNER, *La Chanson de Ste Foy*, I, 220-221, n. 4; nous rectifions légèrement: proportion des laisses en *ent*, « cinquième » et « non quart ».

moins ordinaire il se voit obligé de réduire la strophe à l'excès » (laissez VII, XX) (« ou de se contenter de l'assonance (XXVIII) » est-il ajouté; mais on a vu que là nous rétablissons la rime). Nous sommes donc encor loin de la maîtrise des premiers troubadours.

### CONCORDANCES

entre le livre 1<sup>er</sup> de la *Consolatio Philosophiæ*  
et le fragment occitan sur Boèce.

*L'ouvrage de Boèce.* Boèce, disgracié sur l'ordre de Théodoric, fut exilé à Pavie (1). Le *De Consolatione Philosophiæ* (2) (ou plutôt la *Consolatio Philosophiæ*) en cinq livres fut composé au cours de cet exil (3) et achevé en prison (4). Sur cette prison le témoignage de Boèce lui-même est formel; il se décrit notamment au livre I, Metrum 2 : *pressus gravibus colla catenis - declivemque gerens pondere vultum*. On doit donc s'étonner qu'un traducteur écrive : « Toutefois rien dans le livre de la *Consolation* n'indique que Boèce fut dans les fers. L'infortune des gens de mérite et de réputation avec le temps devient une légende » (5). Le seul argument précis contre la prison est tiré de cette réflexion de la Philosophie à Boèce : « Ce lieu même que tu appelles une terre d'exil est une patrie pour ceux qui l'habitent » (6). Sans doute Boèce fut-il d'abord à Pavie en « résidence surveillée » avant d'être incarcéré; mais c'est en prison qu'il acheva son ouvrage.

(1) Ms. B.N., lat. 15090 (2<sup>e</sup> partie), fol. 66 (fin du XIII<sup>e</sup> siècle) : reus iudicatus test et Papie in exilium relegatus.

(2) Désignation courante; le titre d'après les mss. est *Anicii Manlii Severini Boethii Philosophiæ Consolationis Liber Primus* (Ed. WEINBERGER). *Consolatio Philosophiæ* est donc préférable.

(3) Ms. B.N., lat. 15090, 1<sup>e</sup> partie (am. St Victor 751), X<sup>e</sup> siècle, fol. 1 v<sup>o</sup> (cf. 14380, fol. 1 v<sup>o</sup>) : in exilio relegatus est, ubi hunc librum edidit. Dans Prosa 5 libri I de la *Consolatio* il est explicitement et à plusieurs reprises parlé d'exil.

(4) *Ibid* fol. 2 : « iussus est retrudi in carcerem, in quo positus hos libros per satirum edidit ». Pour citations plus amples, cf. note explic. 22.

(5) C. E. RAPHIER, *La Consolation philosophique de Boèce*, nouvelle traduction, Paris 1872, p. 46, n. 1. — Le poète limousin dit explicitement que Boèce est emprisonné : v. 71, 73, 88, 96, 101, 158.

(6) « Hic ipse locus (entendez : Pavie), quem tu exsilium vocas, incoherens patria est » (Livme II, 4, 17), texte allégué par WEINBERGER, *Introd.* VI, n. 2 (qui dit pourtant de Boèce : « Cum in custodia esset ») et cité par BOCOGLANO, p. 262, n. 64.

Voici le plan de la *Consolatio Philosophiæ* (5 Livres).

I. La Philosophie apparaît à Boèce; elle lui montre Dieu gouvernant le monde selon sa sagesse éternelle.

II. Elle lui fait voir combien il est ridicule à l'homme de se plaindre de l'inconstance de la fortune.

III. Elle lui apprend en quoi consiste le véritable bonheur.

IV. La vertu seule rend heureux.

V. C'est Dieu et non le hasard qui régit le monde.

« Il est probable que Boèce n'a pas achevé son livre ». En effet — Prosa 4 libri IV — « il réservait la question des peines et des purifications de l'âme après la mort... Sans doute aussi il eût fait remonter dans le ciel la Philosophie sa consolatrice » (1).

L'inspiration est élevée, un peu complexe : le néoplatonisme grec et le stoïcisme romain se mêlent aux réminiscences bibliques et au dogme chrétien. La forme est un mélange, alors très en vogue, de prose et de vers (satira); la prose occupe de beaucoup la plus large place : 908 vers en tout et, dans l'édition de 1570 (2), environ 62 pages, de 39 lignes, de prose.

Le livre I, seul, commence par un poème (Metrum); seul, le livre V ne se termine pas par un poème. — Les 39 poèmes (livre I : 7; II : 8; III : 12; IV : 7; V : 5) sont de mètres divers et paraissent offrir plus de perfection que la prose (encore que, pour certains critiques, Boèce soit « le dernier grand prosateur latin »); ils sont faciles, élégants, mais l'imitation y tient trop de place.

La *Consolatio Philosophiæ* n'a cessé d'être transcrite, imprimée ou traduite depuis le haut moyen âge : nous avons relevé 45 éditions (imprimées), de 1471 (édition princeps en Piémont) et 1473 (*Boetii de consolatione phi-*

(1) RATHIER, p. 217-218, nota.

(2) « Anitii Manlii / Severini Boethii, viri clarissimi et illustrissimi / De Consolatione philosophiæ libri quinque, luculentissimis Johannis Murelii (partim etiam Rodolphi Agricolaë) commentariis illustrati / ... » Basileæ ex officina Henricpetrina / mense martio anno MDLXX.

*losophiæ* « cum commento sancti Thome » (1), Nuremberg in-folio) à 1871 (*Philosophiæ consolationis libri quinque*; Rec. Rudolfus Peiper, Lipsiæ, B.G. Teubner, in-8°, LXVII, 245 p.) pour le texte latin (2) et 23 de 1477 à 1937 (*La Consolation de la Philosophie*, texte latin et traduction nouvelle... par Aristide BOCOgnano, Paris, Garnier, in-16, de 281 p.) pour la traduction française (3).

Notre fragment en est probablement la première *imitation* en oc et en oïl.

---

(1) Fausse attribution : « Thomas Anglicus, XIV<sup>e</sup> s., non Thomas Aquinas », WEINBERGER, p. XIII.

(2) Ajouter l'édition Fortescue (Adrianus a Forti Scuto), Londres 1925 et l'édition WEINBERGER, Vienne et Leipzig, 1934, vol. 67 du *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum*.

(3) Y eut-il des traductions occitanes? Nous n'avons trouvé trace que de la traduction catalane suivante : *Libre de Consolatio / de Philosophia*, lo qual feu en lati glorios / doctor Boeci, transladat en romac catalanesch, / seguint la exposicio del beneuyrat doctor sent / Thomas Daqui, e endreçat a l'alt infant en Jacme de Mallorcha, Barcelona; sans date.

## CONCORDANCES DU TEXTE LATIN<sup>(1)</sup>

### LIBER PRIMUS — *Metrum I*

*Boèce se plaint de sa disgrâce* (11 distiques élégiaques, soit 22 vers).

<i>Ecce mihi laceræ dictant scribenda Camenæ...</i>	v. 3
<i>Venit enim properata malis inopina senectus...</i>	9
<i>Intempestivi funduntur vertice cani</i> <i>Et tremit effeto corpore laxa cutis.</i>	11-12
<i>Mors hominum felix, quæ se nec dulcibus annis</i> <i>Inserit et maestis sæpe vocata venit.</i>	
<i>Eheu ! quam surda miseris avertitur aure</i> <i>Et flentes oculos claudere saeva negat !</i>	13-15
<i>Dum levibus male fida bonis fortuna faveret...</i>	17
<i>Quid me felicem totiens iactastis, amici?</i> <i>Qui cecidit, stabili non erat ille gradu.</i>	21-22

### PROSA I (46 lignes)

*Apparition de la Philosophie sous les traits d'une femme  
âgée mais fort belle.*

(1) Texte (vers et prose) et numérotation des § de la prose de l'édition WEINBERGER (reproduite dans l'édition BOCOGNANO). Par notre brève analyse et par l'indication du nombre des vers et des lignes, on peut se faire une idée du contenu et des proportions du livre 1<sup>er</sup> (18 p. de texte latin sur 127 dans BOCOGNANO).

## ET DU TEXTE OCCITAN

---

<i>Las mias musas qui ant perdut lor cant De sapiencia anava eu ditan...</i>	v. 77-78
<i>Om per veltat non a lo pel chanut : O es eferms o a afan agut.</i>	107-108
<i>La pelz li rua, hec lo kap te tremblant...</i>	107 et 116
<i>Trastota dia vai la mort reclaman; Ella no-l pren ne no-l en fai semblant.</i>	118-119
<i>... Crida e ucha : « morz, a me quar no vens? » Ella-s fen sorda, gens a lui non atent.</i>	130-131
<i>Ta mala fe nulz om no pot veder.</i>	122
<i>Molt fort blasmava Boecis sos amigs, Qui lui laudaven,...</i>	
<i>Qu'el era coms, molt onratz e molt rix...</i>	138-140
<i>Cel non es bos que a frebla scala-s ten, Qui tota ora sempre vai dechaden :</i>	
<i>Aquel qui l'a non estai fermament.</i>	146-148

1. Haec dum mecum tacitus ipse reputarem *querimoniamque lacrimabilem* stili officio signarem, *adstitisse mihi* supra verticem *visa est mulier*

*reverendi* admodum *vultus*,  
*oculis ardentibus et* ultra communem hominum valentiam  
*perspicacibus, colore vivido* atque inexhausti vigoris,  
 quamvis *ita aevi plena* foret, ut nullo modo nostrae  
 crederetur aetatis,

statura discretionis ambiguae.

2. Nani nunc ad *communem sese hominum mensuram*  
*cohibebat*, nunc vero  
*pulsare caelum summi verticis cacumine videbatur*; quae  
*cum altius caput extulisset*, ipsum etiam *caelum penetrabat*,  
 (respicientiumque hominum frustrabatur intuitum).

3. *Vestes erant tenuissimis filis*, subtili artificio, indissolu-  
 [bilibusque  
*materia* perfectae, quas, uti post eadem prodente cognovi,  
*suis manibus ipsa texuerat*. Quarum speciem, veluti fumosas  
 imagines solet, caligo quaedam neglectae vetustatis obduxerat.

4. Harum *in extremo margine* Π *græcum*.  
*in supremo vero* Θ *legebatur intextum*  
 atque *inter utrasque litteras* in scalarum modum *gradus quidam*  
*insigniti* videbantur, quibus  
*ab inferiore*  
*ad superius elementum* esset ascensus.

<i>Cum jaz Boecis...</i>	
<i>Plan se sos dols e sos menuz pecaz,</i>	
<i>D'una donzella fo lainz visitaz...</i>	158-160
<i>Bella-s la domna e-l vis a ta preclar,</i>	
<i>Davan so vis nulz om no-s pot celar;...</i>	170-171
<i>No-s pot rascundre nulz hom denant so vis...</i>	177
<i>Ella's ta bella, reluz ent lo palaz...</i>	162
<i>... molt es de longz dis...</i>	176
<i>... (avia anz plus de mil)</i>	188
<i>Qual ora-s vol, petita-s fai asaz,</i>	
<i>Cum ella s'auça, cel a del cap polsat</i>	166-167
<i>(e granz, per cosedent...)</i>	243
<i>Quant be se dreça, lo cel a pertusat</i>	
<i>E ve lainz tota la majestat.</i>	168-169
<i>Bel sun si drap, no sai nomnar lo fil,</i>	
<i>Mas molt per foren de bon e de subtil...</i>	186-187
<i>Que negus om no pot desfar neient...</i>	191
<i>Ella se-ls fez, avia anz plus de mil</i>	188
<i>Ella medesma, teiset so vestiment</i>	190
<i>El vestiment, en l'or qui es repres,</i>	
<i>Desoz avia escript u pei (π) grezesc..</i>	204-205
<i>Sobre la schapla avia u tei (θ) grezesc...</i>	207
<i>Antr'ellas doas depent sunt l'eschalo...</i>	209
<i>... la vita qui en ter'es...</i>	206
<i>... de cel la dreita fes.</i>	208



5. Eandem tamen vestem violentorum quorundam sciderant manus et *particulas*, quas quisque potuit, *abstulerant*.

6. *Et dextra quidem ejus libellos, sceptrum vero sinistra gestabat.*

7. Quæ ubi *poeticas Musas* vidit nostro assistentes toro *fletibusque meis verba dictantes*, commota paulisper ac *torvis inflammata luminibus* :

13. At ego, cujus *acies* lacrimis mersa *caligaret* nec dinoscere possem, quænam hæc esset mulier *tam imperiosæ auctoritatis*, obstupui.

14. tum illa... in *extrema lectuli mei parte* consedit  
meumque intuens vultum *luctu gravem* atque in *humum mærore dejectum*...

## METRUM II

*La Philosophie essaie de consoler Boèce, couché chargé de lourdes chaînes* (27 vers dactyliques du type -uu - uu-| - uu-u).

[Au temps de sa vie libre, (Hic quondam cælo liber aperto 6) il avait traduit en vers harmonieux la contemplation scientifique du monde :

Et quæcumque vagos stella recursus

Exercet...

*Comprehensam* numeris *victor* habebat...

10-12

## BOECIS

99

Molt me <i>derramen</i> donzellet de jovent...	195
... en l'or qui es <i>repres</i> ,,	204
<i>E sa ma dextra</i> la domna u <i>libre</i> ten...	246
El ma <i>senestre</i> ten u <i>sceptrum</i> reial,,	256
<i>Las mias musas</i> qui ant perdut lor cant	
De sapiencia <i>anava eu ditan</i> ...	77-78
( <i>el vis a ta preclar</i> ...)	170
Que el zo pensa : <i>uel sien amosit</i> ...	203
No vist donzella de son <i>evaiment</i> :	
Ella's <i>ardida</i> ..	244-245
Ec vos Boeci <i>cadegut en afan</i> ...	72
Hanc no fo om...	
<i>Qui sapiencia tot compenre pogues</i> ...	92-93

Cernebat rosei *lumina solis*

Visebat gelidæ *sidera lunæ...*

8-9

Les vents et marées, les lever et coucher du soleil, les  
saisons,

13-21

et maintenant]

Nunc *jacet...*

Et pressus *gravibus colla catenis*

*Declivemque gerens pondere vultum*

Cogitur heu *stolidam cernere terram.*

24-27

---

PROSA 2 (15 lignes). La Philosophie « essuie les yeux de Boèce que le nuage des choses<sup>1</sup> terrestres obscurcit ». METRUM III (10 vers) « Ils reprennent leur vigueur première ».

PROSA 3 (43 lignes)

Boèce reconnaît « sa nourrice », dont le vêtement a été déchiré par les Epicuriens, Stoïciens et autres « se disputant l'héritage de Socrate ».

7. Cum... me... reclamantem renitentemque velut in partem prædæ traherent, *vestem, quam meis texueram manibus, disciderunt* abreptisque ab ea panniculis *totam me sibi cecisise credentes* abiere.

METRUM IV (18 vers)

Quiconque craint ou désire est « incapable de rester de pied ferme »

Quod non sit *stabilis* sui que juris...

PROSA 4 (145 lignes)

Boèce se plaint amèrement de son infortune, rappelle les fausses accusations qui pèsent sur lui :

26. Nam de *compositis falsis litteris*, quibus libertatem arguor sperasse Romanam, quid attinet dicere ? Quarum *fraus*

Inz, e las carcens... (1)	
... comtava del temporal, cum es.	
De <i>sol e luna</i> , cel terra e mar, cum es.	96-98
<i>Cum</i> jaz Boecis e pena charceral...	158
E <i>granz kadenas</i> , qui l'estan <i>apesant</i> ...	73
<i>Ella</i> se-ls fez...	188
<i>Ella medesma teiset so vestiment</i> ...	190
Molt me <i>derramen</i> ...	
Que zo <i>esperen que fassa a lor talen</i> .	195-196
Aquel qui l'a <i>non estai fermamen</i> ...	148

(1) Le poète limousin, interprétant mal ces allusions de Boèce à ses poèmes scientifiques, croit qu'il les a composés dans sa prison même (cf. notes explic. 97-98).

aperta patuisset, *ni nobis* ipsorum confessione delatorum... *ut licuisset*.

31. fin... Num idem de patribus merebatur ?

32. Meministi... *universi* innocentiam *senatus* *quanta* mei periculi *securitate* *defenderim*.

\*

\*\*

METRUM V (48 vers). L'admirable gouvernement du Créateur laisse pourtant l'homme exposé aux revirements de la fortune. — PROSA 5 (39 lignes. La Philosophie prépare sa « consolation » à Boèce, d'abord sur son exil, ensuite sur les fausses accusations. — METRUM VI (22 vers). « La divinité ne souffre aucun changement aux lois qu'elle a fixées », PROSA 6 (55 lignes) mais les moyens dont Dieu use échappent à Boèce troublé par les passions. METRUM VII (31 vers). Là où elles dominent, l'intelligence est obscurcie. Fin du Livre I.

---

<b>BOECIS</b>	<b>103</b>
<i>Fez u breu faire per gran decepcio...</i>	52
Qu'el trametia <i>los breus</i> ...	65
e cuidet s'en salvar :	
L'om no-l laiset a salvamen annar	68-69
Cil li faliren qu'el soli' ajudar	70

---

## TRADUCTION DES CITATIONS LATINES <sup>(1)</sup>

---

### LIVRE PREMIER. POÉSIE I.

- Voici que, déchirant leurs vêtements, les *Muses* me dictent ce que je dois écrire. v. 3
- Car, *hâtée par les maux*, la vieillesse est arrivée inattendue. 9
- *De précoces cheveux blancs* couvrent ma tête, - et sur un corps épuisé *tremble ma peau ridée*. 11-12
- Bienheureuse la mort, quand elle ne vient pas interrompre les années douces, - quand elle se rend aux *appels répétés* du chagrin. - Hélas, comme elle fait la sourde oreille pour se détourner des malheureux, - *comme elle refuse*, la cruelle, de fermer les yeux qui pleurent! 13-16
- Pendant que la fortune *peu sûre* avec ses biens inconstants me souriait... 17
- Pourquoi avez-vous si souvent *vanté ma félicité*, amis ? — Celui qui est *tombé n'allait pas d'un pied ferme*. 21-22

### PROSE I.

1. Pendant que je méditais ces pensées en silence et que je notais *ma plainte éplorée* grâce à mon poinçon, j'eus l'impression qu'au-dessus de ma tête s'était dressée une femme au visage plein de majesté,

*aux yeux ardents* et d'une pénétration inconnue chez les hommes, au *teint vif*, respirant une énergie sans atteinte, encore qu'elle fût *si chargée d'ans* qu'il était impossible de la croire de notre génération;

sa taille ne pouvait se déterminer aisément.

2. Car tantôt *elle se rabaisait à la stature moyenne des hommes*, tantôt par contre

*il semblait qu'elle frappait le ciel du haut de son front*: en redressant la tête elle arrivait à pénétrer dans le ciel même, (échappant aux regards tournés vers elle).

(1) Traduction de M. BOCOGNANO, reproduite avec son autorisation. — Nous avons noté certaines transpositions occitanes qui, assez éloignées du latin, semblent pourtant s'en inspirer.

3. Ses vêtements étaient entièrement *faits de fils très fins*, avec un *art délicat*; le *tissu était inaltérable*;

*c'était elle-même*, comme elle me le révéla par la suite, qui les *avait confectionnés de ses mains*; le brillant en était obscurci, comme d'ordinaire dans les tableaux enfumés, par une sorte de buée due à une ancienneté laissée sans soins (1).

4. *A l'extrémité inférieure était brodée la lettre grecque π*, à la partie supérieure la lettre θ (2).

de plus pour réunir les deux lettres, comme dans les échelles, des barreaux apparaissaient *assez nets*, permettant

de s'élever du signe (3) du bas à celui du haut.

5. Ces vêtements *avaient pourtant été lacérés* des mains de certains forcenés, qui en avaient *emporté des lambeaux*, tous ceux que chacun avait pu.

6. *A la main droite enfin cette femme tenait des livres* (4), à la main gauche un *sceptre*.

7. Quand elle vit les *Muses de la poésie* à son chevet, *dictant les paroles qui interprétaient mes larmes*, bouleversée un instant, *une flamme* dans ses yeux farouches :

[elle les chasse]

13. Mais moi, dont les *yeux* noyés de larmes ne pouvaient dans leur trouble distinguer quelle était cette femme d'une *autorité si imposante*, je fus frappé de stupeur.

14. Alors - elle s'assit à la tête de mon lit, et considérant mon front alourdi par la douleur et *courbé vers* la terre par le chagrin...

(1) Allégoriquement, il s'agit d'un oubli séculaire de la vraie philosophie. Pour cette dernière phrase la trad. Bocognano a été modifiée; on a l'impression que le poète décrit une peinture représentant la Philosophie.

(2) π et θ, c'est-à-dire πρακτική et θεωρητική [s. ent. σοφία], la sagesse pratique et la sagesse spéculative; l'homme s'élève peu à peu de l'une à l'autre, et, vertueux d'abord, finit par participer à la divinité (Bocognano).

(3) *Elementum*, lettre; *elementa*, alphabet.



## POÉSIE II.

- (Cet homme, jadis, libre sous le ciel grand ouvert...) 6  
 Et toutes les étoiles qui s'en vont errantes dans  
 leurs révolutions...  
 il les *tenait* triomphant *soumises* à la loi du  
 du nombre... 10-12  
 il observait les rayons du *soleil* vermeil  
 il suivait les phases de la lune glacée... 8-9  
*Maintenant* le voilà *couché*...  
 le cou chargé de *lourdes chaînes*, - le front *courbé sous*  
 le *faix*.

## PROSE 3.

7. En m'entraînant malgré mes cris et mes efforts, comme pour avoir leur part de butin, ils *ont déchiré mon vêtement* que *j'avais tissé de mes mains*, et, pour en avoir emporté des lambeaux, ils sont partis en *s'imaginant* que je *m'étais donnée toute à eux*.

## PROSE 4.

26. Car dans la question *des lettres apocryphes* dont on se sert pour m'accuser d'avoir souhaité la liberté de Rome, à quoi bon prendre la parole? Leur fausseté en effet se serait révélée manifeste *si on ne m'avait pas interdit de provoquer... l'aveu des délateurs eux-mêmes*.

32. Tu t'en souviens... avec quelle quiétude devant mon propre péril ai-je *défendu* l'innocence du *sénat tout entier!*

## CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous espérons qu'on nous pardonnera d'avoir préféré le risque de quelque superflu à la négligence de l'utile et du pratique, compte tenu du peu de ressources facilement accessibles dont dispose le lecteur français. Peut-être enfin aurons-nous prouvé que ce premier texte occitan méritait considération et étude non pas seulement comme « texte de langue », mais aussi en lui-même, pour sa valeur propre.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
AVERTISSEMENT .....	7
Bibliographie (Manuscrit, éditions, études) .....	9
Analyse des laisses du Fragment .....	13
BOECIS, Texte, Traduction .....	16
Notes critiques .....	32
Notes explicatives .....	46
REMARQUES sur la langue, § I-III .....	71
id.    la versification, § IV .....	75
Date du Poème (vers l'an 1000), § V .....	79
Dialecte limousin du Poème, § VI .....	85
Appréciation d'ensemble, § VII .....	89
Sur la <i>Consolatio Philosophiæ</i> .....	91
Tableau des Concordances (latin-occitan) .....	94
Traduction des citations latines .....	104
Conclusion. ....	106

